



S.A. au capital de 19 580 346 Euros
Siège social : Rue de la Voyette
C.R.T. 2, 59818 LESQUIN CEDEX France
Tél. : 33 (0)3 20 90 72 00
Fax : 33 (0)3 20 87 57 99

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2006/07

Sommaire

▪	Attestation du responsable-----	3
▪	Comptes consolidés-----	4
▪	Rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés----	37
▪	Comptes sociaux-----	39
▪	Rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux-----	64
▪	Rapport Spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés-----	66
▪	Honoraires des Commissaires aux comptes-----	69
▪	Rapport de Gestion-----	70
▪	Rapport du Président sur le contrôle interne-----	97
▪	Rapport des Commissaires aux comptes sur le contrôle interne-----	102
▪	Document d'information annuel-----	103



S.A. au capital de 19 580 346 Euros
Siège social : Rue de la Voyette
C.R.T. 2, 59818 LESQUIN CEDEX France
Tél. : 33 (0)3 20 90 72 00
Fax : 33 (0)3 20 87 57 99

ATTESTATION DU RESPONSABLE

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion, figurant en page 70, présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Le président du conseil d'administration
Alain FALC

Comptes consolidés

I - Bilan consolidé au 31 mars 2007

En k€		03/2005	03/2006	03/2007
Actifs non courants				
Goodwills	5.1	1 490	1 490	1 490
Autres Immobilisations incorporelles	5.2	2 344	1 417	1 011
Immobilisations corporelles	5.3	8 403	7 599	7 004
Part dans les entreprises associées	5.4	70	70	70
Autres actifs financiers	5.5	116	109	111
Actifs d'impôts exigibles	5.6	3 341	3 381	3 565
Actifs d'impôts différés	5.7	807	600	910
Actifs non courants		16 571	14 666	14 161
Actifs courants				
Stocks		26 268	10 439	10 816
Créances clients	5.8	22 931	8 006	13 845
Autres débiteurs	5.9	10 160	5 467	7 490
Actifs d'impôts exigibles	5.6	78	129	22
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5.10	3 648	1 407	1 332
Actifs destinés à la vente		-	-	-
Actifs courants		63 085	25 448	33 505
TOTAL ACTIF		79 656	40 114	47 666
Capitaux propres				
Capital		7 080	19 580	19 580
Primes		15 440	23 253	23 038
Réserves		(1 419)	(26 877)	(43 776)
Ecart de conversion		(136)	(103)	(168)
Résultat net		(25 458)	(16 899)	2 201
Capitaux propres Part du Groupe		III.1 (4 493)	(1 046)	875
Intérêts minoritaires		0	0	0
Engagements envers le personnel	5.11	220	228	221
Passifs financiers à long terme	5.12	19 916	15 794	16 537
Autres Passifs non courants	5.13	1 796	1 328	2 230
Passifs non courants		21 932	17 350	18 988
Provisions à court terme	5.14	218	196	151
Passifs financiers à court terme	5.12	24 208	2 046	12 466
Fournisseurs		22 135	9 607	7 545
Autres créditeurs	5.15	15 285	11 702	7.641
Passif d'impôt exigible		371	260	-
Passifs destinés à la vente		-	-	-
Passifs courants		62 217	23 811	27 803
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		79 656	40 114	47 666

II - Compte de résultat consolidé au 31 mars 2007

En k€	03/2005			03/2006			03/2007			
	Activités poursuivies	Activités abandonnées	Total	Activités poursuivies	Activités abandonnées	Total	Activités poursuivies	Act ivit és aba ndo nné es	Total	
Produits des activités ordinaires	6.1	120 912	12 792	133 703	63 848	63 848	68 427		68 427	
Autres produits de l'activité	6.2	498	80	578	394	394	306		306	
Achats consommés	6.3	(103 995)	(11 695)	(115 690)	(59 509)	(59 509)	(46 390)		(46 390)	
Charges externes	6.4	(12 643)	(3 964)	(16 607)	(8 878)	(8 878)	(8 819)		(8 819)	
Impôts et taxes		(809)	(70)	(879)	(881)	(881)	(378)		(378)	
Charges de personnel	6.5	(11 683)	(1 987)	(13 670)	(10 312)	(10 312)	(8 591)		(8 591)	
Amortissements des immobilisations		(2 287)	(89)	(2 376)	(2 193)	(2 193)	(2 110)		(2 110)	
Autres produits opérationnels	6.6	-	-	-	-	-	945		945	
Autres charges opérationnelles	6.7	(961)		(961)	(668)	(668)	(240)		(240)	
Résultats sur cessions d'actifs non courants	6.8	18		18	(309)	(309)	6		6	
Pertes de valeur	6.9	(1 966)	(7 477)	(9 443)	-	-	-		-	
Résultat opérationnel		(12 917)	(12 410)	(25 327)	(18 508)	(18 508)	3 156		3 156	
Produits financiers		461		461	182	182	523		523	
Charges financières		(1 938)	(750)	(2 688)	(1 690)	(1 690)	(1 951)		(1 951)	
Coût de l'endettement financier net	6.10	(1 477)	(750)	(2 227)	(1 508)	(1 508)	(1 428)		(1 428)	
Quote-part de résultat des entreprises associées		0		0	0	0	0		0	
Résultat avant impôt		(14 394)	(13 160)	(27 554)	(20 016)	(20 016)	1 729		1 729	
Impôt sur les résultats	6.11	(2 165)	69	(2 096)	240	240	(473)		(473)	
Résultat des sociétés intégrées avant résultat des activités abandonnées		(12 229)	(13 229)	(25 458)	(20 256)	(20 256)	2 201		2 201	
Résultat de cession des activités abandonnées, net d'impôt					3 357	3 357	-		-	
Résultat des sociétés intégrées		(12 229)	(13 229)	(25 458)	(20 256)	3 357	(16 899)	2 201	-	2 201
Part revenant aux minoritaires		0	0	0	0	0	0		0	
Part du Groupe		(12 229)	(13 229)	(25 458)	(20 256)	3 357	(16 899)	2 201	2 201	
Résultat par action	6.12	-3.49	-3,78	-7.27	-4.23	0,70	-3.53	0.23	-	0.23
Résultat dilué par action	6.12	-3.49	-3,78	-7.27	-4.23	0,70	-3.53	0.23	-	0.23

III.1 - Variation des capitaux propres

Variation des capitaux propres part du groupe en k€	Nombre d'actions	Capital social	Primes d'émission	Réserves	Ecart de conversion	Capitaux propres du groupe
Capitaux propres consolidés au 31 mars 2004	3 536 271	7 073	15 440	(1 484)		21 029
Ecarts de change survenant lors de la conversion des activités à l'étranger				55	(136)	(81)
<i>Résultat comptabilisé directement en capitaux propres</i>				55	(136)	(81)
Résultat au 31 mars 2005				(25 458)		(25 458)
Sous total Résultat				(25 403)	(136)	(25 539)
Augmentation de capital		7				7
Autres variations				10		10
Capitaux propres consolidés au 31 mars 2005	3 540 171	7 080	15 440	(26 877)	(136)	(4 493)
Ecarts de change survenant lors de la conversion des activités à l'étranger					33	33
<i>Résultat comptabilisé directement en capitaux propres</i>					33	33
Résultat au 31 mars 2006				(16 899)		(16 899)
Sous total Résultat				(16 899)	33	(16 866)
Augmentation de capital		12 500	7 813			20 313
Capitaux propres consolidés au 31 mars 2006	9 790 173	19 580	23 253	(43 776)	(103)	(1 046)
Ecarts de change survenant lors de la conversion des activités à l'étranger					(65)	(65)
<i>Résultat comptabilisé directement en capitaux propres</i>					(65)	(65)
Résultat 31 mars 2007				2 201		2 201
Sous total Résultat				2 201	(65)	2 136
Frais d'augmentation Capital imputés sur Prime d'émission			(215)			(215)
Capitaux propres consolidés au 31 mars 2007	9 790 173	19 580	23 038	(41 575)	(168)	875

III.2 - Flux de trésorerie consolidé

En k€	31/03/2005	31/03/2006	31/03/2007
<i>Flux de trésorerie liés à l'activité</i>			
Résultat net des entreprises intégrées part groupe	(25 458)	(16 899)	2 201
Dotations aux amortissements	6 242	2 193	2 110
Variation des provisions	(2)	12	(52)
Plus et moins values de cession	(18)	299	(6)
Résultat des activités abandonnées	-	(3 357)	-
Coûts des paiements fondés sur des actions	89	-	-
Résultat net du financement	2 174	1 216	1 465
Impôts différés	466	240	(347)
Capacité d'autofinancement avant résultat net de financement et impôts	(16 507)	(16 296)	5 371
Variation du Besoin en fonds de roulement			
Stocks	21 202	14 501	(367)
Créances d'exploitation	20 639	16 868	(8 011)
Carry-back	(3 330)	(40)	(185)
Impôt sur le résultat payé	255	(202)	153
Dettes d'exploitation	(16 039)	(13 502)	(5 278)
Restructuration financière – Rachat de la dette (1)	-	2 262	-
Intérêts payés	(1 178)	(433)	(339)
Incidence des activités cédées (2)	-	604	-
Flux net de trésorerie généré par l'activité	5 042	3 762	(8 656)
<i>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</i>			
Acquisition immobilisations incorporelles	(2 356)	(864)	(902)
Acquisition immobilisations corporelles	(935)	(468)	(185)
Cession immobilisations incorp. et corp.	100	17	27
Acquisition immobilisations financières	(230)	0	(5)
Cession immobilisations financières	-	7	2
Incidence des activités cédées (2)	-	4 022	-
Trésorerie nette sur cessions de filiales (3)	-	(63)	300
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(3 421)	2 651	(763)
<i>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</i>			
Augmentation de capital ou apports	8	-	(215)
Dividendes versés aux actionnaires	-	-	-
Emission d'emprunts	893	3 697	12 569
Incidence des activités cédées (2)	-	(2 324)	-
Restructuration financière – Rachat de la dette (1)	-	10 855	-
Remboursement d'emprunts	(4 880)	(8075)	(3 059)
Intérêts payés	(996)	(783)	(1 126)
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement	(4 975)	3 370	8 169
VARIATION DE TRESORERIE			
Trésorerie à l'ouverture	(5 135)	(8 799)	810
Reclassement en capitaux propres	(338)	-	-
Trésorerie corrigée à l'ouverture	(5 473)	-	-
Trésorerie à la clôture (voir 5.10)	(8 799)	810	(463)
Incidence des variations de cours de devises	(28)	174	23

(1) : Cession en 2005-06 par les 10 banques parties à l'accord de restructuration du 15 septembre 2003 de l'intégralité de leurs créances à court, moyen et long terme au consortium ;

(2) : L'encaissement par les Joint Administrators sur la cession des actifs de Bigben InteractiveUK Ltd en 2005-06 a permis de désengager les créanciers privilégiés.

(3) : Montant de la trésorerie positive de Yves Bertelin au 31 mars 2006, le prix de cession étant encaissé sur l'exercice 2006-07, conformément au protocole de cession.

IV - Notes aux états financiers consolidés

4.1. Informations relatives à l'entreprise

Les états financiers au 31 mars 2007 comprennent la société Bigben Interactive SA – domiciliée en France - et ses filiales (Groupe Bigben Interactive). Elle est cotée sur le marché Eurolist d'Euronext Paris, compartiment C (ISIN : FR0000074072 ; Reuters : BIG.PA ; Bloomberg : BIG FP).

Le Groupe Bigben Interactive (Ci-après dénommé « Le Groupe ») est un acteur majeur de la distribution de logiciels de jeux vidéo et le leader indépendant de la distribution et de la fabrication/édition d'accessoires pour consoles de jeux vidéo sur les principaux marchés d'Europe continentale (France, Allemagne et Benelux).

Les comptes consolidés au 31 mars 2007 ainsi que les notes y afférant ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 01 juin 2007. Ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires du 20 juillet 2007.

4.2. Faits marquants

4.2.1 Durant l'exercice clos au 31 mars 2007

a) Développement commercial

- Le marché des consoles de jeu vidéo renoue avec la croissance dès le premier semestre de l'année civile 2006 du fait des consoles nomades (en particulier la DS Lite de Nintendo) puis amorce la phase ascendante du nouveau cycle au deuxième semestre avec la sortie de deux consoles de salon (la Wii de Nintendo avant Noël et la PlayStation 3 de Sony en mars 2007), l'ensemble des consoles « Next Generation » étant donc disponible en fin de période.

- La proximité de la sortie des consoles de salon de nouvelle génération alors annoncée pour la fin de l'année provoquent dès le 1^{er} semestre une obsolescence plus rapide que prévue des anciens supports (PS2, Xbox et GameCube) avec un net impact sur les ventes de hardware et software.

- Le cœur de métier confirme à l'issue de la saison de Noël sa prééminence impactant favorablement la marge brute et la Société est dorénavant en mesure de confirmer son retour à la profitabilité (résultat net consolidé) pour l'exercice clos au 31 mars 2007 :

b) Restructuration financière et continuité d'exploitation

L'exercice a été marqué par la mise en œuvre de la deuxième phase du schéma d'adossement prévue par le protocole du 14 janvier 2006 :

L'augmentation de capital par conversion de la dette bancaire rachetée a été effectuée au cours du deuxième semestre de l'exercice :

- Conversion des deux tiers de la dette bancaire par émission de 6 250 000 actions à bons de souscription (ABSA) au prix unitaire de 3,25 € la souscription par le consortium d'investisseurs intervenant par conversion de 20 312 500 € de créances ;

- Attribution gratuite aux actionnaires existants (avant réalisation de l'émission d'ABSA visée ci-dessus) de 3.540.171 BSA présentant les mêmes caractéristiques et assimilés aux BSA détachés des ABSA ;

- Réalisation de l'augmentation de capital et de l'attribution des BSA le 29 décembre 2006.

Un changement d'actionnariat est intervenu à l'issue de l'opération, la Deutsche Bank Londres, qui a mené le consortium d'investisseurs ayant racheté la dette bancaire de la Société, est devenu actionnaire majoritaire :

- Franchissement à la baisse par Monsieur Alain Falc du seuil de 20 % des actions et droits de vote puisque détenant désormais 17,54 % du capital et 17,48 % des droits de vote ;
- Franchissement à la hausse par Deutsche Bank AG London du seuil de 50% des actions et droits de vote puisque détenant désormais 58,87 % du capital et 58,66 % des droits de vote.

L'actionnariat institutionnel a fait par ailleurs l'objet d'un réaménagement post –opération, Deutsche Bank et MI 29 qui agissent de concert, se sont répartis à parts égales la participation majoritaire obtenue par Deutsche Bank le 29 décembre 2006:

- Cession le 17 janvier 2007 par Deutsche Bank d'un bloc d'actions à MI29, co-signataire du protocole du 14 janvier 2006, avec lequel elle agit de concert.
- Franchissement à la baisse par Deutsche Bank AG London du seuil de 1/3 des actions et droits de vote puisque détenant désormais 28,55 % du capital et 28,45 % des droits de vote.
- Franchissement à la hausse par MI 29 du seuil de 25% des actions et droits de vote puisque détenant désormais 28,55 % du capital et 28,45 % des droits de vote.

Ces opérations sont sans incidence sur les comptes consolidés de l'exercice 2006/07. En effet, en janvier 2006, par la signature du protocole et sa substitution aux prêteurs initiaux, Deutsche Bank avait renoncé au règlement en cash d'une quote-part de la dette, cette dernière devant être éteinte par la remise d'actions nouvelles.

Par conséquent, en application des dispositions d'IAS 32.16, une quote-part de la dette d'origine avait été reclassée en capitaux propres alors même que la livraison des actions est intervenue au cours de l'exercice 2006-07. Un reclassement de 20.3 M€ avait donc été opéré sans constatation de résultat au 31 mars 2006, pour le coût amorti de la dette originale en date de signature du protocole.

c) Activité des filiales d'exploitation

La Société faitière Bigben Interactive SA redevient profitable avec une contribution au résultat Groupe de + 2,0 M€ traduisant le retour à une exploitation normale. Ce résultat reflète la vigueur de l'activité Accessoires ainsi que la consolidation des activités complémentaires (Audio&cadeaux et Distribution non exclusive). Compte tenu du résultat de l'exercice et des perspectives de rentabilité en 2007-08, un impôt différé actif de 599k€ a été comptabilisé.

La seule entité du Groupe restant déficitaire est la filiale de vente au détail Espace 3.

En Allemagne, le nouvel élan commercial permet à la filiale BBI GmbH de revenir à l'équilibre après une perte de – 1,3 M€ à l'exercice passé.

Au Benelux, Atoll Soft revient à l'équilibre contre une perte de -0,6 M€ à l'exercice précédent (la seule perte depuis sa création) grâce à la progression d'activité de + 43,6% enregistrée sur le métier de l'accessoire.

d) Autres points Finances

- Mise en place de concours d'exploitation supplémentaires par DEUTSCHE BANK en sus des 3 M€ à 3 ans prévu par le protocole du 14 janvier 2006 soit :

- le 06 avril 2006 une ligne supplémentaire de crédit de 3 M€ à 3 ans, remboursable en 30 mensualités après un différé de 6 mois.

- le 21 août 2006 un crédit de campagne de 6 M€ au titre des besoins de financement pour la période de Noël, dont 4,5 M€ sont tirés avant le 30 septembre 2006 et le solde en novembre 2006.

Aucun des crédits accordés aux diverses entités du Groupe ne fait l'objet de covenant. Ceci s'applique particulièrement à la Société BBI SA, qu'il s'agisse de la consolidation de la dette résiduelle après l'augmentation de capital devant être souscrite par les investisseurs, de la ligne de crédit de 3 M€ mise en place le 26 janvier 2006, de la ligne supplémentaire de crédit de 3 M€ mise en place le 06 avril 2006 ou du crédit de campagne de 6 M€ mis en place le 21 août 2006.

e) Liquidation de l'ancienne filiale Bigben Interactive UK Ltd

L'essentiel des actifs de Bigben Interactive UK Ltd, déclarée en cessation de paiement et placée sous le régime de l'administration le 08 avril 2005, avait fait l'objet d'une cession le 16 mai 2005 et tous les créanciers privilégiés avaient été dédommagés au cours de l'exercice 2005-06. En conséquence, les Joint Administrators ont notifié le 27 juillet 2006 la fin de leur mandat, ce qui a ouvert le processus de liquidation de l'ancienne filiale. Les Joint Administrators ont reçu quitus de leur gestion le 03 avril 2007 et le liquidateur poursuit ses diligences dont l'achèvement est conditionné par la bonne fin d'un dossier de récupération fiscale, le processus de liquidation devrait être achevé avant la clôture du nouvel exercice 2007-08.

f) Moratoire de TVA

La société avait demandé différents moratoires pour sa TVA pour les exercices 2003, 2004 et 2005. Le solde de la dette en principal a été intégralement apuré en décembre 2006 et la société a bénéficié de la remise maximale en termes d'intérêts de retard et pénalités. Le dossier a été donc soldé au 31 décembre 2006.

g) Contrôle fiscal

La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal diligenté par la DVNI (Paris) pour les exercices ouverts à compter du 01 avril 2002 et jusqu'au 31 mars 2006. Le redressement, reçu en date du 20 décembre 2006 mais non encore mis en recouvrement, est de 146 k€ pénalités incluses.

4.2.2 Evènements post clôture

• Développement commercial :

- Légère croissance du chiffre d'affaires sur le premier semestre de l'exercice 2007/08 du fait d'une évolution contrastée des métiers :
- perspectives très favorables pour les ventes d'accessoires au 1er semestre du nouvel exercice ;
- poursuite du redressement amorcé au deuxième semestre de l'exercice précédent pour la distribution non exclusive et l'audio ;
- recul attendu de la distribution exclusive du fait d'une relative faiblesse de l'actualité éditoriale.
- Mise en service de la ligne automatisée de préparation de colis sur la plate forme logistique de Libercourt le 04 juin 2007.

• Finances :

- Renouvellement par DEUTSCHE BANK du crédit de campagne à hauteur de 7 M€ au titre des besoins de financement pour la période de Noël 2007,

4.3. Principales méthodes comptables

4.3.1. Déclaration de conformité

Les comptes consolidés du Groupe Bigben Interactive sont présentés conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne. Ils comprennent, à titre comparatif, les données relatives à l'exercice clos au 31 mars 2006 et 31 mars 2005 retraitées selon les mêmes règles.

En particulier, l'hypothèse de continuité d'exploitation a été maintenue compte tenu des éléments suivants :

- l'exécution fin décembre 2006 des opérations de restructuration financière de la société décrites dans la partie 4.2.1.b) des notes aux états financiers, avec l'adossement à un consortium d'investisseurs mené par Deutsche Bank, groupe bancaire d'envergure mondiale ;
- la mise à disposition de nouveaux concours d'exploitation de type New Money pour un total de 6 M€ depuis le rachat de la dette par les investisseurs au début de l'année civile 2006 et d'un financement spécifique de 6 M€ pour les besoins liés à la période de Noël 2006 (crédit de campagne) ;
- des orientations prises en matière de gestion afin de rationaliser l'exploitation en France ;
- l'avancement du chantier des cessions d'actifs n'entrant plus dans la stratégie de cœur de métier ;
- le retour au profit de BBI SA en France et le retour à l'équilibre des filiales belges Atoll Soft et allemande Bigben Interactive GmbH, la seule entité du Groupe restant déficitaire étant la filiale de vente au détail Espace 3 ;
- le renouvellement au cours du mois de juin 2007 du crédit de campagne porté à 7 M€ pour les besoins liés à la période de Noël 2007.

Normes publiées et non encore en vigueur

De nouvelles normes, amendements de normes et interprétations ne sont pas encore en vigueur pour les exercices clôturant le 31 mars 2007, et n'ont pas été appliqués pour la préparation des états financiers consolidés :

- IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir » et l'amendement d'IAS 1 « Présentation des états financiers : informations à fournir sur le capital » imposent de fournir des informations plus étendues sur l'importance des instruments financiers sur la situation et la performance financière d'une entité, et des informations qualitatives et quantitatives sur la nature et l'étendue des risques. IFRS 7 et IAS 1 amendé, dont l'application sera obligatoire dans les états financiers du Groupe au 31 mars 2008, conduiront à des informations additionnelles plus approfondies sur les instruments financiers et le capital du groupe.
- IFRIC 10 « Information financière intermédiaire et pertes de valeur » interdit de reprendre une perte de valeur comptabilisée au cours d'une période intermédiaire antérieure au titre d'un goodwill, d'un placement dans un instrument de capitaux propres ou d'un actif financier évalué au coût. IFRIC 10 sera d'application obligatoire dans les états financiers du Groupe au 31 mars 2008, et s'appliquera aux goodwills, aux placements dans un instrument de capitaux propres ou aux actifs financiers évalués au coût prospectivement à compter de la date à laquelle le Groupe a appliqué pour la première fois les critères d'évaluation d'IAS 36 et d'IAS 39 (i.e. 1^{er} avril 2004).
- Les interprétations IFRIC 7 « Modalités pratiques de retraitement des états financiers selon IAS 29, Information financière dans les économies hyper-inflationnistes », IFRIC 8 « Champ d'application d'IFRS 2, Paiements fondés sur des actions et IFRIC 9 « Réexamen des dérivés incorporés » ne sont pas applicables au Groupe Bigben Interactive.

4.3.2. Bases de préparation

Les comptes consolidés du groupe ont été établis selon le principe du coût historique, à l'exception des instruments financiers dérivés et actifs financiers disponibles à la vente qui sont évalués à leur juste valeur.

Les actifs non courants destinés à être cédés sont évalués au montant le plus faible entre la valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts de vente.

L'application de la norme IAS 1 - Présentation des états financiers rend obligatoire la présentation du bilan selon un classement entre éléments courants et non courants.

Les actifs et passifs relatifs au cycle d'exploitation, ainsi que les éléments dont l'échéance est inférieure à 12 mois, sont présentés dans les éléments courants.

Le compte de résultat est présenté par nature. Les états financiers sont présentés en milliers d'euros.

En vue de l'établissement des états financiers consolidés, la direction du Groupe ou des sociétés intégrées peuvent être amenées à procéder à des estimations et à retenir des hypothèses qui affectent la valeur des actifs et passifs, des charges et produits, ainsi que les informations données dans les notes annexes du Groupe.

Déterminées sur la base des informations et estimations connues à la date d'arrêté des comptes, ces estimations et hypothèses peuvent, le cas échéant, s'avérer sensiblement différentes de la réalité. Ces hypothèses concernent notamment les tests de dépréciation des actifs, les engagements envers les salariés, l'activation des impôts différés sur les reports déficitaires et les provisions.

4.3.3. Principes de consolidation

4.3.3.1. Critères de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe Bigben Interactive exerce un contrôle direct ou indirect de droit et de fait sont consolidées par intégration globale. Les sociétés dans lesquelles le Groupe Bigben Interactive, sans en avoir le contrôle exclusif, exerce une influence notable, sont mises en équivalence.

4.3.3.2. Date d'arrêté des comptes

Les sociétés sont consolidées sur la base des comptes annuels arrêtés au 31 mars 2007, et retraitées le cas échéant en harmonisation avec les principes comptables du Groupe.

4.3.3.3. Date d'effet des acquisitions et des cessions

L'entrée d'une entreprise dans le périmètre de consolidation est effective :

- soit à la date d'acquisition des titres,
- soit à la date de prise de contrôle ou d'influence notable si l'acquisition a eu lieu en plusieurs fois,
- soit à la date prévue par le contrat d'acquisition si celui-ci prévoit le transfert du contrôle à une date différente de celle du transfert des titres.

La sortie d'une entreprise du périmètre de consolidation est effective à la date de perte de contrôle ou d'influence notable.

4.3.3.4. Opérations internes au Groupe

Toutes les transactions entre les sociétés intégrées globalement sont éliminées, ainsi que tous les résultats internes à l'ensemble consolidé.

4.3.3.5. Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les comptes des filiales étrangères sont convertis en euro selon la méthode suivante :

- les éléments d'actifs et de passifs sont convertis sur la base des taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice,
- Les comptes de résultat sont convertis sur la base du cours de change en vigueur aux dates de transaction de l'exercice,
- Les écarts de conversion résultant de la variation entre les taux de clôture de l'exercice précédent et ceux de l'exercice en cours, ainsi que ceux provenant de la différence entre le cours de change du jour de la transaction et taux de change à la clôture, sont portés en écarts de conversion inclus dans les capitaux propres consolidés.

Le Groupe a opté, conformément à l'option offerte par la norme IFRS 1, pour le reclassement en « réserves consolidées » des écarts de conversion accumulés au 1^{er} avril 2004.

En cas de cession ultérieure des filiales, le résultat de cession ne comprendra pas la reprise des écarts de conversion antérieurs au 1^{er} avril 2004.

4.3.3.6. Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont enregistrées en appliquant le cours de change en vigueur à la date de transaction.

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis en euros en utilisant le cours de change à cette date. Les écarts de change résultant de la conversion sont comptabilisés en produits ou en charges. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis en utilisant le cours de change à la date de transaction. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis en utilisant le cours de change de la date à laquelle la juste valeur a été déterminée.

4.3.4. Goodwills

Les goodwills représentent la différence entre le prix d'acquisition, majoré des coûts directement attribuables, des titres des sociétés consolidées et la part du Groupe dans la juste valeur de leurs actifs, passifs et passifs éventuels à la date des prises de participation.

Les goodwills ne sont pas amortis, conformément à IFRS 3 Regroupements d'entreprises, et IAS36 « dépréciation d'actif ». Ils font l'objet d'un test de perte de valeur dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. Pour ce test, les goodwills sont ventilés par Unités Génératrices de Trésorerie, qui correspondent à des ensembles homogènes générant conjointement des entrées de trésorerie indépendantes. Les modalités des tests de perte de valeur des Unités Génératrices de Trésorerie sont détaillées dans la note 4.3.7.. Les goodwills sont inscrits à leur coût diminué du cumul des pertes de valeur. En cas de perte de valeur, celle-ci est inscrite en résultat net. Les pertes de valeur ne peuvent faire l'objet de reprise.

Les excédents de la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise sur le coût d'acquisition sont directement portés en compte de résultat.

Le Groupe a choisi de ne pas retraiter selon les dispositions prévues par la norme IFRS 3 les regroupements d'entreprises antérieurs à la date de transition soit le 1er avril 2004.

4.3.5. Autres Immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont constituées des droits au bail de la filiale Espace 3, des logiciels acquis, des marques achetées, ainsi que les droits à reproduire, comptabilisés à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Les droits au bail et les logiciels informatiques acquis sont immobilisés et amortis respectivement sur une durée d'utilité de 20 et de 3 ans. Les marques de la filiale anglaise, achetées, ne sont pas amorties et ont été ramenées à la valeur de vente nette des frais de cession au 31 mars 2005.

Les dépenses portant sur des marques générées en interne sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les dépenses ultérieures relatives aux immobilisations incorporelles sont activées seulement si elles augmentent les avantages économiques futurs associés à l'actif correspondant. Les autres dépenses sont comptabilisées en charges.

Les frais de recherche et développement sont constatés directement en charges lorsqu'ils ne répondent pas aux conditions d'inscription à l'actif définies par IAS 38.57.

4.3.6. Immobilisations corporelles

Valeur brute

Conformément à la norme IAS 16 les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition ou de production. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation. Lorsque des composants d'une immobilisation corporelle ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes et amorties sur leur durée d'utilité propre.

Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations.

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location financement, telles que définies par la norme IAS 17 « contrats de location », sont présentées à l'actif pour la valeur actualisée des paiements futurs ou la valeur de marché si elle est inférieure lors de leur première comptabilisation. La dette correspondante est inscrite en passifs financiers. Ces immobilisations sont amorties selon le mode et les durées d'utilité décrits ci-dessous, sauf dans les cas où la durée d'utilité du contrat est plus courte et s'il n'est pas prévu de transfert de propriété à l'issue du contrat.

Amortissement

Cas général

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la base du coût d'acquisition, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle et d'une éventuelle dépréciation à compter de la date à laquelle le bien est prêt à être mis en service. Sauf cas particulier, les valeurs résiduelles sont nulles. La durée d'amortissement est fondée sur la durée d'utilité estimée des différentes catégories d'immobilisations, dont les principales sont les suivantes :

Durées d'utilité, en années

Constructions	15 à 20
Matériels et outillages	5 à 8
Agencements constructions	10
Agencements installations	4 à 10
Matériels de transport	4
Mobilier, matériel de bureau	5 à 10

4.3.7. Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé

Selon la norme IAS 36 « dépréciation d'actif », une perte de valeur est enregistrée en résultat lorsque la valeur recouvrable des immobilisations devient inférieure à leur valeur nette comptable.

La valeur recouvrable des immobilisations correspond au montant le plus élevé entre leur juste valeur nette des coûts de cession et leur valeur d'utilité. La valeur nette comptable des immobilisations corporelles et incorporelles fait l'objet de tests dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. Ces tests sont effectués au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie (catégorie limitée pour le Groupe aux écarts d'acquisition et aux marques achetées), ainsi que pour les immobilisations incorporelles en cours.

Pour ce test, les immobilisations sont regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Les UGT sont des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres Groupes d'actifs.

La valeur d'utilité de ces unités est déterminée par référence à des flux futurs de trésorerie avant impôt et actualisés. Le taux d'actualisation est déterminé à chaque clôture sur la base du coût du capital spécifique au Groupe Bigben Interactive ajusté pour prendre en compte les risques spécifiques associés aux unités testées. Les cash-flows sont issus des cash-flows attendus dans le cadre du plan stratégique à 3 ans, élaboré par les entités opérationnelles et validé par la Direction Générale. Au-delà de cet horizon, des cash-flows sont extrapolés par application d'un taux de croissance à l'infini.

Compte-tenu de l'organisation du Groupe Bigben Interactive, les UGT principales ont été définies comme les zones géographiques suivantes : France, Benelux, Allemagne, Angleterre.

Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT, une perte de valeur est enregistrée en résultat pour la différence ; elle est imputée en priorité sur les écarts d'acquisition affectés à l'U.G.T. puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'entité au prorata de la valeur nette comptable de chaque actif de l'unité.

4.3.8. Actifs et passifs financiers

Les actifs financiers comprennent les immobilisations financières, les actifs courants représentant les créances d'exploitation, des titres de créances ou des titres de placement, et la trésorerie.

Les passifs financiers comprennent les emprunts, les autres financements et découverts bancaires et les dettes d'exploitation.

4.3.8.1. Evaluation et comptabilisation des actifs financiers

Placements détenus jusqu'à échéance

Ces actifs sont exclusivement des titres à revenu fixe acquis avec l'intention de les conserver en principe jusqu'à leur échéance. Ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (TIE).

Prêts et créances

Cette catégorie inclut les créances rattachées à des participations, les autres prêts et créances. Ces instruments sont comptabilisés au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE). Ils font l'objet de tests de valeur recouvrable,

effectués dès l'apparition d'indices indiquant que celle-ci serait inférieure à la valeur au bilan de ces actifs, et au minimum à chaque arrêté comptable. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat.

Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente comprennent les titres de placement. Les titres de placement incluent les titres que le Groupe a l'intention de conserver durablement et ceux qui sont cessibles à court terme.

Ces titres sont évalués à leur valeur de marché que le Groupe estime représenter leur juste valeur. Les variations de valeur sont enregistrées directement en contrepartie des capitaux propres. Lorsque l'évaluation à la juste valeur de ces actifs conduit à reconnaître une moins-value latente dans les capitaux propres, cette moins-value passe en résultat si la perte de valeur est importante ou prolongée. Les pertes de valeur sur instruments de capitaux propres classés en disponible à la vente ne peuvent pas être reprises en résultat.

Trésorerie et autres actifs financiers

Les autres actifs financiers et la trésorerie comprennent les liquidités en comptes courants bancaires, les parts d'OPCVM de trésorerie, qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme et ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêt.

Les découverts bancaires remboursables à vue et qui font partie intégrante de la gestion de trésorerie du groupe constituent une composante de la trésorerie pour les besoins du tableau de flux de trésorerie.

4.3.8.2. Evaluation et comptabilisation des passifs financiers

Les emprunts et autres passifs financiers sont évalués au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE).

4.3.9. Stocks

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. Le coût des stocks est déterminé selon la méthode du Prix moyen pondéré. Le coût prend également en compte les frais accessoires, de logistique et de transport, pour amener les stocks à l'endroit où ils se trouvent, conformément à IAS 2- Stocks. Le coût est net des escomptes et des conditions différées obtenus des fournisseurs.

Les coûts d'emprunt ne sont pas inclus dans le coût des stocks.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

4.3.10. Actifs non courants détenus en vue de la vente

Conformément à IFRS 5- Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées, les actifs non courants destinés à la vente sont classés sur une ligne distincte du bilan et sont évalués au montant le plus faible entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de cession.

Les actifs non courants présentés au bilan comme détenus en vue de la vente ne sont plus amortis à compter de la date où ils deviennent disponibles à la vente.

4.3.11. Impôts

Les impôts sur les résultats comprennent les impôts exigibles et les impôts différés.

Les charges ou les produits d'impôt sont comptabilisés au compte de résultat sauf s'ils se rattachent à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres, auquel cas ils sont comptabilisés en capitaux propres.

L'impôt différé est déterminé selon l'approche bilancielle de la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales. Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé : (i) la comptabilisation initiale du goodwill, (ii) la comptabilisation d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable et (iii) les différences temporelles liées à des participations dans des filiales dans la mesure où elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

Les impôts différés sont évalués en tenant compte de l'évolution connue des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la clôture.

Des impôts différés actifs sont constatés sur les déficits fiscaux reportables, dès lors qu'il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces actifs d'impôts pourront être imputés. La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque clôture.

Conformément à la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

4.3.12. Provisions

Conformément à la norme IAS 37 « provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation juridique ou implicite à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers.

Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont actualisées sur la base d'un taux avant impôt qui reflète, le cas échéant, les risques spécifiques au passif.

Si aucune estimation fiable du montant de l'obligation ne peut être effectuée, aucune provision n'est comptabilisée et une information est donnée en annexe.

4.3.13. Engagements de retraites et assimilés

Les salariés du Groupe perçoivent, en complément des allocations de retraite conformes aux législations en vigueur dans les pays où sont implantées les sociétés qui les emploient, des suppléments de retraite et des indemnités de départ à la retraite. Le Groupe offre ces avantages à travers soit, des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies.

Dans le cadre des régimes à cotisations définies le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de primes ; la charge qui correspond aux primes versées est prise en compte en résultat sur l'exercice.

Conformément à la norme IAS 19 « Avantages du personnel », dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements de retraites et assimilés sont évalués suivant la méthode des unités de crédits projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale.

Cette obligation finale est ensuite actualisée. Ces calculs intègrent principalement :

- une hypothèse de date de la retraite fixée généralement à soixante cinq ans pour les salariés français, portée au-delà de soixante ans pour ceux qui, à cet âge, n'ont pas atteint le nombre d'années de cotisations pour obtenir une retraite complète au titre du régime général de l'assurance vieillesse ;
- un taux d'actualisation financière ;
- un taux d'inflation ;
- des hypothèses d'augmentation de salaires et de taux de rotation du personnel.

Ces évaluations sont effectuées tous les ans pour les principaux régimes.

Les gains et pertes actuariels sont générés par des changements d'hypothèses ou des écarts d'expérience (écart entre le projeté et le réel) sur les engagements ou sur les actifs financiers du régime. Ces écarts sont reconnus en résultat immédiatement.

4.3.14. Plans de souscription et d'achat d'actions à prix unitaire convenu

En application de la norme IFRS 2 « Paiements fondés sur des actions », les options de souscription ou d'achat d'actions accordées aux salariés doivent être évaluées à leur juste valeur, laquelle juste valeur doit être constatée dans le compte de résultat sur la période d'acquisition des droits d'exercice par les salariés. La juste valeur des options a été déterminée en utilisant le modèle de valorisation Black & Scholes, sur la base d'hypothèses déterminées par la Direction. Le groupe a procédé à la valorisation et retraité l'ensemble des options octroyées après le 7 novembre 2002 non exerçables au 1^{er} janvier 2005 soit en pratique les options de souscription attribuées dans le cadre du plan du 27 janvier 2003.

L'application de la norme IFRS 2 n'a aucun impact sur le bilan consolidé ni sur les capitaux propres du Groupe. Le montant total de la charge constatée en 2004-05 au titre des options d'achat d'actions s'élève à 0.1 million d'euros. Cette charge a pour contrepartie une augmentation des capitaux propres pour un montant identique. Aucune charge n'est à comptabiliser sur les exercices 2005-06 et 2006-07.

4.3.15. Titres d'autocontrôle

Tous les titres d'autocontrôle détenus par le Groupe sont enregistrés à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Le produit de la cession éventuelle des actions d'autocontrôle est imputé directement en augmentation des capitaux propres, de sorte que les éventuelles plus ou moins-values de cession n'affectent pas le résultat net de l'exercice.

4.3.16. Résultat par action

Le résultat par action est obtenu en divisant le résultat net Part- du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Pour la détermination du résultat dilué par action, le nombre moyen pondéré d'actions est ajusté de l'impact maximal de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires

4.3.17. Tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie est établi en utilisant la méthode indirecte qui met en évidence le passage du résultat à la trésorerie provenant de l'exploitation.

La trésorerie et équivalents à l'ouverture et à la clôture mentionnée dans le tableau de flux comprend les disponibilités et les valeurs mobilières de placement ainsi que les concours bancaires courants.

4.3.18. Enregistrement du revenu

Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs iront au groupe et que ces produits peuvent être évalués de façon fiable.

Les produits des activités ordinaires provenant de la vente de biens sont comptabilisés lorsque l'essentiel des risques et avantages inhérents à la propriété des biens est transféré à l'acheteur.

Compte tenu de l'activité du Groupe, l'intégralité des coûts de prestations commerciales est présentée en réduction du chiffre d'affaires.

4.3.19. Mode de définition des segments et de l'allocation de charges

L'information sectorielle se fonde sur le mode d'organisation du Groupe. Le premier niveau d'information défini est le niveau géographique. Le second niveau d'information défini est le métier ou l'activité. Ceux ci sont définis au regard du suivi opéré en interne au travers des systèmes d'information.

Les résultats, les actifs et passifs incluent les éléments directement affectables au segment considéré ou affectables sur une base raisonnable.

Les transferts entre secteurs sont réalisés aux conditions de marché.

4.4. Périmètre de consolidation

4.4.1. Liste des sociétés reprises dans le périmètre de consolidation

Les entités sont toutes consolidées en intégration globale, à l'exception des sociétés Cadonor et KS Multimedia, mises en équivalence.

Société	2004/2005	2005/2006	2006/2007
	% de contrôle	% de contrôle	% de contrôle
BIGBEN INTERACTIVE SA	Société mère	Société mère	Société mère
ESPACE 3 GAMES (SAS)	100%	100%	100%
YVES BERTELIN (SAS)	100%	100%	-
PLANET DISTRIBUTION Ltd (Grande Bretagne)	100%	-	-
ATOLL SOFT SA (Belgique)	100%	100%	100%
ATOLL SOFT Nederland (Pays Bas)	100%	100%	100%
BIGBEN INTERACTIVE HK Ltd (Hong Kong)	100%	100%	100%
BIGBEN INTERACTIVE GmbH (Allemagne)	100%	100%	100%
BIGBEN INTERACTIVE HOLDINGS UK Ltd (Grande Bretagne)	100%	-	-

4.4.2. Changements du périmètre de consolidation

Ont été exclues du périmètre de consolidation au 31 mars 2006 la filiale britannique Bigben Interactive UK Ltd du fait de sa mise sous Administration le 08 avril 2005 et la filiale française de négoce de montres Yves Bertelin SAS du fait de sa cession le 31 mars 2006.

Aucune autre modification du périmètre de consolidation n'est à noter sur les périodes présentées y compris l'exercice 2006-07.

4.5. Information sectorielle

4.5.1. Niveau primaire (géographique)

31 mars 2007	France	Benelux	Allemagne	Royaume Uni Activité abandonnée	Autres	Eliminations	Total
Produits des activités ordinaires							
- de l'activité	40 480	17 525	8 392		2 030		68 427
- ventes inter-segments	963	128	574		3 828	(5 493)	-
Total	41 443	17 653	8 966		5 858	(5 493)	68 427
Résultat sectoriel	2 680	83	136		257		3 156
Résultat financier							(1 428)
Impôts							473
Résultat avant activités abandonnées							2 201
Résultat des activités abandonnées							-
Résultat							2 201
<i>Actifs sectoriels</i>							
Goodwills	402	1 088					1 490
Autres actifs non courants	11 341	271	91		59		11 762
Actifs courants	23 822	4 814	3 857		1 012		33 505
Actifs d'impôts différés							909
Actif total							47 666
<i>Passifs sectoriels</i>	12 984	1 703	1 176		1 925		17 788
Passif d'impôts							-
Dettes financières							29 003
Capitaux propres							875
Passif total							47 666
Perte de valeur							-
Investissements	991	6	11		106		1 114
Dotation aux amortissements	1 860	125	32		93		2 110

31 mars 2006	France	Benelux	Allemagne	Royaume Uni Activité abandonnée	Autres	Eliminations	Total
Produits des activités ordinaires							
- de l'activité	35 523	15 863	8 422		4 040		63 848
- ventes inter-segments	3 951	158	255		8 173	(12 537)	0
Total	39 474	16 021	8 677	-	12 213	(12 537)	63 848
Résultat sectoriel	(17 628)	(769)	(486)	-	375	0	(18 508)
Résultat financier							(1 508)
Impôts							(240)
Résultat avant activités abandonnées							(20 256)
Résultat des activités abandonnées				3 357			3 357
Résultat							(16 899)
<i>Actifs sectoriels</i>							
Goodwills	402	1 088					1 490
Autres actifs non courants	9 693	357	120		2 406		12 576
Actifs courants	17 223	4 747	2 743		734	0	25 448
Actifs d'impôts différés							600
Actif total							40 114
<i>Passifs sectoriels</i>	13 364	5 885	1 362		2 450	0	23 061
Passif d'impôts							260
Dettes financières							17 839
Capitaux propres							(1 046)
Passif total							40 114
Perte de valeur	-	-	-	-	-		-
Investissements	720	106	2	-	35		863
Dotation aux amortissements	1 971	87	50	-	83		2 192

31 mars 2005	France	Benelux	Allemagne	Royaume Uni	Autres	Eliminations	Total
Produits des activités ordinaires							
- de l'activité	61 727	44 347	11 928	12 852	2 849	-	133 703
ventes inter-segments	7 968	7 376	226	-60	9 358	(24 868)	0
Total	69 695	51 723	12 154	12 792	12 207	(24 868)	133 703
Résultat sectoriel	(12 610)	2 401	(3 455)	(12 410)	745	0	(25 327)
Résultat financier							(2 227)
Impôts							2 096
Résultat							(25 458)
Actifs sectoriels :							
Goodwills	402	1 088	-	-	-		1 490
Autres actifs non courants	13 404	371	170	232	97		14 274
Actifs d'impôts différés							807
Actifs courants	43 568	11 367	4 636	3 062	452		63 085
Actif total							79 656
Passifs sectoriels	9 677	9 924	1 872	15 756	2 425		39 654
Passif d'impôts							371
Dettes financières							44 124
Capitaux propres							-4 493
Passif total							79 656
Pertes de valeur	(1 966)	-	-	(7 477)	-		(9 443)
Investissements	2 835	17	10	133	129		3.124
Dotations aux amortissements	1 906	108	71	91	200		2.376

4.5.2. Niveau secondaire (métiers)

2006-07	France	Benelux	Allemagne	Autres	Royaume Uni	Total
Accessoires	21 593	2 158	8 392	2 031	-	34 174
Dist. exclusive	3 349	15 366	-	-	-	18 715
Audio Cadeaux	4 039	-	-	-	-	4 039
Non exclusif	11 498	-	-	-	-	11 498
Total des produits	40 479	17 524	8 392	2 031	-	68 426

2005-06	France	Benelux	Allemagne	Autres	Royaume Uni	Total
Accessoires	15 055	1 503	8 262	3 425	-	28 245
Dist. exclusive	4 380	14 360	160	-	-	18 900
Audio Cadeaux	6 857	-	-	615	-	7 472
Non exclusif	9 231	-	-	-	-	9 231
Total des produits	35 523	15 863	8 422	4 040	-	63 848

2004-05	France	Benelux	Allemagne	Autres	Royaume Uni	Total
Accessoires	17 717	1 096	9 756	2 653	9 906	41 128
Dist. exclusive	7 975	43 251	2 172	-	2 946	56 344
Audio Cadeaux	13 141	-	-	196	-	13 337
Non exclusif	22 894	-	-	-	-	22 894
Total des produits	61 727	44 347	11 928	2 849	12 852	133 703

V - Notes complémentaires relatives aux comptes de bilan

5.1 Goodwills

Origine	Valeur nette 31/03/2005	Valeur nette 31/03/2006	Valeur brute 31/03/2007	Perte de valeur	Valeur nette 31/03/2007
Atoll Belgique	1.087	1.087	1.087	-	1.087
Espace 3 Game's	335	335	1.685	1.350	335
Vox Diffusion	68	68	68	-	68
Bigben Inter. UK	-	-	-	-	-
Yves Bertelin	-	-	-	-	-
Total	1.490	1.490	2.840	1.350	1.490

5.2 Autres Immobilisations incorporelles

Exercice 2006-07	Ecarts d'acquisition	Autres	Total
Valeur brute début de période	2.840	4.500	7.340
Acquisitions	-	891	891
Acomptes	-	11	11
Diminutions / Sorties *	-	(2.017)	(2.017)
Valeur brute fin de période	2.840	3.385	6.225
Amortissements cumulés début de période	-	3.083	3.083
Dotations aux amortissements	-	1.308	1.308
Diminutions / Amortissements *	-	(2.017)	(2.017)
Amortissements cumulés fin de période	-	2.374	2.374
Perte de valeur cumulée début de période	1.350	-	1.350
Perte de valeur	-	-	-
Perte de valeur cumulée fin de période	1.350	-	1.350
Valeur nette fin de période	1.490	1.011	2.501

Dans le cadre des tests de perte de valeur, le taux d'actualisation avant impôt retenu au 31 mars 2007 est de 10,4 % et le taux de croissance à l'infini retenu est de 2%.

(*) Les contrats de royalties anciens, totalement amortis, et pour lesquels la date limite d'exploitation prévue au contrat était atteinte, ont été mis au rebut.

Exercice 2005-06	Ecarts d'acquisition	Autres	Total
Valeur brute début de période	3.291	6.531	9.822
Acquisitions	-	717	717
Variation de périmètre	-	(2.555)	(2.555)
Diminutions / Sorties	(451)	(193)	(644)
Valeur brute fin de période	2.840	4.500	7.340
Amortissements cumulés début de période	-	2.541	2.541
Dotations aux amortissements	-	1.341	1.341
Variation de périmètre	-	(746)	(746)
Diminutions / Amortissements	-	(53)	(53)
Amortissements cumulés fin de période	-	3.083	3.083
Perte de valeur cumulée début de période	1.801	1.646	3.447
Perte de valeur	-	-	-
Variation de périmètre	(451)	(1.646)	(2.097)
Perte de valeur cumulée fin de période	1.350	-	1.350
Valeur nette fin de période	1.490	1.417	2.907

Les variations de périmètre sont liées à la cession des actifs des sociétés Bigben Interactive Ltd UK et Yves Bertelin. Elles comprennent notamment la cession des marques achetées, soit essentiellement la marque 4 Gamers, cédées le 16 mai 2005 dans le cadre de la cession des actifs de la filiale BBI UK Ltd mise sous Administration le 08 avril 2005.

Exercice 2004-05	Ecart d'acquisition	Autres	Total
Valeur brute début de période	3.291	4.737	8.028
Acquisitions	-	2.355	2.355
Variation de périmètre	-	-	-
Diminutions / Sorties *	-	(482)	(482)
Ecarts de Change	-	(79)	(79)
Valeur brute fin de période	3.291	6.531	9.822
Amortissements cumulés début de période	-	1.793	1.793
Dotations aux amortissements	-	1.262	1.262
Variation de périmètre	-	-	-
Diminutions / Amortissements	-	(482)	(482)
Ecarts de Change	-	(32)	(32)
Amortissements cumulés fin de période	-	2.541	2.541
Perte de valeur cumulée début de période	-	-	-
Perte de valeur *	1.801	1.646	3.447
Variation de périmètre	-	-	-
Perte de valeur cumulée fin de période	1.801	1.646	3.447
Valeur nette fin de période	1.490	2.344	3.834

(*) Au titre du passage aux IFRS, le Groupe a comptabilisé au 31 mars 2005 une perte de valeur de 1.801 million d'euros sur les sociétés Espace 3 et Bertelin.

La perte de valeur comptabilisée sur les Autres immobilisations incorporelles porte sur la valorisation de la marque 4 Gamers pour sa valeur liquidative (incidence 1,5 million d'euro) et la dépréciation des droits au bail de la société Bertelin, pour 0,1 million d'euro sur l'exercice 2004-05.

5.3 Immobilisations corporelles

En k€	2004-05	2005-06	2006-07
Valeur brute début de période	13.195	13.745	12.457
Acquisitions	770	145	218
Diminutions / Sorties	(151)	(302)	(63)
Ecarts de change Brut	(69)	55	(81)
Variation de périmètre – Valeur Brute	-	(1.186)	-
Valeur brute fin de période	13.745	12.457	12.531
Amortissements cumulés début de période	4.139	5.129	4.858
Dotations aux amortissements	1.107	851	802
Diminutions / Amortissements	(70)	(254)	(56)
Ecarts de change Amortissements	(47)	51	(77)
Variation de périmètre – Amortissements	-	(919)	-
Amortissements cumulés fin de période	5.129	4.858	5.527
Perte de valeur cumulée début de période	-	213	-
Perte de valeur	213	-	-
Variation de périmètre – Perte de valeur	-	(213)	-
Perte de valeur cumulée fin de période	213	-	-
Valeur nette fin de période	8.403	7.599	7.004

Les ensembles immobiliers des sites de Lesquin et Libercourt sont financés par crédit bail, le coût de revient des terrains et constructions est de 6 137 k€ amortis pour 1 389 k€, soit une valeur nette de 4 748 k€.

La perte de valeur comptabilisée en 2004-05 sur les Immobilisations corporelles porte essentiellement sur la valorisation des actifs de la filiale Bigben Interactive UK pour sa valeur liquidative (incidence 0,17 million d'euro).

5.4 Part dans les entreprises associées

Les sociétés Cadonor (Filiale de Bigben Interactive sa) et KS Multimédia (Filiale de Bigben Interactive GmbH) ont été mises en équivalence.

Principaux agrégats	(*)Cadonor	(*)KS Multimédia
Capitaux propres	170	25
Chiffre d'affaires	710	-
Résultat net	(44)	(5)

(*) Données au 31 mars 2006

5.5 Autres actifs financiers non courants

	Prêts	Dépôts de garantie	Autres Titres	Total
A l'ouverture de l'exercice 2004-05	-	102	3	105
Acquisitions/ augmentations	-	11	-	11
Cessions	-	-	-	-
Revalorisations	-	-	-	-
Transfert	-	-	-	-
Change	-	-	-	-
A la clôture de l'exercice 2004-05	-	113	3	116
Acquisitions/ augmentations	-	-	-	-
Cessions	-	7	-	7
Revalorisations	-	-	-	-
Transfert	-	-	-	-
Change	-	-	-	-
A la clôture de l'exercice 2005-06	-	106	3	109
Acquisitions/ augmentations	-	5	-	5
Cessions	-	2	-	2
Revalorisations	-	-	-	-
Transfert	-	-	-	-
Change	-	(1)	-	(1)
A la clôture de l'exercice 2006-07	-	108	3	111

5.6 Actifs d'impôts exigibles

En k€	31/03/2005	31/03/2006	31/03/2007
Carry back (1)	3 341	3 381	3.565
Actifs d'impôts exigibles courants	78	129	22
Total des actifs d'impôts exigibles	3 419	3 510	3.587

(1) La créance de Carry-back, à échéance 2010, est comptabilisée au coût amorti.

5.7 Actifs d'impôts différés

En k€	31/03/2005	31/03/2006	31/03/2007
Déficits	375	272	923
Décalages temporaires	432	328	(13)
Total de l'impôt différé	807	600	910

Un actif d'impôt différé sur déficit fiscal a été pris en compte à hauteur de 599 k€ sur Bigben Interactive S.A. sur une partie du déficit fiscal au 31 mars 2007 car il apparaît probable que ces déficits seront récupérés grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours de la période de validité des actifs d'impôts différés.

Il a été constaté des impôts différés actifs de 324 k€ sur les filiales étrangères hors la filiale allemande du fait des perspectives de retour à la profitabilité dans un délai jugé raisonnable de 12 à 24 mois.
Le montant total, en base, des déficits non activés s'élève à 40,4 M€ au 31 mars 2007.

5.8 Créances Clients

En k€	31/03/2005	31/03/2006	31/03/2007
Clients et effets en portefeuille	28.952	13.101	18.028
Perte de valeur pour créances douteuses	6.021	5.095	4.183
Total créances	22.931	8.006	13.845

5.9 Autres créances

En k€	(*) 31/03/2005	31/03/2006	31/03/2007
Etats et collectivités locales (hors IS)	916	1.018	1.215
Personnel	43	51	42
Ristournes Fournisseurs à recevoir	2.165	1.045	1.668
Créances sur cessions immobilisations	3.326	313	-
Affacturage	3.210	1.274	1.936
Charges constatées d'avance	821	1.025	1.210
Acomptes et avances sur commandes	167	316	1.367
Fournisseurs débiteurs et divers	514	425	52
Dépréciation Créances sur immobilisations	(1.002)	-	-
Total	10.160	5.467	7 490

(*) Le contributif du sous groupe anglais s'élève à 2 353 k€

Les créances sur cessions d'immobilisations concernent respectivement la cession de Bertelin au 31 mars 2006 et la cession du bâtiment d'Eastleigh appartenant à notre filiale Bigben Interactive UK au 31 mars 2005. Du fait de la mise en liquidation de cette filiale, la créance avait été ramenée au montant de la dette bancaire ayant financé l'opération soit une dépréciation de 1 002 k€

L'évolution à la baisse du poste « ristournes à recevoir des fournisseurs » de 2,2 M€ en 2004/05 à 1,0 M€ en 2005/06 résulte du fort recul des ristournes de fin d'année (RFA) reçues des éditeurs tiers de jeux vidéo du fait (i) de la baisse des achats pour l'activité de distribution non exclusive (-56 %) et (ii) des importants retours de marchandises effectués sur la même période générant des « ristournes négatives »

5.10 Trésorerie et équivalents de trésorerie

En k€	31/03/2005	31/03/2006	31/03/2007
Trésorerie et équivalents de trésorerie (I)	3.646	1.407	1.332
Concours bancaires (II)	12.445	597	1.794
Intérêts courus (III)	37	179	636
Financements court termes (II)+(III)	12.482	776	2.430
Trésorerie présentée dans le tableau de flux de trésorerie (I)-(II)	(8.799)	810	(462)

5.11 Engagements envers le personnel

31 Mars 2007	01/04/06	Dotations	Utilisations	Reprises sans utilisation	Variation périmètre	31/03/07
Retraites et assimilées	228	17	-	24	-	221
Total	228	17	-	24	-	221

31 Mars 2006	01/04/05	Dotations	Utilisations	Reprises sans utilisation	Variation périmètre	31/03/06
Retraites et assimilées	220	35	-	-	(27)	228
Total	220	35	-	-	(27)	228

31 mars 2005	01/04/04	Dotations	Utilisations	Reprises sans utilisation	Variation périmètre	31/03/05
Retraites et assimilées	214	6	-	-	-	220
Total	214	6	-	-	-	220

Retraites et assimilés

Les engagements sociaux et assimilés qui font l'objet d'une provision ne concernent que les filiales françaises. Il n'y a aucun engagement de cette nature au Benelux, compte-tenu des législations nationales en vigueur.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

Hypothèses retenues	2004-05	2005-06	2006-07
Taux d'actualisation + d'inflation	2,5%	2,5 %	2,5 %
Taux d'augmentation des salaires			
<i>Cadres & Agents de Maîtrise</i>	2,0%	1,0 %	1,0 %
<i>Employés</i>	2,0%	2,0 %	3,0 %

5.12 Passifs financiers courants et non courants

en k€	31/03/2007 Total	Échéance < 1 an	Échéance 1 à 5 ans	Échéance > 5 ans
Emprunts d'origine long terme	18.212	5.514	12.694	4
Emprunts sur locations financement	4.076	237	1.043	2.796
Concours bancaires courants	1.794	1.794	-	-
Intérêts courus non échus	636	636	-	-
Autres financements à court terme	4.285	4.285	-	-
Total des passifs financiers	29.003	12.466	13.737	2.800

en k€	31/03/2006 Total	Échéance < 1 an	Échéance 1 à 5 ans	Échéance > 5 ans
Emprunts d'origine long terme	12.041	326	8.289	3.426
Emprunts sur locations financement	4.305	228	1.004	3.073
Concours bancaires courants	597	597	-	-
Intérêts courus non échus	179	179	-	-
Autres financements à court terme	718	716	2	-
Total des passifs financiers	17.840	2.046	9.295	6.499

La part à court terme des emprunts d'origine long terme s'est réduite de 5.970 k€ à 326 k€ entre le 31 mars 2005 et le 31 mars 2006 du fait de la sortie de la filiale anglaise du périmètre de consolidation (emprunt remboursé par les Joint Administrators pour 2,3M€) et de la conversion prévue des deux tiers de la dette bancaire de BBI SA soit 20.313k€ en capital et de la consolidation à long terme (7 ans) de la dette bancaire résiduelle de BBI SA avec un différé d'amortissement jusqu'au 31 mars 2008.

Les concours bancaires courants sont des crédits d'exploitation accordés aux différentes entités du groupe. Ils s'élevaient à 12.445 k€ au 31 mars 2005 dont 9.025 k€ pour BBI SA. Dans le cadre de la restructuration financière, l'intégralité des concours bancaires de BBI SA a été rachetée par le consortium d'investisseurs le 14 janvier 2006. En conséquence, les concours bancaires courants au 31 mars 2006 s'élèvent à 597 k€ dont 304 k€ pour BBI SA au titre de découverts passagers de type « overnight ».

en k€	(*)31/03/2005 Total	Échéance < 1 an	Échéance 1 à 5 ans	Échéance > 5 ans
Emprunts d'origine long terme	21.580	5.970	10.331	5.279
Emprunts sur locations financement	4.524	220	966	3.338
Concours bancaires courants	12.445	12.445	-	-
Intérêts courus non échus	37	37	-	-
Autres financements à court terme	5.538	5.536	2	-
Total des passifs financiers	44.124	24.208	11.299	8.617

(*) La contribution du sous groupe anglais s'élève à 3.958 k€

Aucune des lignes de crédit accordées au Groupe ne fait l'objet de covenants.

5.13 Autres passifs non courants

En k€	31/03/2005	31/03/2006	31/03/2007
Dettes sur immobilisations > 1an	1.796	1.328	1.337
Investisseurs privés > 1 an	-	-	893
Total	1.796	1.328	2.230

Les dettes sur immobilisations représentent le rachat du solde du capital de Planet Holdings Ltd aux anciens actionnaires (principal+intérêts). L'échéance prévue est à 10 ans (2 avril 2010) avec faculté de remboursement anticipé sur demande de Bigben Interactive S.A. ou des bénéficiaires.

5.14 Provisions courantes

	01/04/06	Dotations	Utilisations	Reprises sans utilisation	Variation périmètre	31/03/07
Plan de Restructurations	196	40	85	-	-	151
Autres provisions	-	-	-	-	-	-
Total	196	40	85	-	-	151

	01/04/05	Dotations	Utilisations	Reprises sans utilisation	Variation périmètre	31/03/06
Plan de Restructurations	197	125	126	-	-	196
Autres provisions	22	-	-	22	-	-
Total	219	125	126	22	-	196

	01/04/04	Dotations	Utilisations	Reprises sans utilisation	Variation périmètre	31/03/05
Plan de Restructurations	-	196	-	-	-	196
Autres provisions	22	-	-	-	-	22
Total	22	196	-	-	-	218

5.15 Autres Crédeurs

En k€	(*) 31/03/2005	31/03/2006	31/03/2007
Etats et collectivités publiques (hors IS)	5.887	4.424	920
Personnel et Organismes sociaux	1.624	1.217	1.182
Remises clients et Clients Crédeurs	6.800	4.154	5.248
Compte courant d'Associé	-	217	20
Investisseur privé	-	726	67
Produits constatés d'avance	21	27	51
Crédeurs divers	953	937	153
Total	15.285	11.702	7.641

(*) La contribution du sous groupe anglais s'élève à 3.087 k€

La part à plus d'un an des postes « Compte courant d'associé et Investisseur privé » à été reclassé au 31 mars 2007 en Autres passifs non courants, la quote-part au 31 mars 2006 s'élevant à 927 k€

La forte baisse du poste « Etats et Collectivités publiques hors IS » correspond essentiellement au remboursement de la dette de tva pour 2 780 k€ainsi qu'au dégrèvement obtenu sur les intérêts et pénalités.

VI - Notes complémentaires au compte de résultat

6.1 Détail des produits des activités ordinaires

En k€	31/03/2005	31/03/2006	31/03/2007
Ventes de marchandises	133.683	63.760	68.427
Prestations de services	20	88	-
Total	133.703	63.848	68.427

Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique des clients

En k€	31/03/2005		31/03/2006		31/03/2007	
Allemagne	11 037	8,3 %	8 084	12,7 %	8.198	12,0%
Belgique	35 931	26,9 %	10 812	16,9 %	10.984	16,1%
France	59 852	44,8 %	34 457	54,0 %	38.577	56,4%
Pays-Bas	7 885	5,9 %	5 129	8,0 %	6.340	9,3%
Royaume-Uni	13 750	10,3 %	2 597	4,1 %	1.534	2,2%
Autres	5 248	3,9 %	2 769	4,3 %	2.794	4,0%
Total	133 703	100,0 %	63 848	100,0 %	68.427	100,0%

6.2 Autres produits de l'activité

En k€	31/03/2005	31/03/2006	31/03/07
Subventions	9	3	-
Autres produits	569	391	306
Total	578	394	306

6.3 Achats consommés

En k€	31/03/2005	31/03/2006	31/03/07
Marchandises	95.837	45.007	40.723
Variation stock Marchandises	12.210	10.022	4.843
Perte de valeur sur stocks	7.643	4.480	824
Total	115.690	59.509	46.390

6.4 Charges externes

En k€	31/03/2005	31/03/2006	31/03/07
Achats non stockés	570	463	366
Autres services extérieurs	2.157	1.963	686
Loyers	1.032	1.082	1.250
Publicité	2.393	709	1.679
Transports sur ventes	2.295	1.588	1.396
Honoraires	1.852	1.905	1.518
Autres Charges externes	2.408	1.168	1.924
Charges externes BBI UK	3.900	-	-
Total	16.607	8.878	8.819

6.5 Charges de personnel

En k€	31/03/2005	31/03/2006	31/03/2007
Salaires et rémunérations	10.466	7.699	6.495
Charges sociales	2.915	2.306	1.869
Versements plans à cotisations définies	283	272	234
Augmentation de la provision pour prestations définies	6	35	(7)
Participation des salariés	-	-	-
Total	13.670	10.312	8.591

6.6 Autres produits opérationnels

En k€	31/03/2005	31/03/2006	31/03/07
Moratoire Tva	-	-	922
Autres produits fiscaux	-	-	23
Autres produits opérationnels	-	-	945

6.7 Autres charges opérationnelles

En k€	31/03/2005	31/03/2006	31/03/07
Différences de gestion	248	250	94
Avances perdues sur Engagement Fournisseurs	440	-	-
Contrôle Fiscal	-	-	146
Litige	-	125	-
Pertes/créances irrécouvrables	273	293	-
Autres charges opérationnelles	961	668	240

6.8 Résultats sur cessions d'actifs non courants

En k€	31/03/2005	31/03/2006	31/03/07
Résultat de cession de la société Y Bertelin	18	(173)	-
Résultat de cession d'autres actifs non courants	-	(126)	6
Total	18	(299)	6

6.9 Pertes de valeur

En k€	31/03/2005	31/03/2006	31/03/07
Perte de valeur sur écarts d'acquisition	(1 801)	-	-
Perte de valeur sur autres immobilisations incorporelles et corporelles hors BBI UK	(165)	-	-
Perte de valeur pour mise en valeur liquidative des actifs de Bigben Interactive UK Ltd	(7 477)	-	-
<i>Dont :</i>			
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	1 524	-	-
<i>Immobilisations corporelles</i>	171	-	-
<i>Stocks</i>	1 350	-	-
<i>Créances Clients</i>	3 275	-	-
<i>Créances cession d'immobilisations</i>	1 007	-	-
<i>Autres</i>	150	-	-
Total	(9 443)	-	-

6.10 Coût de l'endettement

En k€	31/03/2005	31/03/2006	31/03/07
Intérêts sur financement moyen terme	(833)	(631)	(956)
Intérêts sur financement de l'exploitation net des produits net d'escompte et de créances	(1.178)	(433)	(339)
Frais relatifs au crédit bail	(163)	(152)	(170)
Résultat net du financement (sous total)	(2.174)	(1.216)	(1.465)
Résultat sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-	2
Résultat de change	(53)	(292)	35
Produits financiers (sous total)	(53)	(292)	37
Total	(2.227)	(1.508)	(1.428)

6.11 Impôt sur les bénéfices

En k€	31/03/2005	31/03/2006	31/03/07
<i>Impôt exigible</i>	(2.562)	-	(126)
<i>Impôt différé</i>	466	240	(347)
Total impôt	2.096	240	(473)

En k€	31/03/2005	31/03/2006	31/03/07
Résultat consolidé avant impôt et perte de valeur	(25.589)	(16.659)	1 728
taux d'imposition de la SA BBI (Mère)	33.33%	33.33%	33.33%
Impôt théorique	8.530	5.553	576
Impôt réel	2.096	(240)	(473)
<i>Ecart à analyser</i>	6.434	5.793	1.049
IS sur différences permanentes	238	259	309
Corrections antérieures d'IS	8	-	5
Annulation des impôts différés actifs antérieurs	812	-	-
Déficit fiscal utilisé non activé	-	(111)	-
Déficits non activés	4.676	5.447	-
Activation de déficits antérieurs	-	-	724
Différence de taux	700	198	11
<i>Ecart analysé</i>	6.434	5.793	1.049

6.12 Résultat par action

	31/03/2005	31/03/2006	31/03/07
Nombre d'actions ordinaires au 1er Avril	3 540 171	3 540 171	9 790 173
Incidence des actions propres	37 138	37 138	37 138
Actions émises en cours d'exercice *	-	6 250 002	-
Soit Nombre prorata temporis		1 284 723	
Nombre moyen d'actions de 2 euro en circulation	3 503 033	4 787 756	9 753 035
Effet dilutif des options d'achats suivant la méthode du "rachat d'actions"	-	-	-
Exercice des BSA (1 action pour 6 BSA)**	-	-	-
Nombre moyen d'actions après dilution	3 503 033	4 787 756	9 753 035
Nominal des actions (en euros)	2,0	2,0	2,0

* : en date du 14 janvier 2006, relatives à l'augmentation de capital issue de la restructuration financière décrite en 4.2.1.b)

** : L'exercice des BSA est possible entre le 01/04/2007 et le 31/12/2008

Le 29 décembre 2006 il a été procédé par la Société à :

- a) une attribution gratuite de 3.540.171 bons de souscription d'actions (BSA) à raison de 1 BSA par action existante :
- 6 BSA permettront de souscrire une action nouvelle de la société à un prix de souscription de 3,25 € par action (comportant une valeur nominale de 2 € et une prime d'émission de 1,25 €) soit un total de 590.028 actions ;
 - ces BSA seront exerçables à compter du 1^{er} avril 2007 et jusqu'au 31 décembre 2008 ;
 - les BSA seront de même nature et donc assimilés aux BSA visés au point 2. ci-dessous

b) une augmentation de capital réservée par l'émission de 6.250.002 ABSA :

- ces ABSA au prix unitaire de 3,25 € (correspondant à 2 € de valeur nominale et 1,25 € de prime d'émission) ont été souscrites par le consortium d'investisseurs par conversion de 20.312.506,50 € de créances ;
- à chacune de ces actions, est attaché 1 BSA. Les BSA permettront de souscrire à un nombre total de 1.041.667 actions au prix de 3,25 € par action, à raison d'une parité d'exercice de 6 BSA pour 1 action nouvelle ;
- ces BSA seront exerçables à compter du 1^{er} avril 2007 et jusqu'au 31 décembre 2008.

Ces 1.631.695 BSA n'ont aucun effet dilutif au 31 mars 2007.

6.13 Plans d'option d'achat d'actions et de souscription d'actions

	Plan 2001-1	Plan 2003-1
Date d'Assemblée	27/09/2001	17/09/2002
Date du Conseil d'Administration	27/09/2001	27/01/2003
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées	40 000	50 000
<i>Dont part des membres des Comités de Direction et les mandataires sociaux</i>	<i>16 400</i>	<i>21 700</i>
Point de départ d'exercice des options (*)	27/09/2004	27/01/2006
Date d'expiration	27/09/2007	27/01/2009
Prix de souscription	24,00 €	13,17 €
Nombre d'actions souscrites au 31/03/2007	0	0
Nombre d'options pouvant être exercées au 31/03/2007	19 250	24 000
<i>Dont part des membres des Comités de Direction et les mandataires sociaux au 31/03/2007</i>	<i>10 900</i>	<i>12 000</i>

(*) Le plan octroyé par le Conseil d'Administration du 27 janvier 2003 a été évalué et comptabilisé dans le cadre de la norme IFRS2. Le résultat de la valorisation selon le modèle Black & Scholes aboutit à une juste valeur de 8,60 euros pour une option. La charge a été étalée sur la période d'acquisition des droits (3 ans sous condition de présence).

6.14 Dividende proposé à l'Assemblée Générale Annuelle

	31/03/2005	31/03/2006	31/03/07
Montant des dividendes proposés à l'Assemblée Générale des actionnaires	0	0	0
- Valeur unitaire par action ordinaire	0	0	0
- Montant total des dividendes	0	0	0

6.15 Engagement hors bilan

	par	Bénéficiaire	Montant	Montant	Montant	Objet de l'engagement
Engagements donnés			31/03/2005	31/03/2006	31/03/2007	
Nantissement de titres BBI UK Holdings Ltd	BBI SA	Crédit Agricole	81	0	0	Crédit acquisition pour BBI SA
Nantissement de titres BBI UK Ltd	BBI SA	Crédit Agricole	1.113	1.113	1.113	Emission de caution bancaire
Nantissement de titres Espace 3	BBI SA	Deutsche Bank AG	0	2.767	5.267	New Money 1+2 pour BBI SA
Nantissement de titres AtollSoft et BBI GmbH	BBI SA	Deutsche Bank AG	0	0	2.500	New Money 2 pour BBI SA
Nantissement de marques Bigben	BBI SA	Deutsche Bank AG	0	0	9.000	New Money 2+3 pour BBI SA
Nantissement de titres King Games Video	Espace 3	Crédit Agricole	726	497	255	Crédit acquisition pour Espace 3
Caution bancaire	BBI SA	Commerzbank AG	0	0	107	Concours CT à BBI GmbH
Caution	BBI SA	Heller Bank AG	6	0	0	Affacturation BBI GmbH
Hypothèque	Atoll Soft	CBC Banque	279	249	1.520	Financement du Site de Tubize et crédit d'exploitation
Garantie	BBI SA	HSBC Plc	2.403	0	0	Prêt à BBI UK Ltd
Garantie	BBI SA	HSBC Plc	780	0	0	Concours CT à BBI UK Ltd
Garantie	BBI SA	ABN-AMRO HK	3	0	0	Concours CT à BBI HK
Cession Dailly du carry back fiscal	BBI SA	Deutsche Bank AG	0	3.931	3.931	New Money 1+2 pour BBI SA
Caution fiscale	BBI SA	Trésor Public	106	106	106	Redressement TVA de Vox Diffusion (absorbée sept. 2002)

Les marques Bigben, Bigben Interactive, Bigben Télécom et Bigben Sports ont fait l'objet d'un nantissement en faveur de Deutsche Bank AG en garantie d'une ligne de crédit de 3 M€ à 3 ans remboursable en 30 mensualités après un différé d'amortissement de 6 mois conformément aux termes de la convention de crédit conclue le 6 avril 2006. Ce nantissement a été ratifié par l'assemblée générale extraordinaire du 03 juillet 2006.

Autres engagements :

Compte tenu de la situation nette négative de BBI GmbH, la maison mère BBI SA a signé le 06 juin 2006 une déclaration de subordination de ses créances sur la filiale à concurrence d'un montant de 4.757 k€

Les abandons de créance par BBI SA en faveur de la filiale allemande BBI GmbH sont assortis d'une clause de retour à meilleure fortune pour un total de 3.127 k€ (3.000 k€ de principal et 127 k€ d'intérêts).

Un bon de commande d'un montant de 500 k€ a été signé en faveur de Savoye SA pour la fourniture « clé en mains » de la ligne de préparation automatique des colis sur le site logistique de Libercourt.

L'actionnaire institutionnel MI29 a souscrit le 05 avril 2007 un engagement de reprise du crédit bail consenti par Bail Actéa afin de financer la ligne automatique pour le site logistique de Libercourt

	par	Bénéficiaire	Montant	Montant	Montant	Objet de l'engagement
Engagements reçus			31/03/2005	31/03/2006	31/03/2007	
Caution bancaire	Crédit Agricole	BBI SA	1.113	1.113	1.113	Acquisition BBI UK Holdings
Caution personnelle	Alain Falc	DGI	2.852	2.852	0	Apurement moratoire TVA
Caution personnelle	Alain Falc	Deutsche Bank	0	0	500	New Money 3 – Cdt campagne

Date de clôture	31/03/2005			31/03/2006			31/03/2007		
Echéance	Échéance < 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Échéance < 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Échéance < 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Loyers non annulables	685	1 300	361	705	812	263	418	478	183

6.16 Informations relatives aux parties liées

Les transactions avec les parties liées concernent les opérations commerciales ou financières réalisées entre la société mère et ses filiales, et principalement les opérations suivantes :

- Achats et ventes de marchandises,
 - Locations immobilières,
- Avance de trésorerie en compte courant.

Toutes les conventions ci-dessus sont conclues à des conditions normales de marché.

Les transactions réalisées avec les mandataires sociaux concernent leur rémunération qui s'est élevée au cours des deux derniers exercices aux montants suivants en k€:

	Rémunération fixe perçue	Rémunération variable perçue	Charge relative aux stocks options	Jetons de présence	Avantages en nature perçus	Prime d'arrivée et/ou de départ	Régime spécifique de retraites complémentaires
2006-07	249	0	0	6	0	0	0
2005-06	366	0	0	6	0	19	17
2004-05	335	0	0	6	0	0	17

La rémunération de l'ensemble des membres du comité de direction Groupe (dont certains sont mandataires sociaux) au cours des deux derniers exercices s'est élevée aux montants suivants en k€:

	Rémunération fixe perçue	Rémunération variable perçue	Charge relative aux stocks options	Jetons de présence	Avantages en nature perçus	Prime d'arrivée et/ou de départ	Régime spécifique de retraites complémentaires
2006-07	576	0	0	1	0	0	10
2005-06	677	0	0	1	0	0	0
2004-05	528	0	0	1	0	0	0

Monsieur Maxence Hecquard, Administrateur et directeur général délégué de la Société, n'est pas salarié du Groupe mais perçoit des honoraires au titre de son intervention, les honoraires provisionnés au 31 mars 2007 s'élevant à 100 k€ Par ailleurs le Groupe réalise des transactions avec la SCI Falc (détenu à 90% par Monsieur Alain Falc) exploitant d'un magasin de la filiale Espace 3 sur Paris, ainsi qu'avec la SCI Jafa (détenue à 25% par Monsieur Alain Falc, Président du conseil d'administration, et à 25% par Madame Jacqueline de Vrieze, administrateur), qui exploite le magasin de la filiale Espace 3 situé à Valenciennes. Les montants respectifs des loyers facturés est de :

<i>En k€</i>	31/03/2005	31/03/2006	31/03/2007
SCI Falc	36	38	41
SCI Jafa	35	37	37

En janvier 2006, par la signature du protocole et sa substitution aux prêteurs initiaux, Deutsche Bank avait renoncé au règlement en cash d'une quote-part de la dette, cette dernière devant être éteinte par la remise d'actions nouvelles. Par conséquent, en application des dispositions d'IAS 32.16, une quote-part de la dette d'origine avait été reclassée en capitaux propres au 31 mars 2006 pour 20.3 M€ alors même que la livraison des actions est intervenue le 29 décembre 2006. Le solde de la dette soit 8.528 k€ devient de la dette long terme à l'issue de l'opération.

Deutsche Bank a ensuite mis en place, en sus des 3 M€ à 3 ans prévu par le protocole du 14 janvier 2006, des concours supplémentaires à compter du 01 avril 2006 soit :

- le 06 avril 2006 une ligne supplémentaire de crédit de 3 M€ à 3 ans, remboursable en 30 mensualités après un différé de 6 mois.
- le 21 août 2006 un crédit de campagne de 6 M€ au titre des besoins de financement pour la période de Noël, dont 4,5 M€ ont été tirés avant le 30 septembre 2006 et le solde en novembre 2006.

Aucun de ces crédits ne fait l'objet de covenant. Ils font en revanche l'objet de garanties détaillées au paragraphe **6.14 Engagement hors bilan**.

Les frais financiers comptabilisés en faveur de Deutsche Bank au 31 mars 2007 sont détaillés ci-dessous :

<i>En k€</i>	Montant tiré	Intérêts 2006/07	Encours au 31 mars 2007
New Money 1	2.767	203	2.767
New Money 2	3.000	197	2.500
Crédit de campagne	6.000	186	4.000
Dette bancaire LT *	8.528	435	8.528
Total	20.295	1.021	17.795

(*) y compris intérêts intercalaires jusqu'au 29 décembre 2006

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 mars 2007

Mesdames, Messieurs les actionnaires

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Bigben Interactive S.A., relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 4.3.1 aux états financiers concernant l'incertitude relative à la continuité d'exploitation.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les autres éléments suivants :

Estimations comptables

- Ma société procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et des actifs à durée de vie indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans la note 4.3.7. aux états financiers.
- Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que la note 4.3.7 donne une information appropriée.
- Les notes 4.3.11 et 5.7. de l'annexe exposent l'approche retenue par le groupe en matière de suivi de valorisation des impôts différés, approche qui implique des estimations.

Nous avons notamment vérifié le caractère approprié de cette approche et nous avons apprécié les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, revu les calculs effectués par le groupe et examiné les procédures d'approbation de ces estimations par la Direction.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons apprécié le bien-fondé du traitement retenu et les informations fournies dans les notes aux états financiers.

- Votre société constitue des provisions pour dépréciation des stocks de marchandises, tel que décrit en note
Rapport Financier Annuel 2006/07

4.3.9 de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes.

Continuité d'exploitation

Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous estimons que les notes aux états financiers donnent une information appropriée sur la situation du groupe au regard de l'incertitude, mentionnée ci-dessus, pesant sur la continuité de l'exploitation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. A l'exception de l'incidence éventuelle du fait exposé ci-dessus, nous n'avons pas d'autre observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Marcq en Baroeul, le 4 juillet 2007

Roubaix, le 4 juillet 2007

Les commissaires aux comptes

KPMG Audit

Département de KPMG S.A.

Christian de Brianson

Associé

Fiduciaire Métropole Audit

Jean-François Pansard

Associé

Comptes sociaux

I - Bilan au 31 mars 2007

I.1 - Actif

ACTIF	Valeurs Brutes 31/03/07	Amort. Et Prov. 31/03/07	Valeurs Nettes 31/03/07	Valeurs Nettes 31/03/06	Valeurs Nettes 31/03/05
	k€	k€	k€	k€	k€
Actif immobilisé					
<i>Immobilisations incorporelles</i>					
Concessions, brevets	200	139	61	74	92
Avances et acomptes	11	-	11	-	-
	211	139	72	74	92
<i>Immobilisations corporelles</i>					
Terrains	-	-	-	-	-
Constructions	1 677	224	1 453	1 525	1 578
Installations techniques	84	77	7	12	19
Autres immobilisations corporelles	991	738	253	266	328
Immobilisations en cours	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-
	2 752	1 039	1 713	1 803	1 925
<i>Immobilisations financières</i>					
Titres de participation	19 253	16 041	3 212	3 212	7 279
Créances rattachées à des participat.	11 218	11 218	-	1 200	5 000
Autres titres immobilisés	3	-	3	3	3
Prêts	1 188	-	1 188	1 188	1 188
Autres immobilisations financières	5	-	5	1	2
	31 667	27 259	4 408	5 604	13 472
TOTAL	34 630	28 437	6 193	7 481	15 489
Actif circulant					
Stocks et en-cours	18 289	11 157	7 132	6 767	19 994
Avances et acomptes	1 102	-	1 102	113	23
Créances					
Clients et comptes rattachés	15 054	2 672	12 382	5 003	7 810
Autres créances	9 224	421	8 803	7 789	10 502
	24 278	3 093	21 185	12 792	18 312
Valeurs mobilières de placement	1 020	427	593	597	123
Disponibilités	314	-	314	381	35
TOTAL	45 003	14 677	30 326	20 650	38 487
Charges constatées d'avance	198	-	198	703	1 292
Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	-	-	-	-
Ecarts de conversion actif	-	-	-	-	14
TOTAL ACTIF	79 831	43 114	36 717	28 834	55 282

I.2 - Passif

PASSIF	Valeurs Nettes 31/03/2007	Valeurs Nettes 31/03/2006	Valeurs Nettes 31/03/2005
		k€	k€
Capitaux propres			
Capital social	19 580	7 080	7 080
Primes	23 038	15 440	15 440
Réserve légale	707	707	707
Réserves réglementées	-	-	56
Autres réserves	(43 172)	(20 066)	4 727
Résultat de l'exercice	274	(23 106)	(24 858)
TOTAL CAPITAUX PROPRES	427	(19 945)	3 152
Provisions pour risques et charges	701	670	328
Dettes			
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit	18 494	30 510	27 166
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 238	5 470	11 708
Dettes fiscales et sociales	1 182	4 859	5 720
Dettes sur immobilisations	1 362	1 328	1 468
Autres dettes	9 203	5 852	5 638
Produits constatés d'avance	110	87	82
TOTAL DETTES	35 589	48 106	51 782
Ecart de conversion passif	-	3	20
TOTAL PASSIF	36 717	28 834	55 282

II - Compte de résultat au 31 mars 2007

	Valeurs Nettes 31/03/07 k€	Valeurs Nettes 31/03/06 k€	Valeurs Nettes 31/03/05 k€
Produits d'exploitation			
Ventes de marchandises	39 692	31 945	58 834
Ventes de services	48	98	136
Chiffre d'affaires net	39 740	32 043	58 970
Reprises sur amort., provisions et transferts de charges	8 175	11 727	7 666
Autres produits d'exploitation	66	145	448
Total Produits d'exploitation	47 981	43 915	67 084
Charges d'exploitation			
Achats de marchandises	28 290	23 009	41 500
Variation de stocks de marchandises	4 106	8 136	7 904
Autres achats et charges externes	4 850	5 163	6 486
Impôts, taxes et versements assimilés	243	406	318
Salaires et traitements	2 885	3 337	3 790
Charges sociales	1 233	1 430	1 562
Dotations aux amort. des immobilisations	194	218	299
Dotations aux provisions sur actif circulant	1 648	16 876	13 461
Dotations aux provisions pour risques et charges	417	435	156
Autres charges d'exploitation	2 231	473	2 492
	46 097	59 483	77 968
Résultat d'exploitation	1 884	(15 568)	(10 884)
Produits financiers			
Produits financiers de participation	111	1 489	1 968
Produits des autres immobilisations financières	-	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	71	58	33
Reprises sur provisions financières	44	14	25
Gains de change	50	139	266
	276	1 700	2 292
Charges financières			
Dotations aux provisions financières	1 200	6 673	18 190
Intérêts et charges financières	1 381	1 111	1 434
Pertes de change	113	195	200
	2 694	7 979	19 824
Résultat financier	(2 418)	(6 279)	(17 532)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	(534)	(21 847)	(28 416)
Produits exceptionnels			
Sur opérations de gestion	948	-	2
Sur opérations en capital	6	323	22
Reprise sur provisions	-	3 000	-
	954	3 323	24
Charges exceptionnelles			
Sur opérations de gestion	146	340	394
Sur opérations en capital	-	4 242	3
Dotations aux provisions	-	-	-
	146	4 582	397
Résultat exceptionnel	808	(1 259)	(373)
Participation	-	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	(3 931)
RESULTAT NET	274	(23 106)	(24 858)

III – Affectation du résultat

Il sera proposé à l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2007 d'affecter le résultat de la façon suivante :

Origine		
Résultat de l'exercice : bénéfice de	274 294,67 EUR)	
Report à nouveau débiteur (au titre de l'exercice antérieur)	(55 790 055,86 EUR)	
Report à nouveau rectifié	(55 515 761,19 EUR)	
Affectation		
Report à nouveau débiteur		(55 515 761,19 EUR)
TOTAUX :	(55 515 761,19 EUR)	(55 515 761,19 EUR)

Au titre des trois précédents exercices, les dividendes distribués à chaque action et l'avoir fiscal correspondant se sont élevés respectivement à :

Exercice	Dividende distribué	Avoir fiscal	Revenu réel
31-03-2004	0,00 €	0,00 €	0,00 €
31-03-2005	0,00 €	0,00 €	0,00 €
31-03-2006	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Annexe aux comptes sociaux au 31 mars 2007

Comptes sociaux

Ce document constitue l'annexe des comptes sociaux de Bigben Interactive au 31 mars 2007.

Ils présentent un total actif de 36.717 k€ et un bénéfice de 274 k€

Les chiffres indiqués dans cette annexe sont en milliers d'euros, sauf mention particulière.

1. FAITS MAJEURS

1.1 Durant l'exercice clos au 31 mars 2007

a. Développement commercial

- Le marché des consoles de jeu vidéo renoue avec la croissance dès le premier semestre de l'année civile 2006 du fait des consoles nomades (en particulier la DS Lite de Nintendo) puis amorce la phase ascendante du nouveau cycle au deuxième semestre avec la sortie de deux consoles de salon (la Wii de Nintendo avant Noël et la PlayStation 3 de Sony en mars 2007), l'ensemble des consoles « Next Generation » étant donc disponible en fin de période.

- La proximité de la sortie des consoles de salon de nouvelle génération alors annoncée pour la fin de l'année provoquent dès le 1^{er} semestre une obsolescence plus rapide que prévue des anciens supports (PS2, Xbox et GameCube) avec un net impact sur les ventes de hardware et software.

- Le cœur de métier confirme à l'issue de la saison de Noël sa prééminence impactant favorablement la marge brute et la Société est dorénavant en mesure de confirmer son retour à la rentabilité (résultat net consolidé) pour l'exercice clos au 31 mars 2007 :

b. Restructuration financière et continuité d'exploitation

L'exercice a été marqué par la mise en œuvre de la deuxième phase du schéma d'adossement prévue par le protocole du 14 janvier 2006 :

L'augmentation de capital par conversion de la dette bancaire rachetée a été effectuée au cours du deuxième semestre de l'exercice :

- Conversion des deux tiers de la dette bancaire par émission de 6 250 000 actions à bons de souscription (ABSA) au prix unitaire de 3,25 € la souscription par le consortium d'investisseurs intervenant par conversion de 20 312 500 € de créances ;

- Attribution gratuite aux actionnaires existants (avant réalisation de l'émission d'ABSA visée ci-dessus) de 3.540.171 BSA présentant les mêmes caractéristiques et assimilés aux BSA détachés des ABSA ;

- Réalisation de l'augmentation de capital et de l'attribution des BSA le 29 décembre 2006.

Un changement d'actionnariat est intervenu à l'issue de l'opération, la Deutsche Bank Londres, qui a mené le consortium d'investisseurs ayant racheté la dette bancaire de la Société, est devenu actionnaire majoritaire :

- Franchissement à la baisse par Monsieur Alain Falc du seuil de 20 % des actions et droits de vote puisque détenant désormais 17,54 % du capital et 17,48 % des droits de vote ;

- Franchissement à la hausse par Deutsche Bank AG London du seuil de 50% des actions et droits de vote puisque détenant désormais 58,87 % du capital et 58,66 % des droits de vote.

L'actionnariat institutionnel a fait par ailleurs l'objet d'un réaménagement post-opération, Deutsche Bank et MI 29 qui agissent de concert, se sont répartis à parts égales la participation majoritaire obtenue par Deutsche Bank le 29 décembre 2006:

- Cession le 17 janvier 2007 par Deutsche Bank d'un bloc d'actions à MI29, co-signataire du protocole du 14 janvier 2006, avec lequel elle agit de concert.
- Franchissement à la baisse par Deutsche Bank AG London du seuil de 1/3 des actions et droits de vote puisque détenant désormais 28,55 % du capital et 28,45 % des droits de vote.
- Franchissement à la hausse par MI 29 du seuil de 25% des actions et droits de vote puisque détenant désormais 28,55 % du capital et 28,45 % des droits de vote.

c. Autres points Finances :

- Mise en place de concours d'exploitation supplémentaires par DEUTSCHE BANK en sus des 3 M€ à 3 ans prévu par le protocole du 14 janvier 2006 soit :
 - le 06 avril 2006 une ligne supplémentaire de crédit de 3 M€ à 3 ans, remboursable en 30 mensualités après un différé de 6 mois.
 - le 21 août 2006 un crédit de campagne de 6 M€ au titre des besoins de financement pour la période de Noël, dont 4,5 M€ sont tirés avant le 30 septembre 2006 et le solde en novembre 2006.

Aucun des crédits accordés aux diverses entités du Groupe ne fait l'objet de covenant. Ceci s'applique particulièrement à la Société BBI SA, qu'il s'agisse de la consolidation de la dette résiduelle après l'augmentation de capital, souscrite par les investisseurs, de la nouvelle ligne de crédit de 3 M€ mise en place le 26 janvier 2006, de la ligne supplémentaire de crédit de 3 M€ mise en place le 06 avril 2006 ou du crédit de campagne de 6 M€ mis en place le 21 août 2006.

d. Liquidation de l'ancienne filiale Bigben Interactive UK Ltd

L'essentiel des actifs de Bigben Interactive UK Ltd, déclarée en cessation de paiement et placée sous le régime de l'administration le 08 avril 2005, avait fait l'objet d'une cession le 16 mai 2005 et tous les créanciers privilégiés avaient été dédommagés au cours de l'exercice 2005-06. En conséquence, les Joint Administrators ont notifié le 27 juillet 2006 la fin de leur mandat, ce qui a ouvert le processus de liquidation de l'ancienne filiale. Les Joint Administrators ont reçu quitus de leur gestion le 03 avril 2007 et le liquidateur poursuit ses diligences dont l'achèvement est conditionné par la bonne fin d'un dossier de récupération fiscale, le processus de liquidation devrait être achevé avant la clôture du nouvel exercice 2007-08.

e. Moratoire de TVA

La société avait demandé différents moratoires pour sa TVA pour les exercices 2003, 2004 et 2005. Le solde de la dette en principal a été intégralement apuré en décembre 2006 et la société a bénéficié de la remise maximale en termes d'intérêts de retard et pénalités. Le dossier a été donc soldé au 31 décembre 2006.

f. Contrôle fiscal

La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal diligenté par la DVNI (Paris) pour les exercices ouverts à compter du 01 avril 2002 et jusqu'au 31 mars 2006. Le redressement, reçu en date du 20 décembre 2006 mais non encore mis en recouvrement, est de 146 k€, pénalités incluses.

1.2 Evènements post clôture

• Développement commercial :

- Légère croissance du chiffre d'affaires sur le premier semestre de l'exercice 2007/08 du fait d'une évolution contrastée des métiers :
- perspectives très favorables pour les ventes d'accessoires au 1er semestre du nouvel exercice ;
- poursuite du redressement amorcé au deuxième semestre de l'exercice précédent pour la distribution non exclusive et l'audio ;

- recul attendu de la distribution exclusive du fait d'une relative faiblesse de l'actualité éditoriale.
- Mise en service de la ligne automatisée de préparation de colis sur la plate forme logistique de Libercourt début juin 2007.
- **Finances :**
 - Renouvellement par DEUTSCHE BANK du crédit de campagne à hauteur de 7 M€ au titre des besoins de financement pour la période de Noël 2007,

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du code de commerce - art. 9, 11 et 7, 21, 24.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes, indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

En particulier, l'hypothèse de continuité d'exploitation a été maintenue compte tenu des éléments suivants :

- l'exécution fin décembre 2006 des opérations de restructuration financière de la société décrites dans la partie 4.2.1.b) des notes aux états financiers consolidés, avec l'adossement à un consortium d'investisseurs mené par Deutsche Bank, groupe bancaire d'envergure mondiale ;
- la mise à disposition de nouveaux concours d'exploitation de type New Money pour un total de 6 M€ depuis le rachat de la dette par les investisseurs au début de l'année civile 2006 et d'un financement spécifique de 6 M€ pour les besoins liés à la période de Noël 2006 (crédit de campagne) ;
- des orientations prises en matière de gestion afin de rationaliser l'exploitation en France ;
- l'avancement du chantier des cessions d'actifs n'entrant plus dans la stratégie de cœur de métier ;
- le retour au profit de BBI SA en France et le retour à l'équilibre des filiales belges Atoll Soft et allemande Bigben Interactive GmbH, la seule entité du Groupe restant déficitaire étant la filiale de vente au détail Espace 3 ;
- le renouvellement au cours du mois de juin 2007 du crédit de campagne porté à 7 M€ pour les besoins liés à la période de Noël 2007.

2.1 - Changements de méthodes comptables

Aucun changement de méthode n'est intervenu sur l'exercice.

Pour mémoire :

La société a appliqué à compter du 1^{er} avril 2005 les règlements CRC 2003 – 07 et 2004 – 06 relatifs à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Conformément au règlement CRC 02-10, les actifs immobiliers (site de Lesquin) ont fait l'objet en 2005/2006, de façon rétrospective, d'une analyse par composants (gros œuvre, toitures, installations générales et électriques, menuiseries extérieures, agencements intérieurs lourds (sols, etc), agencements intérieurs légers (serrurerie, etc), voierie et réseaux divers). L'application de durée d'amortissement spécifique à chaque composant fait apparaître, d'une part un impact sur les capitaux propres d'ouverture de 8 k€ au 31 mars 2005 et, d'autre part, une diminution de 8 k€ de la charge annuelle d'amortissement par rapport au calcul global antérieur.

2.2 - Changement d'estimation

Compte tenu de l'évolution de la gestion des produits défectueux par les clients allant vers une pratique de retours plus systématiques et celle de la relation commerciale d'une manière générale, il a été constitué, pour la première fois sur l'exercice clos le 31 mars 2006 une provision cohérente au regard des retours mensuels moyens constatés et de l'analyse statistique des ventes et retours de défectueux par nature de produits. Ce changement d'estimation a impacté le résultat au 31 mars 2006 pour -300 k€ et au 31 mars 2007 pour - 60 k€

2.3 - Changement de méthode de présentation

Les méthodes de présentation adoptées dans les comptes annuels au 31 mars 2007 sont identiques à celles utilisées dans les comptes clos au 31 mars 2006 hormis les aspects suivants :

- l'encours de créances clients remises en affacturage n'est plus compensé dans les « Créances clients » à l'actif mais classé en « Autres dettes » au passif alors qu'à présentation identique, le poste Créances Clients serait de 9.141 k€ au 31 mars 2007 au lieu de 13.426 k€;
- les « Charges constatées d'avance » sur Droits de Licences ont été reclassées en « Autres créances » dans le bilan au 31 mars 2007 afin d'obtenir un suivi individualisé des contrats. Le montant des avances consommées sur Droits de Licence, reclassées en Autres créances, s'élèvent à 319 k€ en brut provisionnées pour 50 k€
- à compter de l'exercice clos le 31 mars 2007, les provisions constituées antérieurement sur les produits vendus dans l'exercice font l'objet d'une reprise de provisions au compte de résultat. Les articles en stock, pour lesquels la valeur de réalisation est inférieure au prix de revient, font l'objet d'une dotation. La méthode antérieure consistait à reprendre en

résultat la totalité de la provision de début d'exercice et de constituer une nouvelle provision reprenant éventuellement les articles provisionnés l'année précédente.

2.4 - Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées à l'actif à leur coût d'acquisition.

Ces immobilisations sont amorties selon le plan d'amortissement suivant :

- Logiciels 12 mois, prorata temporis

2.5 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites à leur coût d'acquisition et sont amorties selon le mode linéaire en fonction des durées d'utilisation, selon les plans d'amortissement suivants :

Constructions	15 à 20 ans
Agencements constructions	10 ans
Agencements installations	4 à 10 ans
Matériel et outillage	5 à 8 ans
Matériel de transport	4 ans
Mobilier, matériel de bureau	5 à 10 ans

2.6 – Immobilisations financières

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition à la date d'entrée dans le patrimoine de l'entreprise. Des provisions pour dépréciation sont éventuellement constatées à la clôture de l'exercice, soit en fonction de l'actif net comptable de la participation, soit en fonction de la valeur d'usage de la participation telle qu'évaluée par la direction dans la stratégie d'ensemble du Groupe sur la base d'une approche multicritères, approche en particulier basée sur les cash flows prévisionnels actualisés de la filiale.

Les créances rattachées à des participations correspondent à la conversion d'une partie des créances clients envers les filiales Bigben Interactive UK et Bigben Interactive GmbH.

Le poste prêts correspond au versement effectué auprès d'une société de crédit bail immobilier et représente 50% du coût d'un bâtiment de stockage, dont le premier loyer a été versé en avril 2001.

Les autres immobilisations financières sont composées de cautions versées sur des loyers et de titres immobilisés. Ces titres sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

2.7 - Stocks et encours

Les stocks sont composés de marchandises évaluées au prix moyen pondéré. Le prix d'achat inclut les frais annexes.

Une provision pour dépréciation est constituée sur les articles en stock en fonction de leur ancienneté et de leur valeur de réalisation.

2.8 - Créances

Les créances sont inscrites au bilan pour leur valeur nominale. Toutes les créances ont une échéance à moins d'un an.

Une provision est constituée sur les créances douteuses ou litigieuses ou présentant un risque de recouvrement, après étude individuelle des dossiers.

2.9 - Engagement en matière de retraite

A l'occasion de leur départ en retraite, les salariés ont droit à une allocation prévue par la Convention Collective du Commerce de Gros.

Cet engagement est calculé tenant compte d'un départ en retraite des salariés à l'âge de 65 ans et d'une loi de probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

2.10 - Sensibilité au risque de taux

Concernant le risque de taux, la société possède des lignes de financement à taux variable (Euribor principalement) qui représentent, à la clôture, la totalité des emprunts et dettes financières. Aucun instrument de couverture n'est utilisé.

2.11 – Degré d'exposition au risque de change

Les créances en devises sont valorisées au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice.

Concernant le risque de change, certains achats, principalement les achats d'accessoires, sont effectués en devises (USD, HKD et GBP). Aucun engagement d'achats à terme de devises n'est en cours au 31 mars 2007.

Les dettes en devises non couvertes sont valorisées au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice.

3. NOTES SUR LE BILAN

3.1 - Immobilisations incorporelles

Le tableau des mouvements de l'exercice se présente ainsi :

En k€	31 mars 2005	31 mars 2006	Acquisitions	Cessions	31 mars 2007
Logiciels	194	194	11	5	200
Avances	-	-	11	-	11
Total	194	194	22	5	211

Une avance a été comptabilisée concernant les travaux réalisés par le prestataire informatique intervenant sur la future chaîne automatisée du site logistique de Libercourt.

Le tableau des mouvements des amortissements de l'exercice se présente ainsi :

En k€	31 mars 2005	31 mars 2006	Dotations	Reprises	31 mars 2007
Logiciels	102	120	24	5	139

3.2 - Immobilisations corporelles

Le tableau des mouvements de l'exercice se présente ainsi :

En k€	31 mars 2005	31 mars 2006	Acquisitions	Cessions	31 mars 2007
Terrains	1	1	-	-	1
Bâtiments	1.333	1.342	4	-	1 346
Agencements des Constructions	326	330	-	-	330
Matériel et Outillage	82	83	1	-	84
Agencements des Installations	484	505	13	-	518
Matériel de transport	3	16	1	1	16
Mobilier et Matériel. de bureau	498	450	61	54	457
Immo. corporelles en cours	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-
Total	2.727	2.727	80	55	2.752

Les ensembles immobiliers des sites de Lesquin et Libercourt sont financés par crédit bail. Le coût de revient de la construction du site de Lesquin étant à la clôture supérieur de 1.300 k€ par rapport au financement initialement accordé, ce montant a été immobilisé dans le poste Bâtiments et amorti en fonction des durées d'utilisation des composants identifiés.

Le tableau des mouvements des amortissements de l'exercice se présente ainsi :

En k€	31 mars 2005	31 mars 2006	CRC 2002-10	Dotations	Reprises	31 mars 2007
Bâtiments	69	121	(8)	67	-	180
Agencements des Constructions	11	27		17		44
Matériel et Outillage	63	71		6		77
Agencements des Installations	265	309		43		352
Matériel de transport	3	5		5	1	9
Mobilier et Matériel. De bureau	389	391		40	54	377
Total	800	924	(8)	178	55	1.039

3.3 – Titres de participation

Sociétés	Valeur nette 31 mars 2005	Valeur nette 31 mars 2006	Valeur brute 31 mars 2007	Provisions	Valeur nette 31 mars 2007
Cadonor sarl	46	46	46	-	46
Espace 3 Game's S.A.S.	2.849	-	2.849	2.849	-
Yves Bertelin S.A.S.	1.219	-	-	-	-
Atoll Soft S.A.	2.896	2.897	2.897	-	2.897
Bigben Interactive Holdings UK Ltd (ex Planet Holdings Ltd)	-	-	12.692	12.692	-
Bigben Interactive (HK) Ltd	269	269	269	-	269
Bigben Interactive GmbH	-	-	500	500	-
Total	7.279	3.212	19.253	16.041	3.212

3.4 – Provisions sur titres de participation

Rappel de l'historique

Provisionnement intégral :

- des titres de la filiale anglaise Bigben Interactive Holdings UK Ltd (qui détient 100% des titres de Bigben Interactive UK) soit 12.692 k€ au 31 mars 2005 pour tenir compte de l'arrêt de l'activité en Angleterre et de la mise sous Administration de cette filiale.
- des titres de la filiale allemande Bigben Interactive GmbH soit 500 k€ au 31 mars 2004 pour tenir compte des pertes enregistrées par cette dernière.
- des titres de la filiale française Espace 3 Game's SAS soit 2.849 k€ au 31 mars 2006 compte tenu de la situation nette de l'entité et des prévisions d'activité sur l'exercice en cours.

Dotation de la période :

- Aucune provision n'a été constituée sur l'exercice.

3.5 – Créances rattachées à des participations

Au 31 mars 2004, des créances portant sur des sociétés du groupe ont été reclassées en créances rattachées à des titres de participations. Cette opération s'est faite dans le cadre d'une restructuration de la dette intragroupe.

<u>En k€, valeur brute hors intérêts</u>	31 mars 2005	31 mars 2006	31 mars 2007	Durée
Bigben Interactive UK	6.000	6.000	6.000	4 ans
Bigben Interactive GmbH	8.000	5.000	5.000	8 ans
Provision	(9.000)	(9.800)	(11.000)	
Total en valeur nette hors intérêts	5.000	1.200	-	

Rappel de l'historique

La créance relative à la filiale Bigben Interactive U.K. a été totalement provisionnée au cours de l'exercice 2004/2005.

La créance de 8 M€ vis à vis de la filiale allemande à la filiale Bigben Interactive GmbH a été dépréciée pour 3 M€ au 31 mars 2005 et a ensuite fait l'objet d'un abandon de créance de même montant au 30 septembre 2005. Cet abandon a été accordé par la société mère avec clause de retour à meilleure fortune résultant d'un retour à une situation nette positive ; il est sans impact sur le compte de résultat de Bigben Interactive sur la période du fait de la reprise de provision à due

concurrence. La créance résiduelle de 5 M€ a été provisionnée au 31 mars 2006 à hauteur de 3,8 M€ pour tenir compte du différé de paiement accordé et des facultés de remboursement attendues de la filiale à moyen terme.

Mouvements de la période :

La créance résiduelle de 5 M€ sur la filiale allemande, dépréciée précédemment à hauteur de 3,8 M€ a été intégralement provisionnée au 31 mars 2007 soit une provision complémentaire de 1,2 M€

3.6 – Autres immobilisations financières

En k€	31 mars 2005	31 mars 2006	31 mars 2007
Titres immobilisés	3	3	3
Prêt sur crédit bail immobilier	1.188	1.188	1.188
Dépôts et cautionnements	2	1	5
Total	1.193	1.192	1.196

Le prêt en faveur de Batinorest de 1.188 k€ correspond au financement partiel des travaux sur le site logistique de Libercourt. Il s'agit d'une avance non rémunérée, à échéance en 2012.

3.7 – Stocks et en-cours

En k€	31 mars 2005	31 mars 2006	31 mars 2007
Stocks en valeur brute	30.531	22.396	18.289
Dépréciation	(10.537)	(15.629)	(11.157)
Stocks en valeur nette	19.994	6.767	7.132

Depuis le 31 mars 2005, le Groupe a décidé de procéder à un déstockage accéléré afin d'alléger la structure financière. De ce fait il est tenu compte dans la détermination de la valeur de réalisation des stocks concernés non plus seulement des derniers prix de vente constatés en date d'arrêt, mais également des prix estimés pour permettre un déstockage rapide..

Provision à l'ouverture – 01/04/2006.	(15.629)
Dotations de l'exercice	(569)
Provision consommée sur déstockage.	5.041
Provision à la clôture – 31/03/2007	(11.157)

Un changement de présentation des comptes a été opéré pour cet exercice (Voir paragraphe 2.3).

3.8 – Créances clients et comptes rattachés

En k€	31 mars 2005	31 mars 2006	31 mars 2007
Clients et comptes rattachés	8.830	5.316	13.426
Clients douteux	1.834	2.079	1.628
Provision pour Dépréciation	(2.854)	(2.392)	(2.672)
Total Clients	7.810	5.003	12.382

L'encours de créances clients remises en affacturage est de 4.285 k€ au 31 mars 2007, contre 716 k€ au 31 mars 2006. Contrairement aux exercices précédents où il était compensé dans les « créances clients », l'encours de créances clients remises en affacturage est classé en « Autres dettes » pour un montant de 4.285 k€. A présentation identique, la rubrique « Clients et comptes rattachés » serait de 9.141 k€ au lieu de 13.426 k€

La créance commerciale sur Espace 3 Game's a fait l'objet d'une provision de 930 k€ au 31 mars 2007 compte tenu de ses perspectives d'activité.

3.9 – Autres créances

En k€	31 mars 2005	31 mars 2006	31 mars 2007
Avoirs et ristournes à recevoir des fournisseurs	2.165	1.045	1.481
Fournisseurs débiteurs	108	116	7
Diverses créances	24	23	49
Editeurs Jeux exclusifs	1.402	1.864	319
Comptes courants filiales	371	371	371
Etat, TVA	796	970	1.129
Provision pour Dépréciation	(1.505)	(2.118)	(421)
Sous total Créances Exploitation	3.361	2.271	2.935
Report en arrière des déficits	3.931	3.931	3.931
Créances sur Immob cédées	-	313	-
Affacturage	3.210	1.274	1.937
Total Autres créances	10.502	7.789	8.803

Ces créances sont à échéance à moins d'un an sauf le report en arrière des déficits (mars 2010).

Une nouvelle provision a été constituée sur un éditeur de Jeux exclusifs pour 50 k€, s'ajoutant à celle constituée sur la totalité du compte courant de Bigben Interactive UK (371 k€) à l'exercice précédent.

3.10 – Valeurs mobilières de placement

En k€	31 mars 2005	31 mars 2006	31 mars 2007
Actions propres (valeur brute)	568	568	569
Dépréciation	(446)	(471)	(427)
Actions propres (valeur nette)	122	97	142
OPCVM monétaires	-	500	451
Valeurs mobilières de placement	122	597	593

Ce poste comprend :

- les actions propres détenues au 31 mars 2007 soit 37.138 titres. Leur valeur de marché à cette date étant de 142 k€ une provision a été constatée dans les comptes à hauteur de 427 k€

- un placement en OPCVM monétaire (SICAV « Noam Sécurité C » de Banque NSME) au 31 mars 2007 de 451 k€ L'évaluation a été réalisée à partir de la valeur liquidative au 31 mars 2007, dégageant une plus value latente quasi nulle, ce placement ayant été réalisé le 21/02/2007 et le 29/03/2007.

3.11 – Détail des charges constatées d'avance

En k€	31 mars 2005	31 mars 2006	31 mars 2007
Achats de marchandises	59	8	1
Charges d'exploitation	172	172	197
Droits de licences	1.061	523	-
Frais financiers	-	-	-
Total	1.292	703	198

Les « Charges constatées d'avance » sur Droits de Licences ont été reclassées dans le bilan au 31 mars 2007 en « Autres créances » pour obtenir un suivi individualisé des contrats. Le montant restant au bilan du 31 mars 2007 est de 269 k€net de provisions.

3.12 – Capitaux propres

3.12.1 – Capital social

Le capital social est composé de 9 790 173 actions d'une valeur nominale de 2 €

3.12.2 – Prime d'émission

Lors de l'augmentation de capital, il a été constaté une prime d'émission de 1.25 € par action sur 6 250 002 actions nouvelles soit une prime totale de 7.813 K€

Les frais relatifs à cette augmentation de capital ont été imputés sur cette prime à hauteur de 215 k€

3.12.3 – Réserves

La perte de l'exercice clos le 31 mars 2006, soit (23.106.308 €), a été affectée conformément à l'Assemblée générale mixte du 14 septembre 2006, en report à nouveau débiteur soit :

- Report à nouveau débiteur existant	(32.683.748) €
- Affectation du résultat en report à nouveau	(23.106.308) €

Report à nouveau débiteur (55.790.056) €

3.13.3 – Capitaux propres

Capitaux propres au 31 mars 2004	28.004
Résultat net de l'exercice	(24.858)
Augmentation de capital	7
Capitaux propres au 31 mars 2005	3.153
Résultat net de l'exercice	(23.106)
Application Méthode par Composants	8
Capitaux propres 31 mars 2006	(19.945)
Augmentation de capital	12.500
Prime d'émission nette de frais	7.598
Résultat net de l'exercice	274
Capitaux propres 31 mars 2007	427

3.14 – Provisions pour risques et charges

<u>En k€</u>	31/03/05	31 mars 2006	Dotations	Provisions utilisées	Provisions devenues sans objet	31 mars 2007
Provision pour perte de change	14	-	-	-	-	-
Provision pour Indemnité retraite	164	174	17	-	-	191
Provision pour coûts de liquidation de BBI UK	150	71	-	25	-	46
Provision sur retour produits défectueux	-	300	359	300	-	359
Provision pour risque sur créances clients et fournisseurs	-	125	40	60	-	105
Total	328	670	416	385	-	701

3.15– Emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit

En k€	03/2005	03/2006	03/2007	-1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Emprunts bancaires	18.067	-				
<i>dont emprunts protocolés</i>	<i>17.418</i>	<i>-</i>				
Deutsche Bank – Investisseur		27.260	8.528		7.249	1.279
New Money	-	2.767	9.267	5.200	4.067	
Concours bancaires courants	9.025	304	63	63		
Interets courus Deutsche Bank		147	582	582		
Intérêts courus New Money	74	32	54	54		
Total	27.166	30.510	18.494	5.899	11.316	1.279

Le 15 septembre 2003, la société avait restructuré son endettement bancaire en renforçant ses ressources longues grâce à la reconversion des deux tiers des lignes de court terme antérieures soit 17.418 k€ en crédits moyen et long terme de 2 à 8 ans.

Le 14 janvier 2006, la société s'est vue accorder par un consortium d'investisseurs (constitué de Deutsche Bank, d'un investisseur privé et d'un actionnaire actuel) un schéma de recapitalisation et de restructuration de son passif bancaire s'élevant à 29,5 millions d'euros selon les modalités suivantes :

- cession au consortium par les 10 banques parties à l'accord de restructuration du 15 septembre 2003 de l'intégralité de leurs créances à court, moyen et long terme en date du 31 octobre 2005 ;
- conversion en capital de 20 313 k€ de dette bancaire (2/3) par une émission d'ABSA ;
- rééchelonnement de la dette résiduelle soit 9 222 k€ sur 5 ans à compter du 31 mars 2008.

Dans l'attente de l'opération de conversion en capital réalisée le 29 décembre 2006, la totalité de la dette rachetée par Deutsche Bank (soit 27.260 K€) a figuré en « Emprunts auprès des Ets de crédit », celle rachetée par les investisseurs privés en « Autres dettes » (Compte courant d'associé et Investisseur privé, pour un total de 2.275 k€). Depuis cette date, la dette résiduelle de 9 222 k€ conserve cette ventilation.

Le même protocole prévoit l'ouverture par le consortium d'investisseurs d'une nouvelle ligne de crédit « new money » de 3 M€ à 3 ans remboursable *in fine* qui a été intégralement tirée fin janvier 2006. La part octroyée par Deutsche Bank soit 2.767 k€ est inscrite en « Dettes financières/ New Money » au 31 mars 2006.

Au cours de l'exercice écoulé, Deutsche Bank a mis en place des concours d'exploitation supplémentaires inscrits en « Dettes financières / New Money » comme suit :

- le 06 avril 2006 une ligne supplémentaire de crédit de 3 M€ à 3 ans, remboursable en 30 mensualités après un différé de 6 mois ;
- le 21 août 2006 un crédit de campagne de 6 M€ au titre des besoins de financement pour la période de Noël, dont 4,5 M€ sont tirés avant le 30 septembre 2006 et le solde en novembre 2006.

Au 31 mars 2007, la ligne de crédit octroyée le 06 avril 2006 a fait l'objet de remboursements mensuels à hauteur de 0,5 M€ et celle octroyée le 21 août 2006 d'un remboursement de 2,0 M€

Les concours bancaires courants recouvrent des découverts passagers de type « overnight ».

3.16 – Dettes d'exploitation

Toutes ces dettes sont à moins d'un an, le détail est le suivant :

En k€	31/03/2005	31/03/2006	31/03/2007
Dettes fournisseurs	11.708	5.470	5.238
Dettes sociales	780	773	678
Dettes fiscales	4.940	4.086	504
Total	17.428	10.329	6 420

Les dettes fiscales ont été considérablement réduites du fait du remboursement intégral du principal du Moratoire TVA, les pénalités et intérêts provisionnés au titre des moratoires 2003, 2004 et 2005 pour un montant de 1.022 k€ ont fait l'objet de la remise maximum, laissant à la charge de la société la somme de 100 k€ pour solde de tout compte.

La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal diligenté par la DVNI (Paris) pour les exercices ouverts à compter du 01 avril 2002 et jusqu'au 31 mars 2006. Le redressement, reçu en date du 20 décembre 2006 mais non encore mis en recouvrement, est de 146 k€ pénalités incluses.

3.17 – Autres dettes diverses

En k€	31/03/2005	31/03/2006	31/03/2007
Clients, remises fin d'année à accorder	1.579	827	1.305
Clients créditeurs	4.016	2.497	2.630
Affacturage – Encours Clients	-	-	4.285
Compte courant d'Associé	-	579	225
Investisseur privé	-	1.945	754
Dettes sur immobilisations	1.468	1.328	1.362
Autres créditeurs divers	43	4	4
Total	7.106	7.180	10.565

Les dettes sur immobilisations correspondent essentiellement à la dette sur acquisition des titres Bigben Interactive Holdings UK Ltd.

L'évolution de la provision pour RFA à accorder est à mettre en lien avec la hausse de l'activité au cours de l'exercice.

Les positions créditrices en comptes clients s'expliquent essentiellement par l'émission au cours du premier trimestre civil 2007 des RFA relatives à l'année 2006.

Le Compte courant d'associé, après conversion en capital d'une partie de la dette soit 362 k€, s'élève hors intérêts à 213 k€, se détaillant comme suit :

- 53 k€ de New Money reçu en janvier 2006 et remboursable in fine dans 3 ans.
- 160 k€ remboursable sur 5 ans à compter du 31 mars 2008, soit la partie à moins de 1 an de 8 k€, la partie de 1 an à 5 ans de 128 k€ et celle à plus de 5 ans de 24 k€

Le Compte Investisseur privé, après conversion en capital d'une partie de la dette soit 1.219 k€, s'élève hors intérêts à 714 k€, se détaillant comme suit :

- 180 k€ de New Money, reçu en janvier 2006 et remboursable in fine dans 3 ans.
- 534 k€ remboursable sur 5 ans à compter du 31 mars 2008, soit la partie à moins d'1 an de 27 k€, la partie de 1 an à 5 ans de 427 k€ et celle à plus de 5 ans de 80 k€

3.18 – Eléments relevant de plusieurs postes du bilan et du compte de résultat

Rubriques	Entreprises liées	Participations
Actif immobilisé		
Participations	19.207	46
Créances rattachées à des participations	11.218	-
Actif circulant		
Créances clients et comptes rattachés	6.072	1
Dettes		
Fournisseurs et comptes rattachés	528	-
Résultat financier		
Produits financiers	111	-

Les valeurs indiquées dans ce tableau sont les valeurs brutes, des provisions ayant été constituées à 100 % sur le sous-groupe anglais BBI UK, la filiale allemande BBI GmbH et la filiale française Espace 3 Game's (voir 3.4 « Provisions sur titres de participation »).

3.19 – Détail des charges à payer

En k€	31/03/2005	31/03/2006	31/03/2007
Intérêts courus auprès des Banques	74	48	54
Fournisseurs, factures non parvenues	1.358	501	513
Personnel, congés à payer	272	230	212
Personnel, autres charges à payer	59	76	91
Charges sociales sur congés à payer	101	88	84
Charges sociales sur autres charges	22	68	34
Taxe d'apprentissage	5	5	4
Formation continue	14	13	11
Effort construction	21	18	16
Subvention Handicapés	2	4	2
Contribution sociale de solidarité	114	60	64
Charges fiscales sur congés à payer	7	6	6
Autres charges fiscales à payer	1.081	1.189	378
Taxe professionnelle	28	51	54
Taxe foncière	-	-	-
Clients, remises fin d'année à accorder	1.579	826	1.305
Intérêts Dette Investisseurs	-	160	634
Total	4.737	3.343	3.462

Les « Autres charges fiscales » au 31 mars 2006 comprennent 1.022 k€ d'intérêts et pénalités au titre des moratoires 2003, 2004 et 2005.

Les « Intérêts dette investisseurs » au 31 mars 2006 concernent 160 k€ d'intérêts sur 16 417 k€ de concours moyen terme pour la période du 01 novembre 2005 au 31 janvier 2006, date de règlement aux banques de leurs créances, conformément aux dispositions du protocole du 14 janvier 2006.

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 – Ventilation du chiffre d'affaires

4.1.1 Répartition du chiffre d'affaires par zones géographiques

En k€	31/03/2005	31/03/2006	31/03/2007
France	54.837	29.688	36.766
Exportation et livraisons C.E.	4.133	2.355	2.974
Total	58.970	32.043	39.740

4.1.2 Répartition du chiffre d'affaires sectoriel

En %	31 mars 2005	31 mars 2006	31/03/2007
Accessoires	32 %	48%	56%
Audio – Cadeaux	20 %	16%	10%
Distribution exclusive	14 %	14%	8%
Distribution classique	34 %	22%	26%
Total	100%	100%	100%

4.2 – Autres produits d'exploitation et reprises de provisions

En k€	31/03/2005	31/03/2006	31/03/2007
Reprise sur provisions d'exploitation			
- Stocks	4.571	10.537	5.041
- Actifs circulants	1.703	1.096	(**) 2.495
- Risques et charges	-	79	385
Sous-total	6.274	11.712	7.921
Produits divers d'exploitation			
- Transferts de charges	(*) 1.392	15	254
- Autres produits d'exploitation	448	145	66
Sous-total	1.840	160	320
Total	8.114	11.872	8.241

(*) il s'agit essentiellement de refacturations de frais marketing et de licences aux filiales.

(**) Ce poste concerne essentiellement les contrats de royauté qui pour les anciens contrats provisionnés totalement, il a été décidé de les inscrire en compte de résultat. La reprise de provision constatée s'élève à 1.782 k€

4.3 – Dotations aux amortissements et provisions d'exploitation

En k€	31/03/2005	31/03/2006	31/03/2007
Immobilisations	299	218	194
Stocks	10.537	15.629	569
Autres actifs circulants	2.924	1.247	1.079
Risques et charges	156	435	417
Total	13.916	17.529	2.259

Pour plus d'informations sur la rubrique « Stocks », voir « Règles & méthodes comptables – Stocks et encours 2.7 »

4.4 – Résultat financier

En k€	31/03/2005	31/03/2006	31/03/2007
--------------	-------------------	-------------------	-------------------

Dividendes reçus	1.500	1.300	-
Gains/Pertes de Change	77	(42)	(63)
Intérêts prêts Filiales	468	189	111
Intérêts reçus	32	58	71
Provisions sur titres	(8.741)	(2.848)	-
Provisions sur prêts Filiales	(9.218)	(3.800)	(1.200)
Provisions sur actions propres	(216)	(25)	44
Intérêts versés	(1.434)	(1.111)	(1.381)
Total	(17.532)	(6.279)	(2.418)

4.5 – Résultat exceptionnel

4.5.1 Détail des produits et charges exceptionnels

En k€	31/03/2005	31/03/2006	31/03/2007
Détail des charges exceptionnelles			
Valeur comptables des éléments d'actifs cédés	3	1.231	-
Régularisation Comptes de Tiers et Divers	-	11	-
Amendes et Pénalités	394	340	146
Abandon de créance Bbi GmbH	-	3.000	-
Total	397	4.582	146
Détail des produits exceptionnels			
Produits de cession des éléments d'actif immobilisé cédés	22	323	6
Produits fiscaux	1	-	948
Reprise Provision Créance Bigben GmbH	-	3.000	-
Produits divers	1	-	-
Total	24	3.323	954

La Valeur comptable des éléments d'actifs financiers cédés comprend essentiellement la valeur des titres de la filiale Yves Bertelin cédée le 30 mars 2006 soit 1.219 k€

Les Amendes et pénalités concernent au 31 mars 2006 le moratoire de TVA (Pénalités pour 2005 et intérêts des moratoires 2004 et 2005) et au 31 mars 2007 le redressement de 146 k€ notifié par la DVNI le 20 décembre 2006 (voir 3.6 « Dettes d'exploitant »).

Le poste « Produits fiscaux » correspond essentiellement à la remise gracieuse des pénalités et intérêts sur le moratoire TVA.

4.5.2 Résultat exceptionnel par nature

En k€	31/03/2005	31/03/2006	31/03/2007
Plus value cession actions propres	-	-	-
Plus value cession immobilisation	19	(908)	6
Amendes et pénalités	(394)	(340)	802
Dotation exceptionnelle sur immobilisations	-	-	-
Divers	2	11	-
Total	(373)	(1.259)	808

4.6 – Impôt sur les bénéfices

4.6.1 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

En k€	Résultat courant	Résultat exceptionnel et participation	Divers	Total
Résultat avant impôt	(534)	808	-	274
Taux de droit commun 33.33 %	-	-	-	-
Contribution sociale de 3.30 %	-	-	-	-
IFA 2005 et 2006	-	-	-	-
Report en arrière des déficits	-	-	-	-
Economie d'intégration fiscale	-	-	-	-
<i>Sous total Impôt</i>	-	-	-	-
Résultat après impôt	(534)	808	-	274

4.6.2 – Situation fiscale différée et latente

Impôt dû sur :

Provisions réglementées

Subventions d'investissement

Charges déduites fiscalement non encore comptabilisées

-

Total accroissements

-

Impôt payé d'avance sur :

Charges non déductibles temporairement (année suivante) :

- Participation des salariés

-

- Contribution sociale de solidarité

2

A déduire ultérieurement :

- Provision écart de conversion actif

-

- Provision pour retraite

64

- Provision Service Après Vente Défectueux

120

- Provision Liquidation Angleterre

15

- Produits imposés fiscalement non encore comptabilisés

22

Total allègements

223

Situation fiscale différée nette

(223)

(au taux de droit commun 33,33 %)

Impôt dû sur plus-values différées

néant

Économie d'impôt à imputer sur :

Déficits reportables en avant

(12.185)

Moins valeurs à long terme (au taux réduit à 15 %)

(2.611)

5. AUTRES INFORMATIONS

5.1 – Engagements hors bilan

	par	Bénéficiaire	Montan t	Montan t	Montan t	Objet de l'engagement
Engagements donnés			31/03/2005	31/03/2006	31/03/2007	
Effets escomptés non échus	BBI SA	Banques d'exploitation	1.694	241	262	
Nantissement de titres BBI UK Holdings Ltd	BBI SA	Crédit Agricole	81	0	0	Crédit acquisition pour BBI SA
Nantissement de titres BBI UK Ltd	BBI SA	Crédit Agricole	1.113	1.113	1.113	Emission de caution bancaire
Nantissement de titres Espace 3	BBI SA	Deutsche Bank AG	0	2.767	5.267	New Money 1+2 pour BBI SA
Nantissement de titres AtollSoft et BBI GmbH	BBI SA	Deutsche Bank AG	0	0	2.500	New Money 2 pour BBI SA
Nantissement de marques Bigben	BBI SA	Deutsche Bank AG	0	0	9.000	New Money 2+3 pour BBI SA
Caution bancaire	BBI SA	Commerzbank AG	0	0	107	Concours CT à BBI GmbH
Caution	BBI SA	Heller Bank AG	6	0	0	Affacturation BBI GmbH
Garantie	BBI SA	HSBC Plc	2.403	0	0	Prêt à BBI UK Ltd
Garantie	BBI SA	HSBC Plc	780	0	0	Concours CT à BBI UK Ltd
Garantie	BBI SA	ABN-AMRO HK	3	0	0	Concours CT à BBI HK
Cession Dailly du carry back fiscal	BBI SA	Deutsche Bank AG	0	3.931	3.931	New Money 1+2 pour BBI SA
Caution fiscale	BBI SA	Trésor Public	106	106	106	Redressement TVA de Vox Diffusion (absorbée sept. 2002)

Les marques Bigben, Bigben Interactive, Bigben Télécom et Bigben Sports ont fait l'objet d'un nantissement en faveur de Deutsche Bank AG en garantie d'une ligne de crédit de 3 M€ à 3 ans remboursable en 30 mensualités après un différé d'amortissement de 6 mois conformément aux termes de la convention de crédit conclue le 6 avril 2006. Ce nantissement a été ratifié par l'assemblée générale extraordinaire du 03 juillet 2006.

Autres engagements :

Compte tenu de la situation nette négative de BBI GmbH, la maison mère BBI SA a signé le 06 juin 2006 une déclaration de subordination de ses créances sur la filiale à concurrence d'un montant de 4.757 k€.

Les abandons de créance par BBI SA en faveur de la filiale allemande BBI GmbH sont assortis d'une clause de retour à meilleure fortune pour un total de 3.127 k€ (3.000 k€ de principal et 127 k€ d'intérêts).

	par	Bénéficiaire	Montan t	Montan t	Montan t	Objet de l'engagement
Engagements reçus			31/03/2005	31/03/2006	31/03/2007	
Caution bancaire	Crédit Agricole	BBI SA	1.113	1.113	1.113	Acquisition BBI UK Holdings
Caution personnelle	Alain Falc	DGI	2.852	2.852	0	Apurement moratoire TVA
Caution personnelle	Alain Falc	Deutsche Bank	0	0	500	Crédit de campagne

Un bon de commande d'un montant de 500 k€ a été signé en faveur de Savoye SA pour la fourniture « clé en mains » de la ligne de préparation automatique des colis sur le site logistique de Libercourt.

L'actionnaire institutionnel MI29 a souscrit le 05 avril 2007 un engagement de reprise du crédit bail consenti par Bail Actéa afin de financer la ligne automatique pour le site logistique de Libercourt.

5.2 – Engagements de crédit-bail au 31 mars 2007

En k€	Constructions	Installations Matériel Outillage	Autres	Total
VALEUR ORIGINE	4.949	286	77	5.312
AMORTISSEMENTS				
Cumuls antérieurs	764	121	27	912
Exercice en cours	252	38	19	309
Valeur nette	3.933	127	31	4.091
REDEVANCES PAYEES				
Cumuls antérieurs	1.708	218	40	1.966
Exercice en cours	588	69	27	684
REDEVANCES A PAYER				
A un an au plus	588	32	14	634
A plus d'un an et à moins de 5 ans	2.156	-	-	2.156
A plus de 5 ans	1.108	-	-	1.108
Total	3.852	32	14	3.898
VALEUR RESIDUELLE	-	3	1	4
MONTANT CHARGES	588	69	27	684

5.3 - Stocks-options

En vertu de l'autorisation donnée par l'AGM du 27/09/2001, le Conseil d'Administration du 27 septembre 2001 a consenti un plan d'options à des salariés. Le nombre maximal d'actions de ce plan pouvant être créé sera de 40 000. Le prix de souscription est de 24 € l'action. Les options ne pourront être levées qu'à compter du 27 septembre 2004 jusqu'au 26 septembre 2007.

En vertu de l'autorisation donnée par l'AGM du 17/09/2002, le Conseil d'Administration du 27 janvier 2003 a consenti un plan d'options à des salariés. Le nombre maximal d'actions de ce plan pouvant être créé sera de 50 000. Le prix de souscription est de 13,17 € l'action. Les options ne pourront être levées qu'à compter du 27 janvier 2006 jusqu'au 26 janvier 2009.

Mouvements sur les bons au 31 mars 2007

Date de l'Assemblée Générale	AGE du 27/09/01	AGE du 17/09/02
Nombre d'options initialement attribuées	15.800	21.100
Nombre d'options exercées	-	-
Nombre d'options actuellement en vigueur	8.800	11.700
Point de départ du délai des options	27/09/01	27/01/03
Date d'expiration des options	26/09/07	26/01/09
Prix de souscription par action	24,00 €	13,17 €

5.4 – Bons de souscription d’actions

Le 29 décembre 2006 il a été procédé par la Société à :

a) une attribution gratuite de 3.540.171 BSA à raison de 1 BSA par action existante :

- 6 BSA permettront de souscrire une action nouvelle de la société à un prix de souscription de 3,25 € par action (comportant une valeur nominale de 2 € et une prime d’émission de 1,25 €) soit un total de 590.028 actions ;
- ces BSA seront exerçables à compter du 1^{er} avril 2007 et jusqu’au 31 décembre 2008 ;
- les BSA seront de même nature et donc assimilés aux BSA visés au point b) ci-dessous.

b) une augmentation de capital réservée par l’émission de 6.250.002 ABSA :

- ces ABSA au prix unitaire de 3,25 € (correspondant à 2 € de valeur nominale et 1,25 € de prime d’émission) ont été souscrites par le consortium d’investisseurs par conversion de 20.312.506,50 € de créances ;
- à chacune de ces actions, est attaché 1 BSA. Les BSA permettront de souscrire à un nombre total de 1.041.667 actions au prix de 3,25 € par action, à raison d’une parité d’exercice de 6 BSA pour 1 action nouvelle ;
- ces BSA seront exerçables à compter du 1^{er} avril 2007 et jusqu’au 31 décembre 2008.

Ces BSA n’ont aucun effet dilutif au 31 mars 2007.

5.5 - Rémunérations des dirigeants

Les rémunérations totales brutes versées à l’ensemble des membres du Comité de Direction de la société se sont élevées au titre de l’exercice 2006/2007 à 250 k€ contre 324 k€ en 2005/2006.

5.6 - Effectif fin de période

Personnel salarié	31/03/2005	31/03/2006	31/03/2007
Cadres	30	29	31
Agents de Maîtrise	23	17	19
Employés	87	61	42
Total	140	107	92

5.7 – Droit individuel à la formation (DIF)

Conformément à la loi du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle, les droits acquis par les salariés au titre du DIF s’élèvent au 31 mars 2007 à 4.385 heures.

Au cours de l’année 2006, le nombre d’heures de formation consommées au titre du DIF s’élève à 35 heures.

Compte tenu du peu de demandes de DIF, aucune charge n’a été constatée sur l’exercice.

Le nombre d’heures de DIF restantes au 31 mars 2007 ne comprend pas le prorata du premier trimestre 2007 mais il a été retraité des personnes ayant quitté la société entre le 01/01 et le 31/03/2007.

5.8 - Convention d’intégration fiscale

Une convention d’intégration fiscale a été conclue avec une première prise d’effet pour l’exercice clos le 31 mars 2000. Les sociétés intégrées sont les suivantes :

Sociétés	% détenu par la mère	Date d’entrée dans le Groupe	
Bigben Interactive S.A.	N/A	01/04/1999	Mère
Espace 3 Game’s S.A.S.	100%	01/04/1999	Fille

La méthode d’intégration fiscale retenue prévoit que toute économie d’impôt est acquise à la société mère et constitue pour elle-même un profit exceptionnel d’impôt non taxable. Aucun profit n’a été constaté dans les comptes au 31 mars 2007, toutes les sociétés présentes dans le périmètre sont déficitaires fiscalement.

En contrepartie, la société mère assumera la charge d’impôt résultant du fait que la contribution de sa filiale à l’impôt du groupe est calculée en tenant compte de tous ses déficits.

5.9 – Tableau des filiales et participations

	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés pour la société	Montant du CA hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
Filiales (détenues à + de 50 %) en K€										
Espace 3 Game's S.A.S.	2 000	(2.862)	100%	2 849	-	-	-	5.875	(1.207)	-
Atoll Soft SA, Belgique	300	1.170	100%	2 896	2 896	-	-	17.011	129	-
Bigben Interactive Holdings UK Ltd – Royaume Uni	124	(124)	100%	12.692	-	-	-	-	-	-
Bigben Interactive HK Ltd – Hong-kong	192	657	100%	269	269	-	-	12.774	274	-
Bigben Interactive GmbH Allemagne	500	(5.247)	100%	500	-	5.000	107	8.965	11	-
Participations (détenues entre 10 et 25 %)										
Cadonor Sarl (*)	13	157	25%	46	46	-	-	710	(44)	-

(*) états financiers disponibles au 31 mars 2006.

Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Bigben Interactive S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- la note 2 des états financiers concernant l'incertitude significative relative à la continuité d'exploitation.
- La note 2.3 de l'annexe relative au changement de méthode de présentation de l'encours clients, des droits de licence et des variations de la provision sur stocks.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les autres éléments suivants :

Continuité d'exploitation

Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous estimons que les notes aux états financiers donnent une information appropriée sur la situation du groupe au regard de l'incertitude, mentionnée ci-dessus, pesant sur la continuité de l'exploitation.

Changements comptables

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés du bien-fondé des changements de méthodes de présentation mentionnés ci-dessus et de la présentation qui en a été faite dans la note 2.3 de l'annexe.

Estimations comptables

- Votre société constitue des provisions pour dépréciation des stocks de marchandises, tel que décrit en notes 2.7 et 3.7 de l'annexe

Nos travaux ont consistés à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation et de ces estimations par la direction.

Les notes 2.6 et 3.4 de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation des immobilisations financières, valorisation réalisée sur la base d'une approche impliquant des estimations.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe, et nous avons apprécié les données et hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations retenues par la Direction.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.
- La sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

Marcq en Baroeul, le 4 juillet 2007

Roubaix, le 4 juillet 2007

Les commissaires aux comptes

KPMG Audit

Département de KPMG S.A.

Christian de Brianson

Associé

Fiduciaire Métropole Audit

Jean-François Pansard

Associé

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Exercice clos le 31 mars 2007

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Convention conclue avec la société Bigben Interactive GmbH

Convention d'abandon de créance

- Personne concernée :

Monsieur Alain Falc, Président Directeur Général de Bigben Interactive S.A. et représentant de l'associé unique de Bigben Interactive GmbH.

- Nature et objet :

Convention d'abandon de créance de € 127 452 avec clause de retour à meilleure fortune consenti par votre société à sa filiale en date du 9 mars 2007.

- Modalités :

Au 31 mars 2004, votre société avait décidé la conversion en prêt à moyen terme de certaines créances court terme détenues envers la filiale Bigben Interactive GmbH.

Le montant ainsi converti était de €8 000 000, remboursable sur 96 mois après un différé d'un an. Le taux d'intérêt annuel retenu en rémunération de cette créance était fixé à Euribor 1 mois + 1,5%.

Un avenant à cette convention a ensuite été mis en place au cours de l'exercice clos le 31 mars 2005. Un différé complémentaire de deux ans a été accordé, et les intérêts facturés ont été plafonnés à €250 000 par an. Cette créance a depuis fait l'objet d'un abandon de créance de €3 000 000 en date du 30 septembre 2005, afin de tenir compte des difficultés actuelles de la filiale. Le solde de la créance dans les comptes de votre société est ainsi de €5 000 000 au 31 mars 2007, inchangé par rapport au 31 mars 2006.

Un nouveau différé d'amortissement a été accordé à Bigben Interactive GmbH par le conseil d'administration du 9 mars 2007, la date du premier remboursement en capital étant prévue le 30 avril 2008. Le même conseil a par ailleurs décidé l'abandon des intérêts dus au titre du second semestre 2006-2007 soit 127 452 €. Cet abandon a été consenti avec une clause résolutoire qui prévoit que la créance renaît dès que et dans la mesure où Bigben Interactive GmbH présente un boni de liquidation ou un actif supérieur au passif de la société.

Convention conclue avec la société EFFICAP

Convention de prestations de services

- Personne concernée :

Monsieur Maxence Hecquard, Directeur Général Délégué de Bigben Interactive S.A.

- Nature et objet :

Contrat de service (conseil en gestion) conclu le 14 septembre 2006 entre Bigben Interactive S.A. et Efficap SAS, détachant Monsieur Maxence Hecquard en tant que Directeur Général Délégué pour effectuer une mission d'assistance à la décision en matière de stratégie industrielle, commerciale et financière.

- Modalités :

Le contrat couvre la période de septembre 2006 à janvier 2007. Il a été autorisé par le conseil d'administration du 14 septembre 2006 avec à effet rétroactif au 01 septembre 2006.

Les prestations facturées au cours de l'exercice se sont élevées à 85.500 €

Convention conclue avec la Compagnie Financière MI 29

Convention de prestations de services

- Personne concernée :

Monsieur Maxence Hecquard, Directeur Général Délégué de Bigben Interactive S.A. ; et la Compagnie Financière MI 29, actionnaire disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10%.

- Nature et objet :

Contrat de service (conseil en gestion) conclu le 07 février 2007 entre Bigben Interactive S.A. et son actionnaire MI 29 SA, détachant Monsieur Maxence Hecquard en tant que Directeur Général Délégué pour effectuer une mission d'assistance à la décision en matière de stratégie industrielle, commerciale et financière.

- Modalités :

Le contrat couvre l'intervention de Monsieur Hecquard à compter de février 2007. Il a été autorisé par le conseil d'administration du 07 février 2007 avec effet rétroactif au 01 février 2007.

Les prestations facturées au cours de l'exercice se sont élevées à 14 500 €

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Conventions conclues avec la Société Espace 3 Game's S.A.S.

Convention de soutien de l'activité

- Nature et objet :

Soutien de l'activité de la société Espace 3 Game's S.A.S. par octroi de délais de règlement plus importants que pour les autres clients, sans rémunération financière, et en contrepartie d'informations commerciales détenues dans la société.

- Modalités :

Le solde du compte Espace 3 Game's S.A.S. dans les livres de la société Bigben Interactive S.A. s'élève à €4 517 812 au 31 mars 2007, correspondant environ aux huit derniers mois de chiffre d'affaires.

Bail de sous-location

- Nature et objet :

Sous-location par la société. Espace 3 Game's S.A.S d'une partie des immeubles sociaux, situés rue de la Voyette à Lesquin.

- Modalité :

Les loyers perçus par la société Bigben Interactive S.A. s'élèvent à €9 429 au titre de l'exercice clos au 31 mars 2007.

Convention d'intégration fiscale

- Nature et objet :

Convention d'intégration fiscale entre la société Bigben Interactive S.A., en tant que société mère, et les sociétés Espace 3 Game's S.A.S.

- Modalités :

La méthode d'intégration fiscale retenue prévoit que toute économie d'impôt est acquise à la société mère et constitue pour elle-même un profit exceptionnel d'impôt non taxable. En contrepartie, la société mère assumera la charge d'impôt résultant du fait que la contribution de sa filiale à l'impôt du groupe est calculée en tenant compte de tous ses déficits.

Cette convention est sans effet sur l'exercice clos le 31 mars 2007 du fait du déficit d'ensemble.

Convention conclues avec la société Bigben Interactive UK Ltd

Conventions de prêt à moyen terme

- Nature et objet :

Au 31 mars 2004, conversion en prêt moyen terme de certaines créances court terme détenues par la société Bigben Interactive S.A envers sa filiale Bigben Interactive UK Ltd.

- Modalités :

Le montant ainsi converti était de €6 000 000, remboursable sur 48 mois après un différé d'un an. Le taux d'intérêt annuel retenu en rémunération de cette créance était fixé à Euribor 1 mois + 1,5%

Compte tenu de la liquidation en cours de la filiale, le montant des intérêts calculés au titre de l'exercice clos au 31 mars 2005 est demeuré impayé et aucun intérêt n'a été calculé pour l'exercice clos au 31 mars 2006 et au 31 mars 2007. Le solde de la créance dans les comptes de votre société est ainsi de €6 218 204 au 31 mars 2007.

Conventions conclue avec Monsieur Roland de Saint Victor, administrateur

- Nature et objet :

Mise à disposition par Monsieur Roland de Saint Victor de sommes en compte courant d'associé, dans le cadre du protocole de rachat de la dette bancaire signé en date du 14 janvier 2006.

- Modalités :

Le montant du compte courant s'élève à €521 441 au 31 mars 2006. Dans le cadre d'une émission d'ABSA réservée, réalisée le 29 décembre 2006, Monsieur Roland de Saint Victor a souscrit 111 252 ABSA libérées par compensation avec une partie de ce compte courant (€361 569). Le solde du compte courant s'élève ainsi à €159 872 au 31 mars 2007. Il portera intérêt au taux de Euribor 3 mois + 1.25% l'an et sera rééchelonnée en vingt trimestrialités, avec une première échéance fixée au 31 mars 2008. Le montant des intérêts comptabilisés sur l'exercice 2006/07 est de 12 036 €

Marcq en Baroeul, le 4 juillet 2007

Roubaix, le 4 juillet 2007

Les commissaires aux comptes

KPMG Audit

Département de KPMG S.A.

Fiduciaire Métropole Audit

Christian de Brianson

Associé

Jean-François Pansard

Associé

Honoraires des Commissaires aux comptes

Nous rappelons que le contrôle de la société est exercé par les commissaires aux comptes suivants : KPMG Audit, 159 avenue de la Marne, 59705 Marcq en Baroeul représenté par Monsieur Christian de Brianson et Fiduciaire Métropole Audit (FMA), 22 rue du Château, 59100 Roubaix, représentée par Monsieur Jean-François Pansard.

Le mandat de KPMG Audit, renouvelé le 23 août 2004, prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale à tenir au cours de l'année 2010 pour statuer sur les comptes clos le 31 mars 2010.

Le mandat de FMA, nommé le 30 septembre 2005, prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale à tenir au cours de l'année 2011 pour statuer sur les comptes clos le 31 mars 2011.

Les honoraires suivants leur ont été versés par votre Société pour les deux derniers exercices :

Honoraires des CAC	31 mars 2006			31 mars 2007	
	KPMG	FMA	HCD	KPMG	FMA
Commissariat aux Comptes					
Emetteur	173 718	95 000	5 000	263 164	81 530
Sociétés intégrées globalement (*)	64 302			23 416	14 000
Autres diligences liées à la mission					
Emetteur (**)	4 260	0	0	17 000	1 100
Sociétés intégrées globalement	0	0	0	0	0
<i>Sous-total</i>	<i>242 280</i>	<i>95 000</i>	<i>5 000</i>	<i>303 580</i>	<i>96 360</i>
Autres prestations	0	0	0	0	0
<i>Sous-total</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Total	242 280	95 000	5 000	303 580	96 360

(*) il s'agit des honoraires pour Espace 3 sur les deux exercices et de la prise en charge par votre Société en 2005-06 seulement des honoraires de KPMG UK suite à la mise sous Administration de la filiale.

(**) Les honoraires de KPMG comprennent entre autre choses la revue de Document de référence pour l'augmentation de capital du 29 décembre 2006.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 20 JUILLET 2007

Chers Actionnaires,

- Nous vous avons réunis en Assemblée Générale conformément à la loi et aux dispositions de nos statuts, à l'effet notamment de vous demander de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2007.
 - Les convocations à la présente Assemblée ont été régulièrement effectuées et les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été adressés ou ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.
 - Ces documents ont été transmis au Comité d'Entreprise. (Code du travail L 432-4 al 5)
- Le présent rapport a notamment pour objet de vous présenter la situation de notre société et celle de notre groupe. (233-26 et 232-1)

Les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 mars 2007 ont été établis suivant les mêmes modes de présentation et les mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent. Seuls des changements de présentation ont été effectués soit (i) l'inscription au passif en « Autres dettes » de l'encours de créances clients remises en affacturage sans compensation avec les créances clients à l'actif, (ii) le reclassement en « Autres créances » des charges constatées d'avance sur droits de licence afin d'obtenir un suivi individualisé des contrats et (iii) la constitution d'une nouvelle provision couvrant les seules dépréciations constatées pendant l'exercice. A ce dernier égard, à compter de l'exercice clos le 31 mars 2007, les provisions constituées antérieurement sur les produits vendus dans l'exercice font l'objet d'une reprise de provisions au compte de résultat. Les articles en stock, pour lesquels la valeur de réalisation est inférieure au prix de revient, font l'objet d'une dotation. La méthode antérieure consistait à reprendre en résultat la totalité de la provision de début d'exercice et de constituer une nouvelle provision reprenant éventuellement les articles provisionnés l'année précédente.

Les comptes consolidés du Groupe Bigben Interactive de l'exercice clos le 31 mars 2007 sont comme à l'exercice précédent des états financiers présentés conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

En particulier, l'hypothèse de continuité d'exploitation a été maintenue compte tenu des éléments suivants :

- l'exécution fin décembre 2006 des opérations de restructuration financière de la société décrites dans la partie 4.2.1.b) des notes aux états financiers, avec l'adossement à un consortium d'investisseurs mené par Deutsche Bank, groupe bancaire d'envergure mondiale ;
- la mise à disposition de nouveaux concours d'exploitation de type New Money pour un total de 6 M€ depuis le rachat de la dette par les investisseurs au début de l'année civile 2006 et d'un financement spécifique de 6 M€ pour les besoins liés à la période de Noël 2006 (crédit de campagne) ;
- des orientations prises en matière de gestion afin de rationaliser l'exploitation en France ;
- l'avancement du chantier des cessions d'actifs n'entrant plus dans la stratégie de coeur de métier ;
- le retour au profit de BBI SA en France et le retour à l'équilibre des filiales belges Atoll Soft et allemande Bigben Interactive GmbH, la seule entité du Groupe restant déficitaire étant la filiale de vente au détail Espace 3 ;
- le renouvellement au cours du mois de juin 2007 du crédit de campagne porté à 7 M€ pour les besoins liés à la période de Noël 2007.

1. L'ACTIVITE

1.1 L'ACTIVITE DE L'ENSEMBLE DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE (L 233-26, D. 148)

▪ Nous vous rappelons que les comptes consolidés de l'exercice 2006-2007 intègrent l'activité les sociétés suivantes du groupe :

Société	% de contrôle sur l'exercice
BIGBEN INTERACTIVE SA	Société mère
ESPACE 3 GAMES (SAS)	100%
ATOLL SOFT SA (Belgique)	100%
ATOLL SOFT Nederland (Pays Bas)	100%
BIGBEN INTERACTIVE HK Ltd (Hong Kong)	100%
BIGBEN INTERACTIVE GmbH (Allemagne)	100%

Les comptes consolidés du Groupe au 31 mars 2007 en normes IFRS font apparaître :

- un chiffre d'affaires de 68,4 M€(en progression de 10,0% à périmètre comparable)
- et un résultat Groupe du groupe bénéficiaire de 2,2 M€contre une perte de 16,9 M€pour l'exercice précédent. (L. 233-16, D. 148)

▪ Nous vous demanderons d'approuver ces comptes. (L225-100)

1.2 COMMENTAIRES SUR L'ACTIVITE GLOBALE DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE :

Faits marquants de l'exercice

Le retour à la croissance du marché

L'exercice 2006/07 a été caractérisé par le retour à la croissance du marché des consoles de jeu vidéo:

- le remarquable dynamisme des nouvelles consoles nomades et en particulier celui de la DS Lite de Nintendo a permis de largement compenser au 1^{er} semestre de l'exercice la baisse des ventes de consoles de salon d'ancienne génération (PS2, Xbox et GameCube) dont l'obsolescence s'est accélérée avec un net impact sur les ventes de hardware et software ;
- le dynamisme des produits Nintendo, qu'il s'agisse de la console nomade DS Lite ou de la nouvelle console de salon Wii malgré les difficultés persistantes de son constructeur à livrer un volume répondant à la demande, ainsi que le lancement de la nouvelle console de salon PS3 de Sony dans les derniers jours de l'exercice ont permis de mettre fin à l'attente des consommateurs lié à la sortie d'une nouvelle génération de consoles ;
- la phase ascendante du nouveau cycle s'est manifestée fortement au 3^{ème} trimestre de l'exercice pour se confirmer au 4^{ème} avec un volume d'affaires particulièrement soutenu à une période généralement plus calme après la saison de Noël.

Une exploitation progressivement libérée des contraintes

L'adossement capitalistique à un consortium d'investisseurs mené par Deutsche Bank, groupe bancaire d'envergure mondiale, et les concours d'exploitation accordés par cet établissement ont permis de libérer l'exploitation des contraintes passées :

- l'allocation des ressources du groupe s'est effectuée en fonction des objectifs de chaque activité, même si le cœur de métier et avant tout l'activité liée aux accessoires, le métier le plus margé, représente une part croissante de l'activité totale ;
- la reprise des activités complémentaires en France s'est ainsi confirmée pour la distribution classique grâce à des approvisionnements désormais satisfaisants du fait de la reconstitution progressive du crédit fournisseurs et pour l'activité audio & cadeaux avec la refonte de l'offre vers de nouveaux produits issus de la convergence numérique permettant d'aborder de nouveaux canaux de distribution ;
- le provisionnement effectué l'année dernière a permis de continuer le déstockage dans de bonnes conditions, le niveau de provisionnement s'étant révélé comme adéquat pour éviter de nouvelles pertes.

La restructuration de la dette bancaire et l'adossement

L'exercice 2005/06 avait marqué pour Bigben Interactive une année charnière avec l'adossement à un consortium d'investisseurs mené par Deutsche Bank. Celui-ci avait en effet mis en place un schéma aboutissant à la recapitalisation et la restructuration du passif bancaire de la Société soit environ 30,5 M€, dont les principales modalités étaient comme suit:

- Cession par les 10 banques parties à l'accord de restructuration du 15 septembre 2003 de l'intégralité de leurs créances à court, moyen et long terme au consortium ;
- Conversion des deux tiers de la dette bancaire par émission de 6 250 000 actions à bons de souscription (ABSA) que le consortium souscrita par conversion de 20,3 M€ de créances ;
- Rééchelonnement de la dette résiduelle soit environ 10 M€ sur une période de 5 ans à compter du 31 mars 2008 ;
- Ouverture par les investisseurs conjointement avec DEUTSCHE BANK d'une nouvelle ligne de crédit de 3 M€ à 3 ans remboursable *in fine* ;
- Attribution gratuite aux actionnaires existants (avant réalisation de l'émission d'ABSA visée ci-dessus) de 3 540 171 BSA présentant les mêmes caractéristiques et assimilés aux BSA détachés des ABSA.

La première phase du schéma d'adossement avait été mise en œuvre en janvier 2006 conformément aux prévisions, avec la cession par les banques de leurs créances au consortium d'investisseurs et le tirage par la Société sur la ligne de crédit de 3 M€ susvisée le 26 janvier 2006.

La mise en œuvre de la deuxième phase du schéma d'adossement prévue par le protocole du 14 janvier 2006 est effectuée au cours du deuxième semestre de l'exercice écoulé :

- Autorisation par l'assemblée générale extraordinaire du 03 juillet 2006 de la conversion des deux tiers de la dette bancaire par émission d'actions à bons de souscription (ABSA) et de l'attribution gratuite aux actionnaires existants de bons de souscription d'actions (BSA) présentant les mêmes caractéristiques et assimilés aux BSA détachés des ABSA ;
- Mise au porteur par Monsieur Alain Falc de 1 617 193 actions le 19 septembre 2006 à l'issue de l'AGM du 14 septembre 2006 approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2006 et déclaration de franchissement de seuil à la baisse (50% des droits de vote) ;
- Enregistrement du document de référence par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro R.06-192 en date du 12 décembre 2006 et apposition du visa sur la note d'opération sous le n° 06-487 en date du 22 décembre 2006 ;
- Réalisation de l'augmentation de capital et de l'attribution des BSA le 29 décembre 2006.

Un changement d'actionnariat est intervenu à l'issue de l'opération, la Deutsche Bank Londres, qui a mené le consortium d'investisseurs ayant racheté la dette bancaire de la Société, devient actionnaire majoritaire :

- Franchissement à la baisse par Monsieur Alain Falc du seuil de 20 % des actions et droits de vote puisque détenant désormais 17,54 % du capital et 17,48 % des droits de vote ;
- Franchissement à la hausse par Deutsche Bank AG London du seuil de 50% des actions et droits de vote puisque détenant désormais 58,87 % du capital et 58,66 % des droits de vote.

L'actionnariat institutionnel de la Société a par ailleurs fait l'objet d'un réaménagement post-opération, Deutsche Bank et MI 29 qui agissent de concert, se sont répartis à parts égales la participation majoritaire obtenue le 29 décembre 2006 par Deutsche Bank:

- Cession le 17 janvier 2007 par Deutsche Bank d'un bloc d'actions à MI29, co-signataire du protocole du 14 janvier 2006, avec lequel elle agit de concert.
- Franchissement à la baisse par Deutsche Bank AG London du seuil de 1/3 des actions et droits de vote puisque détenant désormais 28,55 % du capital et 28,45 % des droits de vote.
- Franchissement à la hausse par MI 29 du seuil de 25% des actions et droits de vote puisque détenant désormais 28,55 % du capital et 28,45 % des droits de vote.

Le premier exercice bénéficiaire depuis 4 ans

L'exercice 2006-07 a été une année de retournement pour BIGBEN INTERACTIVE avec la reprise de l'activité en France, le développement de l'activité Accessoires au Benelux et la stabilisation de l'Allemagne. Il s'achève sur le retour à l'équilibre voire au profit de tous les territoires, le renforcement de la position de marché en Accessoires et la consolidation des activités complémentaires (Audio&cadeaux, Distribution non-exclusive) en France.

L'exercice 2004-05 avait été marqué par la prise en compte au 31 mars 2005 de l'impact de l'arrêt de l'activité de la filiale britannique mise en administration le 06 avril 2005 et une valorisation des actifs de cette filiale pour leur valeur liquidative. Le résultat de l'exercice 2005-06 en forte perte reflétait principalement le changement de périmètre commercial de la filiale au Benelux, l'effondrement de la distribution non exclusive en France sans oublier un dernier effort de provisionnement pour permettre un déstockage accéléré en France.

1.3 COMMENTAIRES SUR L'ACTIVITE ET LES RESULTATS DU GROUPE

1.3.1 ACTIVITE ET RESULTATS DU GROUPE

Au cours de cet exercice, le chiffre d'affaires consolidé (produit des activités ordinaires) s'est élevé à 68,4 M€(contre 63,8 M€en 2005/06), le résultat opérationnel à + 3,2 M€contre - 15,2 M€ en 2005/06). Compte tenu de l'incidence d'un résultat financier négatif de 1,4 M€(contre -1,5 M€en 2005/06), le résultat avant impôt s'élève à +1,7 M€(contre - 16,7 M€en 2005/06), de sorte qu'après un produit d'impôt sur les bénéfices de 0,5 M€(contre un impôt de 0,2 M€en 2005/06) et un résultat des activités abandonnées de 0,0 contre +3,3 M€, le résultat part du Groupe s'établit quant à lui à + 2,2 M€(contre -16,9 M€en 2005/06).

Aucun impact n'a été enregistré en 2006/07 au titre des activités abandonnées (BBI UK), les chiffres indiqués ci-dessus s'appliquant également au titre des activités poursuivies.

1.3.2 ACTIVITE ET RESULTATS DES FILIALES

L'activité des entités du Groupe en France est en progression avec un chiffre d'affaires passé de 35,52 M€à 40,48 M€, leur contribution au résultat opérationnel est passée de - 14,27 M€en 2005-06 à + 2,68 M€cette année, celle au résultat Groupe est passée quant à elle d'une perte de 15,27 M€à un profit de 2,01 M€

La contribution de la société faîtière BIGBEN INTERACTIVE SA au chiffre d'affaires est passée de 28,40 M€à 34,60 M€, le résultat opérationnel est passé de -12,62 à + 3,86 M€et le résultat comptable de - 13,55 M€en 2005-06 à + 3,22 M€. Ce résultat reflète principalement la vigueur de l'activité Accessoires en France mais aussi la consolidation des activités complémentaires (Audio&cadeaux et Distribution non exclusive).

La filiale française ESPACE 3-GAME'S SAS, contrôlée à 100% par notre société sur l'exercice, a enregistré une très

légère amélioration de sa contribution au chiffre d'affaires consolidé mais avec un résultat net toujours significativement négatif. Elle clôture son exercice sur un chiffre d'affaires de 5,88 M€ contre 5,49 M€ en 2005/06 et un résultat opérationnel passé de - 1,40 M€ à - 1,18 M€ et une perte réduite de -1,44 M€ en 2005-06 à -1,21 M€

Le sous groupe constitué par la filiale belge ATOLL SOFT ainsi que sa sous-filiale ATOLL SOFT Nederland, contrôlé à 100 %, a réalisé au cours de l'exercice clos le 31 mars 2007, une contribution au chiffre d'affaires consolidé de 17,52 M€ (contre 15,86 M€ en 2005/06),

La filiale Atoll Soft qui voit son résultat opérationnel s'établir à +0,08 M€ (contre -0,77 M€ en 2005/06) et son résultat avant impôt à +0,01 M€ (contre -0,82 M€ en 2005/06), enregistre le retour à l'équilibre avec un résultat comptable de - 0,00 M€ (contre une perte de -0,55 M€ en 2005/06).

La progression d'activité de + 43,6% enregistrée sur le métier de l'accessoire a permis de redresser la situation et devrait permettre une évolution favorable du résultat en 2007-08.

Le sous groupe constitué par la filiale britannique BIGBEN INTERACTIVE HOLDINGS UK Ltd (ex PLANET HOLDINGS Ltd) ainsi que sa sous-filiale BIGBEN INTERACTIVE UK Ltd, contrôlées à 100 %, n'a enregistré aucune activité au cours de l'exercice clos le 31 mars 2007.

L'essentiel des actifs de BIGBEN INTERACTIVE UK Ltd, déclarée en cessation de paiement et placée sous le régime de l'administration le 08 avril 2005, avait fait l'objet d'une cession le 13 mai 2005 et tous les créanciers privilégiés avaient été dédommés au cours de l'exercice 2005-06. En conséquence, les Joint Administrators ont notifié le 27 juillet 2006 la fin de leur mandat, ce qui a ouvert le processus de liquidation de l'ancienne filiale. Les Joint Administrators ont reçu quitus de leur gestion le 03 avril 2007 et le liquidateur poursuit ses diligences dont l'achèvement est conditionné par la bonne fin d'un dossier de récupération fiscale, le processus de liquidation devrait être achevé avant la clôture du nouvel exercice 2007-08.

Pour mémoire, le Groupe a considéré dès le 31 mars 2006 que la filiale était en substance cédée et avait comptabilisé dans le résultat de l'exercice le résultat de cession de cette filiale pour 3,3 M€

Seule subsiste aujourd'hui la société BIGBEN INTERACTIVE HOLDINGS UK Ltd.

La filiale allemande BIGBEN INTERACTIVE GmbH a réalisé un chiffre d'affaires de 8,39 M€ (contre 8,42 M€ en 2005/06); son résultat opérationnel s'élève à + 0,14 M€ (contre - 0,50 M€ en 2005/06), le résultat avant impôt se montant à + 0,01 M€ (contre -0,95 M€ en 2005/06) et le résultat comptable s'élevant à +0,01 M€ (contre - 1,33 M€ en 2005/06).

Le chantier de « reconstruction commerciale » engagé avec l'intervention active du Groupe lui a donc permis de revenir à l'équilibre à l'issue de l'exercice après un premier semestre encore difficile. La part de marché de Bigben Interactive GmbH et la notoriété des gammes d'accessoires Bigben Interactive outre-Rhin devrait lui permettre d'exploiter pleinement ce nouvel élan commercial en 2007/08 et de dégager un profit significatif à l'issue de l'exercice en cours.

La filiale BIGBEN INTERACTIVE (HK) Ltd, contrôlée à 100 %, a enregistré une activité en progression par rapport à celle de l'exercice précédent tandis que ses prestations de conception – développement d'accessoires et de gestion industrielle continuaient à se développer au profit du groupe.. Ainsi BIGBEN INTERACTIVE (HK) Ltd, a réalisé au 31 mars 2006 un chiffre d'affaires en contre-valeur EUR de 2,03 M€ (contre 4,04 M€ en 2005/06); son résultat opérationnel s'élève à 0,26 M€ (contre 0,39 M€ en 2005/06), le résultat avant impôt se montant à 0,26 M€ (contre 0,32 M€ en 2005/06) et le résultat comptable s'élevant à 0,19 M€ (contre 0,25 M€ en 2005/06).

La vie du Groupe

• Implantations :

- Décision d'automatisation de la préparation des colis sur la plateforme de Libercourt (62) avec une mise en service prévue fin mai 2007.

• Finances :

Financement

Mise en place de concours d'exploitation supplémentaires par DEUTSCHE BANK en sus des 3 M€ à 3 ans prévu par le protocole du 14 janvier 2006 soit :

- le 06 avril 2006 une ligne supplémentaire de crédit de 3 M€ à 3 ans, remboursable en 30 mensualités après un différé de 6 mois.

- le 21 août 2006 un crédit de campagne de 6 M€ au titre des besoins de financement pour la période de Noël, dont 4,5 M€ sont tirés avant le 30 septembre 2006 et le solde en novembre 2006.

Aucun des crédits accordés aux diverses entités du Groupe ne fait l'objet de covenant. Ceci s'applique particulièrement à la Société BBI SA, qu'il s'agisse de la consolidation de la dette résiduelle après l'augmentation de capital devant être souscrite par les investisseurs, de la ligne de crédit de 3 M€ mise en place le 26 janvier 2006, de la ligne supplémentaire de crédit de 3 M€ mise en place le 06 avril 2006 ou du crédit de campagne de 6 M€ mis en place le 21 août 2006.

Moratoire de TVA

La société avait demandé différents moratoires pour sa TVA pour les exercices 2003, 2004 et 2005. Le solde de la dette en principal a été intégralement apuré en décembre 2006 et la société a bénéficié de la remise maximale en termes d'intérêts de retard et pénalités. Le dossier a été donc soldé au 31 décembre 2006.

Contrôle fiscal

La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal diligenté par la DVNI (Paris) pour les exercices ouverts à compter du 01 avril 2002 et jusqu'au 31 mars 2006. Le redressement, reçu en date du 20 décembre 2006 mais non encore mis en recouvrement, est de 146 k€ pénalités incluses.

• Juridique

- Cooptation de deux administrateurs représentant l'actionnariat majoritaire, celle-ci étant soumise à la ratification de l'assemblée du 20 juillet 2007.

1.3.3. EVENEMENTS IMPORTANTS DEPUIS LA CLOTURE (L. 232-1)

• **Développement commercial :**

Légère croissance du chiffre d'affaires sur le premier semestre de l'exercice 2007/08 du fait d'une évolution contrastée des métiers :

- perspectives très favorables pour les ventes d'accessoires au 1er semestre du nouvel exercice ;
- poursuite du redressement amorcé au deuxième semestre de l'exercice précédent pour la distribution non exclusive et l'audio ;
- recul attendu de la distribution exclusive du fait d'une relative faiblesse de l'actualité éditoriale.

- Mise en service de la ligne automatisée de préparation de colis sur la plate forme logistique de Libercourt le 04 juin 2007.

• **Finances :**

- Renouvellement par DEUTSCHE BANK du crédit de campagne à hauteur de 7 M€ au titre des besoins de financement pour la période de Noël 2007.

• **Perspectives d'avenir (D. 148)**

Les principales constatations qui sous-tendent les perspectives de chiffre d'affaires et de résultat pour l'exercice 2007/08 sont les suivantes :

- la croissance du marché du jeu vidéo avec la disponibilité de l'ensemble des consoles de salon de nouvelle génération, les ventes de Bigben Interactive, fabricant d'accessoires « adaptables », étant déjà supérieures aux attentes d'un début de cycle ;

- la place toujours plus grande des consoles nomades DS mais aussi PSP, la part de marché de Bigben Interactive en accessoires étant ici supérieure à 60 % en France et en Allemagne ;

- un niveau global de commandes à l'approche de l'été supérieur à l'exercice précédent et des ventes consommateurs des produits achetés par les clients finaux à l'unisson, présageant une saison de Noël 2007 active ;

- la prééminence du cœur de métier dans la structure d'activité du Groupe avec une part croissante de l'Accessoire, aujourd'hui devenu le premier métier du Groupe (50%), avec pour corollaire la progression des ventes et de la marge en valeur absolue sur les deux premiers mois de l'exercice en cours.

Le plan d'action du Groupe pour l'exercice 2007-08 s'articule autour d'une double préoccupation : conforter le leadership en accessoires et conserver une structure d'exploitation la plus souple possible pour assurer le retour de la croissance dans de bonnes conditions :

- l'export reste le premier axe de développement afin de conforter le leadership atteint sur les principaux marchés d'Europe continentale, avec pour objectif de doubler le volume des ventes export ;
- le renforcement des partenariats avec les constructeurs pour offrir des gammes d'accessoires licenciés et la déclinaison de concepts innovants comme le Shootpad pour les nouvelles consoles ;
- le développement d'une structure intégrée à travers le Groupe pour la commercialisation des accessoires et la gestion optimisée des stocks, s'appuyant sur l'automatisation du site logistique de Libercourt et la centralisation des prestations pour les clientèles françaises et allemandes sur ce site.

Compte tenu de ce qui précède et en l'état actuel de ses connaissances sur l'évolution à court terme du marché, le Groupe BIGBEN INTERACTIVE se donne comme objectif un chiffre d'affaires annuel en croissance mesurée et un résultat opérationnel supérieur à 7% pour l'exercice 2007-08, le métier de l'Accessoire représentant alors plus de moitié des ventes et des trois quarts de la marge brute.

Calendrier prévisionnel des communications financières à venir.

Chiffre d'affaires 1 ^{er} trimestre	30 juillet 2007
Chiffre d'affaires 2 ^{ème} trimestre	06 novembre 2007
Chiffre d'affaires 3 ^{ème} trimestre	06 février 2008
Chiffre d'affaires 4 ^{ème} trimestre	13 mai 2008
Résultats semestriels:	29 novembre 2007
Résultats annuels définitifs :	5 juin 2008

1.3.4. L'ACTIVITE DU GROUPE PAR BRANCHES D'ACTIVITE

Résilience des coeurs de métier

Au cours de l'exercice écoulé, le chiffre d'affaires est réparti entre ses divers métiers comme suit :

- les montres et cadeaux d'entreprise ont réalisé un chiffre d'affaires de 4,0 M€ soit une régression de 46% par rapport à l'exercice précédent compte tenu de la cession de la filiale de négoce de montres Yves Bertelin;
- les accessoires ont enregistré une forte progression du chiffre d'affaires à 34,2 M€ (contre 28,2 M€ soit + 21 %) avec des ventes très soutenues en France et l'implantation renforcée de la marque au Benelux en particulier aux Pays-Bas ;
- la distribution exclusive de logiciels de jeux vidéo, malgré l'impact des ventes du jeu David Douillet Judo au 1^{er} semestre, a enregistré un chiffre de 18,9 M€ en recul de - 8 % par rapport à l'exercice précédent, du fait de la politique conservatrice adoptée en matière de catalogue;
- la distribution non exclusive a progressé de 25 % avec 11,5 M€ de ventes à la clôture de l'exercice, cette reprise reflétant le retour à la normale en matière d'approvisionnements du fait de la reconstitution du crédit fournisseurs.

Implantation des coeurs de métier dans l'ensemble du groupe

Le Groupe dispose aujourd'hui avec la conception-fabrication d'accessoires pour consoles et la distribution exclusive de logiciels de jeux, de deux coeurs de métier qu'il décline à l'échelle pan-européenne selon les compétences des implantations du groupe dans chaque territoire.

La période écoulée a confirmé l'évolution positive de la structure d'activité du Groupe puisque, sur l'ensemble de l'exercice, les accessoires, métier le plus rémunérateur du Groupe, constituent la moitié et la distribution exclusive plus d'un quart de l'activité.

Métiers (chiffres annuels cumulés)	31.03.2006 *	31.03.2006 * <i>Hors Yves Bertelin</i>	31.03.2007
Accessoires	44,4 %	45,6 %	49,9 %
Distribution exclusive	29,4 %	30,3 %	27,4 %
Coeur de métier Groupe	73,8 %	75,9 %	77,3 %
Audio & Cadeaux	11,7 %	9,3 %	5,9 %
Non exclusif	14,5 %	14,8 %	16,8 %
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %

(*) chiffres issus du management reporting, retraités selon normes IFRS

Grâce à cette prééminence du coeur de métier impactant favorablement la marge brute, le Groupe est dorénavant en mesure de confirmer son retour à la profitabilité (résultat net consolidé) pour l'exercice clos au 31 mars 2007.

Au dernier trimestre de l'exercice, le métier de l'Accessoire, porté par une situation extraordinaire de marché, a plus que doublé (+113,7%) au niveau consolidé ses ventes à périmètre comparable par rapport à la même période de l'exercice 2006/07. Cela résulte en particulier des ventes massives d'accessoires pour la console Nintendo Wii et du succès, exceptionnel pour un début de cycle, des nouveaux produits pour la console de salon PS3 de Sony

Cette nouvelle progression sur le métier des Accessoires et la stabilité de l'ensemble du coeur de métier valide à nouveau la stratégie adoptée depuis trois ans par le Groupe BIGBEN INTERACTIVE avec un impact favorable sur la marge brute du Groupe.

1.3.5 PRISES DE PARTICIPATION ET DE CONTROLE

Nous vous précisons enfin, qu'au cours de l'exercice clos le 31 mars 2007, il n'a été réalisé aucune participation de plus de 5 % en capital ou contrôle.(233-6 al 1, L. 247.1):

1.3.6 FACTEURS DE RISQUE CONCERNANT L'ACTIVITE DE GROUPE ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

a) Engagements hors bilan :

Société

<i>en k €</i>	2004/05	2005-06	2006-07
Cautions de contre-garantie sur marchés	0	0	0
Créances cédées non échues (Dailly, escompte)*	1.694	4.172	4.193
Nantissements hypothèques et sûretés réelles	1.194	3.880	17.880
Avals, cautions et garanties données	3.298	106	213
Autres engagements donnés (crédit-bail)	417	374	46
Total	6.603	8.532	22.332

Groupe

<i>en k €</i>	2004/05	2005-06	2006-07
Cautions de contre-garantie sur marchés	0	0	0
Créances cédées non échues (Dailly, escompte) *	0	3.931	3.931
Nantissements hypothèques et sûretés réelles	2.199	4.626	19.655
Avals, cautions et garanties données	3.298	106	213
Autres engagements donnés (crédit-bail)	417	374	46
Total	5.914	9.037	23.845

* Les effets escomptés non échus (EENE) comptabilisés en engagements dans les comptes de la Société font l'objet d'un retraitement bilanciel dans les comptes consolidés

b) Risques significatifs

Risque de liquidité

Les filiales sont essentiellement financées par des concours court terme et le recours à l'affacturage. A l'exception de BBI GmbH, elles ne bénéficient plus de la garantie donnée par la Société en tant que maison-mère, aux établissements qui leur accordent des financements. Nonobstant les mérites et les surfaces financières de ces filiales, la pérennité de leur refinancement local (hors affacturage) dépend néanmoins de la perception du standing financier de leur maison-mère que peuvent avoir leurs bailleurs de fonds.

A l'exception de la garantie du financement immobilier d'Atoll Soft, il n'existe aucune sûreté réelle en contrepartie des dettes financières inscrites au bilan.

En revanche, la nouvelle ligne de crédit accordée par Deutsche Bank le 06 avril 2006 a fait l'objet de nantissement de titres (Espace3, Atoll Soft SA et Bigben Interactive GmbH), de marques (Big Ben, Bigben Interactive, Bigben Telecom, Big Ben Sports) et d'une cession Dailly sur le carry-back fiscal de la Société.

En pratique, le consortium d'investisseurs a injecté 12 M€ d'argent frais depuis son intervention dont 9 M€ au cours de l'exercice 2006/07 (NewMoney2 et crédit de campagne). Ces deux derniers crédits sont amortis à concurrence de 2,5 M€ au 31 mars 2007 soit (0,5 M€ sur le NewMoney et 2,0 M€ sur le crédit de campagne). A cet apport s'ajoute la consolidation de 9,2 M€ de dette bancaire rachetée en prêt long terme s'amortissant à compter d'avril 2008.

La rapide décroissance du chiffre d'affaires de la Société liée largement à l'effondrement de l'activité de grossiste, avait alourdi de manière spectaculaire le poids de sa dette au cours des deux exercices antérieurs 2004/05 et 2005/06. La réduction de la dette nette dans les comptes sociaux au 31 mars 2007 est due à la comptabilisation à cette date de la conversion de 2/3 de la dette bancaire en capital soit 20,3 M€ alors que cela est déjà intervenu au 31 mars 2006 dans les comptes consolidés en normes IFRS.

Social	2004/05	2005/06	2006/07	Var.
CA (en M€)	59,0	32,0	39,7	+ 24%
Endettement net	27,1	30,1	18,2	-40 %
dette nette / CA (en jours)	166	338	165	-51%
dette fin / CA (en jours)	166	343	168	-51%

La progression du poids de la dette dans les comptes consolidés est beaucoup moins rapide, témoignant ainsi du faible endettement des autres filiales.

Consolidé	2004/05	2005/06	2006/07	Var.
CA (en M€)	133,7	63,8	68,4	+ 7%
Endettement net	40,5	16,4	27,7	+ 69 %
dette nette / CA (en jours)	109	93	146	+ 58%
dette fin / CA (en jours)	119	100	153	+ 52%

La rationalisation que le Groupe a engagée depuis trois ans sur le stock ancien se poursuit mais les volumes sont compensés par la reconstitution des stocks sur les activités en croissance (Accessoires) ou avec de nouvelles perspectives (Audio Cadeaux) dont les approvisionnements en provenance exigent la constitution de stocks suffisants pour éviter les ruptures. Le regroupement des prestations logistiques sur le site de Libercourt pour la clientèle française et allemande en Accessoires doit permettre d'optimiser la gestion des stocks et limiter au strict nécessaire son augmentation.

La hausse du BFR reflète essentiellement l'augmentation du poste clients par la réintégration des créances correspondant aux financements reçus au titre de l'affacturage et de l'escompte bancaire, jusqu'ici classés en hors bilan, alors que le crédit fournisseurs n'est pas plus important qu'auparavant sur le métier de l'accessoire qui a enregistré une forte croissance.

Groupe BBI

M€	2004/05	2005/06	2006/07	Variation	
Stock	26,3	10,4	10,8	+0,4	+ 4 %
Dette nette	40,5	16,4	27,7	+ 11,3	+ 69 %
BFR	23,6	4,7	18,9	+ 14,2	+302 %
CA	133,7	63,8	68,4	+ 4,6	+ 7 %

Risque de taux

Groupe

Au 31 mars 2006, l'intégralité des emprunts de la Société auprès des établissements de crédit à taux fixe était déjà remboursée.

La dette bancaire de la Société soit 29,5 M€ qui avait été rachetée par le consortium d'investisseurs (constitué de Deutsche Bank, d'un investisseur privé et d'un actionnaire actuel) selon le protocole du 14 janvier 2006, a fait l'objet le 29 décembre 2006 d'une conversion pour les deux tiers soit 20 313 k€ dans le cadre d'une émission d'ABSA et d'un rééchelonnement du reliquat soit 9 222 k€ sur une période de 5 ans à compter du 31 mars 2008. La dette rachetée et destinée à être convertie en capital n'était pas productrice d'intérêts jusqu'à l'opération de conversion et donc « de facto » une dette à taux fixe (taux O), la dette résiduelle devenant alors une dette à taux variable (Euribor).

Les nouveaux concours bancaires de type New Money octroyés à la société soit 3.000 k€ au 31 mars 2006 et 3.000 k€ tirés depuis, de même que le crédit de campagne de 6.000 k€ octroyé en août 2006, sont exclusivement à taux variable. Aucun instrument de couverture de taux n'est utilisé.

Une élévation de 1% du taux de référence (Euribor 3 mois) engendrerait un surcroît d'intérêts de 434 k€ sur la période 2007 à 2013, hors crédit de campagne.

Risque de change

La part du chiffre d'affaires réalisé hors de la zone Euro (essentiellement en Europe de l'Est, au Royaume-Uni et en Australie) représente 2 442 k€ soit 3,6 % de l'ensemble. L'endettement du Groupe est exclusivement en Euro. Certains achats, principalement les achats d'accessoires, sont effectués en devises (USD, HKD et GBP).

Risque sur actions

Le Groupe possède un portefeuille titres exclusivement composés d'actions propres classées en valeurs mobilières dans les comptes sociaux et en minoration des capitaux propres dans les comptes consolidés. Le cas échéant, le résultat social peut être affecté par la baisse du titre si la valeur du titre à la clôture est inférieure à la valeur d'inscription à l'actif, mais aucune incidence ne serait à noter sur les comptes consolidés.

Au 31 mars 2007, les 37.138 actions propres acquises dans le cadre du programme de rachat autorisé par l'AG étaient inscrites à l'actif des comptes sociaux pour 569 k€ alors que leur valeur de marché était de 142 k€, une provision pour dépréciation de 427 k€ a été constatée en conséquence.

Il est en revanche à noter que la Société détenait au 31 mars 2007 des parts d'OPCVM monétaire (SICAP « Noam Sécurité C » de Banque NSME) pour une valeur de 451 k€, un investissement qui par nature n'est pas exposé au risque actions.

1.3.7 CONSEQUENCES SOCIALES DE L'ACTIVITE

Le Groupe poursuit une politique sociale résolue dans le cadre des législations nationales encadrant ses filiales. Il s'interdit notamment de recourir au travail dissimulé et plus généralement s'engage à respecter l'ensemble de ses obligations définies dans le Code français du travail.

Il s'engage à respecter la Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant et les conventions de l'Organisation Internationale du Travail et notamment à ne pas recourir à de la main d'œuvre infantile ou forcée et est attentif à ce que ses sous-traitants en Asie du Sud Est respectent eux-mêmes ces obligations.

1.3.8 CONSEQUENCES ENVIRONNEMENTALES DE L'ACTIVITE

Le Groupe est conscient des difficultés liées à l'augmentation des déchets ménagers et fait la promotion d'emballages en matériaux recyclables (carton) autant que cela est commercialement possible.

La Société et ses filiales ont adhéré à des organismes permettant la collecte et le recyclage des déchets d'origine électronique selon les dispositions de la directive DEEE et veillent à ce que leurs fournisseurs appliquent les normes RoHS pour les produits livrés au Groupe.

1.3.9 INFORMATIONS DIVERSES

- **Activité en matière de recherche et de développement**

Le Groupe n'a pas activé de frais en matière de recherche & développement au sens de la terminologie comptable.

- **Investissements**

Les dépenses d'investissement de l'exercice écoulé pour 1,11 M€ couvrent essentiellement l'entretien courant de l'informatique du Groupe et des agencements divers pour 0,12 M€ ainsi que l'acquisition de droits à reproduire relatifs à l'activité des jeux vidéo pour 0,88 M€

1.4 L'ACTIVITE PROPRE DE LA SOCIETE BIGBEN INTERACTIVE (L 232-1)

- La société BIGBEN INTERACTIVE a réalisé selon les normes comptables françaises :
 - un chiffre d'affaires de 39.740 k€ euros en progression de 24,0%
 - et un résultat bénéficiaire de 274 k€ à comparer à une perte de 23.106 k€ pour l'exercice précédent.

1.4.1 COMMENTAIRES SUR L'ACTIVITE DE LA SOCIETE BIGBEN INTERACTIVE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE :

Activité et résultats

Au cours de cet exercice, le chiffre d'affaires social s'est élevé à 39,74 M€ (contre 32,04 M€ en 2005/06, soit une progression de 24 %), les charges d'exploitation s'élevant quant à elles à 46,10 M€ (contre 59,48 M€ en 2005/06), dont 2,26 M€ au titre des amortissements et provisions de l'exercice 2006/07.

Compte tenu de l'incidence d'un résultat financier négatif de 2,42 M€, le résultat courant avant impôt s'élève à - 0,53 M€ (contre - 21,85 M€ en 2005/06), de sorte qu'après un résultat exceptionnel de + 0,81 M€, une provision pour participation des salariés sans dotation (comme en 2005/06), et un impôt forfaitaire sur les bénéfices de 0,0 M€ (comme en 2005/06), le résultat de l'exercice est un bénéfice social de 0,27 M€ (contre une perte de 23,11 M€ en 2005/06).

Hormis la vigueur de l'activité Accessoires en France et la consolidation des activités complémentaires (Audio&cadeaux et Distribution non exclusive), ce retour au bénéfice reflète l'absence de nouvelle dépréciation significative des stocks et un nouvel effort de réduction d'un certain nombre de charges d'exploitation dont la masse salariale.

1.4.2. EVENEMENTS IMPORTANTS DEPUIS LA CLOTURE (L. 232-1)

- **Implantations**

- Mise en service de la ligne automatisée de préparation de colis sur la plate forme logistique de Libercourt le 04 juin 2007.

- **Finances**

- Octroi par DEUTSCHE BANK d'un crédit de campagne de 7 M€ pour financer les approvisionnements de Noël 2007.

2. VIE JURIDIQUE

A) Pendant l'exercice

Programme de rachat d'actions

Comme à l'exercice précédent, l'assemblée générale mixte du 14 septembre 2006 n'avait pas été appelée à renouveler l'autorisation donnée le 17 septembre 2002 au conseil de faire racheter par la société ses propres actions dans le cadre de la procédure prévue par les articles L 225-209 et suivants du Code de Commerce : étant donné les pertes de l'exercice écoulé, la Société ne disposait plus en effet des réserves autres que la réserve légale, nécessaires à la réalisation du présent programme.

Le contrat d'animation du 28 avril 2000 a été remplacé depuis le 01 février 2007 par un nouveau contrat conforme à la charte AFEI. S'il fait maintenant intervenir la Société comme signataire, le mandat d'intervention est toujours donné à la société de bourse Oddo par l'actionnaire fondateur (M. Alain Falc) qui est le seul contributeur au contrat de liquidité. Son fonctionnement est en pratique totalement autonome d'autorisation à recevoir de l'assemblée.

Au cours de l'exercice écoulé, la société BIGBEN INTERACTIVE SA n'a acquis aucune action sur le marché. Au 31 mars 2007, la société détient 37.138 de ses propres actions (1,05 % du capital). Ces titres ne sont pas affectés à ce jour.

Attribution de stock options

Au cours de l'exercice 2006-2007, le conseil d'administration n'a pas fait usage de l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale Mixte du 30 septembre 2005.

Nomination d'administrateurs

Compte tenu de la modification de l'actionnariat, MM. Roland de Saint Victor et Raymond Wahba ont démissionné respectivement en janvier et février 2007 et ont été remplacés par MM. Maxence Hecquard et Nicolas Hoang pour la durée résiduelle de leur mandat soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2012. Ces nominations seront soumises à la ratification de l'assemblée générale ordinaire du 20 juillet 2007 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Délégations d'augmentation de capital en vie à la date de clôture

N°	Nature de l'autorisation (AGM 30 septembre 2005)	Nominal en k€	Durée	Date butoir
7	Attribution de stock options (souscription/achat)	340	38 mois	30/11/2008
8	Augmentation de capital avec DPS	10 000	26 mois	30/11/2007
9	Augmentation de capital sans DPS	10 000	26 mois	30/11/2007
10	Augmentation de capital par incorporation de réserves	10 000	26 mois	30/11/2007
12	Augmentation de capital - PEE	300	36 mois	30/09/2008

B) Depuis la clôture de l'exercice

Programme de rachat par la société de ses propres actions

Comme à l'exercice précédent, il n'est pas envisageable aujourd'hui de demander à l'assemblée d'autoriser le conseil de faire racheter par la société ses propres actions dans le cadre de la procédure prévue par les articles L 225-209 et suivants

du Code de Commerce : étant donné les pertes des précédents exercices et la légèreté des fonds propres redevenus positifs seulement à l'issue de l'exercice écoulé, la Société ne dispose plus en effet de réserves significatives autres que la réserve légale, nécessaires à la réalisation du présent programme.

Depuis la clôture de l'exercice, la société BIGBEN INTERACTIVE SA n'a acquis aucune action sur le marché. Au 31 mai 2007, la société détient 37.138 de ses propres actions (1,05 % du capital). Ces titres ne sont pas affectés à ce jour.

Plan d'options de souscription ou d'achat d'actions

Compte tenu du besoin de fidéliser des collaborateurs clés de la Société dans une période de renouveau du marché, il paraît aujourd'hui souhaitable d'autoriser à nouveau des attributions d'options qui soient plus importantes que par le passé et donc d'augmenter significativement les enveloppes d'émission.

Il sera donc demandé à l'assemblée de déléguer au conseil pour une durée de 38 mois, la faculté de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions au bénéfice des mandataires sociaux et des salariés du groupe de la Société ou de certains d'entre eux, inscrits à l'effectif à la date à laquelle les options seront offertes.

Attribution d'actions gratuites

Compte tenu du besoin de disposer de plusieurs instruments de fidélisation adaptés au profil des collaborateurs clés de la Société il sera également demandé à l'assemblée de déléguer au conseil pour une durée de 38 mois, la faculté d'effectuer, en une ou plusieurs fois, au profit des dirigeants, membres du personnel salarié de la société et des sociétés qui lui sont liées, à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre de la Société.

Il convient de rappeler que le consortium d'investisseurs a le 29 décembre 2006 cédé 5.450.000 de ses BSA au Président-Directeur-Général et à ses proches collaborateurs pour une valeur symbolique, assortie d'un engagement de les conserver sur une certaine période.

Augmentations de capital

Ces émissions doivent, dès que les conditions de marché le permettront, de reconstituer les fonds propres pour rétablir les équilibres financiers nécessaires à une bonne perception du risque de contrepartie par les partenaires commerciaux et financiers de la Société et répondre au besoin en fonds de roulement lié à ses activités de fabrication d'accessoires et de distribution exclusive de jeux vidéo.

Compte tenu des multiples schémas envisageables, il convient de dimensionner de manière suffisante les enveloppes d'émission afin de permettre cette reconstitution des fonds propres de la Société dans les meilleures conditions.

Il sera demandé à l'assemblée de déléguer au conseil la faculté de procéder dans un délai de 26 mois à des augmentations du capital, en une ou plusieurs fois, en faisant publiquement appel à l'épargne, par émission de titres de capital de la Société ou de valeurs mobilières (y compris de bons de souscription) donnant accès immédiatement et/ou à terme, à tout moment ou à date fixe, à des actions de la Société.

Le montant maximal de l'émission serait de 4 M€, elle émission ne pourrait avoir lieu qu'après obtention du visa de l'AMF sur le prospectus déposé par la Société.

L'augmentation du capital de la Société serait aussi possible par incorporation de réserves, de bénéfices ou de primes d'émission.

Emission de valeurs mobilières représentatives de créances

L'émissions de titres subordonnés ou toutes autres valeurs mobilières représentatives de créances donnant accès à terme à une quotité du capital est également prévue, afin d'être en mesure de saisir toute opportunité de refinancement.

Il sera demandé à l'assemblée de déléguer au conseil la faculté de procéder dans un délai de 26 mois, en une ou plusieurs fois, en faisant publiquement appel à l'épargne, à des émissions de valeurs mobilières représentatives de créances donnant accès à terme au capital de la Société.

Le plafond d'émission serait également de 4 M€ et s'imputerait sur l'autorisation d'augmentation de capital susvisée. L'émission ne pourrait avoir lieu qu'après obtention du visa de l'AMF sur le prospectus déposé par la Société.

Augmentation du capital social au profit des salariés

L'actionnariat salarié de la Société a été fortement entamé par l'évolution difficile de la Société et de son action au cours de dernières années, l'association de cet actionnariat aux opérations d'émission de capital en période de redressement permet de faire participer l'ensemble des salariés qui le souhaitent à des perspectives boursières désormais plus favorables.

Nous vous rappelons par ailleurs la loi relative à l'épargne salariale oblige le conseil à soumettre à l'assemblée, à l'occasion de chaque augmentation de capital en numéraire, un projet d'augmentation de capital réservée aux salariés.

Il sera donc demandé à l'assemblée de déléguer au conseil la faculté de procéder dans un délai de 26 mois à une augmentation du capital au bénéfice des salariés de la Société et des sociétés qui lui sont liées, adhérents au Plan d'Epargne Entreprise existant dans la Société, à savoir le FCPE Bigben Interactive Actionnariat. Le montant maximal de l'émission serait de 2% du capital nouveau.

3. LE CAPITAL DE LA SOCIETE

3.1 L'ACTIONNARIAT DE LA SOCIETE (L 233-13)

▪ Nous vous signalons l'identité des personnes détenant directement ou indirectement au 31 mars 2007, plus de 5 % ; de 10%, de 20%, de 33,33 %, de 50%, ou de 66,66 % du capital social ou des droits de vote aux Assemblées Générales:

	Capital	Droits de vote
Alain Falc	17,54 %	17,48 %
Deutsche Bank	28,55 %	28,45 %
MI 29	28,55 %	28,45 %

Un pacte d'actionnaires a été conclu le 27 juillet 1999, organisant entre Monsieur Alain FALC et Madame Guilaine RINGARD avant l'introduction, la préemption des titres que l'un ou l'autre pourrait être amenés à céder. Le pacte a une durée de 5 ans à compter de sa signature, il est ensuite tacitement reconductible d'année en année.

Conformément à l'article 356-1-4 de la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales, le pacte a été transmis pour examen au Conseil des Marchés Financiers qui en a assuré la publicité dans ses avis 200C062 du 22 mars 2000 et 200C0628 du 25 avril 2000.

Madame Guilaine RINGARD a, le 20 juin 2006, notifié à la Société avoir franchi à la baisse le seuil des 5% le 01 décembre 2005.

Faisant suite à l'émission d'ABSA du 29 décembre 2006 réservée aux investisseurs ayant racheté la dette bancaire de la société, le capital social a été augmenté d'une somme de 12.500.004 euros par émission de 6.500.002 actions nouvelles. A l'issue de l'opération, la Deutsche Bank Londres, qui a mené le consortium d'investisseurs ayant racheté la dette bancaire de la Société, est devenu actionnaire majoritaire :

- Franchissement à la baisse par Monsieur Alain Falc du seuil de 20 % des actions et droits de vote puisque détenant désormais 17,54 % du capital et 17,48 % des droits de vote ;
- Franchissement à la hausse par Deutsche Bank AG London du seuil de 50% des actions et droits de vote puisque détenant désormais 58,87 % du capital et 58,66 % des droits de vote.

L'actionnariat institutionnel a ensuite fait l'objet d'un réaménagement post –opération, Deutsche Bank et MI 29 qui agissent de concert, se répartissent à parts égales la participation majoritaire obtenue par Deutsche Bank le 29 décembre 2006:

- Cession le 17 janvier 2007 par Deutsche Bank d'un bloc d'actions à MI29, co-signataire du protocole du 14 janvier 2006, avec lequel elle agit de concert.
- Franchissement à la baisse par Deutsche Bank AG London du seuil de 1/3 des actions et droits de vote puisque détenant désormais 28,55 % du capital et 28,45 % des droits de vote.
- Franchissement à la hausse par MI 29 du seuil de 25% des actions et droits de vote puisque détenant désormais 28,55 % du capital et 28,45 % des droits de vote.

3.2 LES ACTIONS D'AUTOCONTROLE (L 233-13)

Aucune société contrôlée ne détient une quotité du capital de la Société :

3.3 AVIS DE DETENTION ET ALIENATION DE PARTICIPATION CROISEE

Au cours de l'exercice dont nous vous demandons d'approuver les comptes, la Société n'a acquis ou cédé aucune participation croisée.

3.4 LES ACTIONS AUTO-DETENUES DANS LE CADRE D'UN PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS (L. 225-211 AL. 2)

Au cours de l'exercice, la Société n'a procédé à aucune cession en bourse des actions détenues pour compte propre. A la clôture de l'exercice, le nombre des actions inscrites au nom de la société est de 37.138 pour une valeur de 569 k€ évaluée aux cours d'achat. Ce nombre d'actions d'une valeur nominale globale de 74.276 € représente 0,38% du capital. La valeur de marché des titres détenus au 31 mars 2007 étant de 142 k€, une provision a été constatée dans les comptes à hauteur de 427 k€

3.5 LES AUTORISATIONS D'AUGMENTATIONS DE CAPITAL (L. 225-129)

L'Assemblée Générale Mixte du 20 juillet 2007 sera appelée à

1) déléguer au conseil d'administration sa compétence pour décider l'émission, en une ou plusieurs fois, avec ou sans droit préférentiel de souscription des actionnaires, par émission :

- de toutes valeurs mobilières émises à titre onéreux ou gratuit, y compris des bons autonomes, donnant accès immédiatement ou à terme à une quotité du capital social ;
- des valeurs mobilières représentatives de créances donnant accès à terme à une quotité du capital ;

2) décider que :

- le montant nominal de l'augmentation de capital susceptible de résulter de l'émission de ces valeurs donnant accès immédiatement ou à terme à une quotité du capital social ne pourra excéder 4 millions d'euros ;,
- le montant nominal global des émissions de valeurs mobilières représentatives de créances ne pourra de même excéder 4 millions d'euros étant précisé que ce montant s'imputera sur le montant du plafond global de 4 millions d'euros prévu dans la [9]^e résolution de la présente assemblée ;
 - s'ajoutera à ces plafonds, le cas échéant, le montant nominal des actions à émettre éventuellement en supplément, en cas d'opérations financières nouvelles, pour préserver, les droits des porteurs de valeurs mobilières donnant accès au capital ;

3) décider que l'augmentation de capital pourra se faire également par incorporation au capital de réserves, bénéfiques, primes d'émission, ou tout autre élément susceptible d'être incorporé au capital et que le plafond nominal global de ce type d'augmentation de capital est fixé à 4 millions d'euros et s'imputera sur le montant du plafond global prévu à la présente résolution ;

4) en cas d'usage par le conseil d'administration de la présente délégation de compétence :

- décider que les valeurs mobilières qui, dans le cadre des émissions avec droit préférentiel de souscription, ne seraient pas souscrites par les actionnaires à titre irréductible pourront être souscrites à titre réductible et/ou offerte au public, le conseil d'administration ayant le droit de ne pas utiliser ces possibilités lors de la fixation des conditions d'émission ;
- décider que dans le cadre d'émission de valeurs mobilières sans droit préférentiel de souscription réservé aux actionnaires, le conseil d'administration pourra conférer à ceux-ci, pendant la durée et selon les modalités qu'il fixera, un délai de priorité pour souscrire, en proportion de leur part en capital, aux valeurs mobilières émises, sans que ceci puisse donner lieu à la création de droits cessibles ou négociables ;
- décider que les actionnaires renoncent expressément à tout droit préférentiel de souscription à tous titres donnant accès au capital auxquels donneront droit les valeurs mobilières elles-mêmes émises avec ou sans droit préférentiel de souscription ;
- décide qu'en cas d'augmentation du capital social de la société avec ou sans droit préférentiel de souscription, le nombre de titres à émettre pourra être augmenté, au même prix que celui retenu pour l'émission initiale, dans les délais et limites prévus par la réglementation applicable et qu'il s'imputera sur le montant du plafond global prévu dans la résolution de la présente assemblée ;

5) déléguer au conseil d'administration tous pouvoirs, avec faculté de subdélégation au directeur général conformément aux dispositions du Code de commerce, pour :

- fixer le ou les montants et toutes les modalités des émissions de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme à une quotité du capital social, notamment déterminer la forme et les caractéristiques des valeurs mobilières à émettre ainsi que leur prix d'émission;
- fixer le ou les montants et toutes les modalités des émissions de valeurs mobilières représentatives de créances, notamment déterminer la forme et les caractéristiques des valeurs mobilières à émettre ainsi que leur prix d'émission y

compris leur caractère subordonné ou non, la fixation d'un intérêt y compris à taux fixe ou variable ou à coupon zéro ou indexé, la stipulation d'une durée déterminée ou indéterminée, l'octroi de garanties ou de sûretés et toutes autres modalités d'émission et de remboursement;

- modifier, pendant la durée de vie des titres concernés, les modalités visées ci-dessus, dans le respect des formalités applicables ;

- arrêter, même rétroactivement, la date de jouissance des actions qui pourront être créées à terme,

- constater la réalisation des opérations, et procéder, s'il y a lieu, à la modification corrélative des statuts, imputer, s'il le juge utile, les frais d'émission sur les primes correspondantes, passer tous accords nécessaires à la bonne fin des émissions ainsi qu'à la cotation et au service financier des titres, d'une manière générale prendre toutes mesures utiles, le tout dans les conditions légales et réglementaires en vigueur lors de ces émissions.

6) déléguer sa compétence au conseil d'administration pour, s'il le juge opportun, sur ses seules décisions, augmenter le capital social en une ou plusieurs fois par l'émission d'actions de numéraire et, le cas échéant, par l'attribution gratuite d'actions ou d'autres titres donnant accès au capital, réservées aux salariés et dirigeants de la société et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise ou d'un plan partenarial d'épargne salariale volontaire de la société ;

7) décider que le montant nominal maximum de la ou des augmentations pouvant être réalisées en faveur des salariés sera limité à 2% du montant du capital social atteint lors de la décision du conseil d'administration de réalisation de cette augmentation ;

8) fixer à vingt-six mois, à compter du jour de la présente assemblée soit jusqu'au 19 septembre 2009, la durée de validité des délégations de compétence qui se substituent en l'annulant par anticipation à l'autorisation que les huitième, neuvième, onzième et douzième résolutions de l'assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire du 30 septembre 2005 avait donnée au conseil d'administration.

3.6 L'AUTORISATION D'UN PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS PAR LA SOCIETE ET LA REDUCTION DE CAPITAL CORRELATIVE (L. 225-209)

Comme à l'exercice précédent, il ne sera pas demandé à l'assemblée de renouveler l'autorisation donnée le 17 septembre 2002 au conseil de faire racheter par la société ses propres actions dans le cadre de la procédure prévue par les articles L 225-209 et suivants du Code de Commerce. Comme indiqué précédemment, la Société ne dispose plus, du fait des pertes des exercices écoulés, des réserves autres que la réserve légale, nécessaires à la réalisation du présent programme.

3.7 L'AUTORISATION D'ATTRIBUER DES OPTIONS DE SOUSCRIPTION ET/OU D'ACHAT D' ACTIONS

L'Assemblée Générale Mixte du 20 juillet 2007 sera appelée à se prononcer sur l'autorisation à donner au conseil d'administration pour la mise en place d'un ou plusieurs plans d'options de souscription ou d'achat d'actions fixant

- à 600.000 Euros maximum le montant nominal global des options à émettre (soit 300.000 actions de 2 Euros chacune), le montant nominal maximum des actions à émettre au titre des options de souscription ne devant excéder 510.000 Euros (soit 255.000 actions),

- à 95 % de la moyenne des cours des vingt dernières séances de bourse le prix minimum que le conseil pourra retenir comme prix de souscription des actions offertes en option.

Les conditions de levée des options prévoient une levée possible dans un délai minimum de trois ans et un délai maximum de sept ans, sans délai d'incessibilité des actions souscrites en vertu des options de même que l'annulation immédiate des options au cas où le salarié viendrait à quitter la Société.

Une telle autorisation serait valable 38 mois et pourrait être mise en œuvre en une ou plusieurs fois.

3.8 L'AUTORISATION D'ATTRIBUER DES ACTIONS GRATUITES

L'Assemblée Générale Mixte du 20 juillet 2007 sera appelée à se prononcer sur l'autorisation à donner au conseil d'administration pour effectuer, en une ou plusieurs fois, au profit des dirigeants, membres du personnel salarié de la société et des sociétés qui lui sont liées, aux conditions fixées par la loi, à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre de la Société.

Le nombre total d'actions distribuées gratuitement ne pourra excéder plus de 5% du capital au moment de la décision d'attribution, l'attribution des actions à leurs bénéficiaires sera définitive au terme d'une période d'acquisition minimale de 2 ans et la durée minimale de l'obligation de conservation des actions par les bénéficiaires est également fixée à 2 ans.

Le conseil déterminerait l'identité des bénéficiaires des attributions ainsi que les conditions et, le cas échéant, les critères d'attribution des actions.

Une telle autorisation serait valable 38 mois et pourrait être mise en œuvre en une ou plusieurs fois.

3.9 VIE DE L'ACTION

Code Euroclear : 7407, Marché : Eurolist d'Euronext Paris, Compartiment C, Segment : NextEconomy, Cotation : Continu B, Indices : MIDCAC, Second Marché

Premier cours au 01 avril 2006 : €2,44 ; Dernier cours au 31 mars 2007 : €3,74

Nombre de titres : 3.540.171 jusqu'au 28/12/2006, 9.790.173 à compter du 29/12/2006

Capitalisation boursière au 31 mars 2007 : €36,615 M

Evolution du cours

Après une lente glissade du cours au début de l'exercice 2006/07, le cours moyen atteint un minimum historique (1,92€ en séance le 29 juin 2006) avant même l'annonce des résultats en juillet et reste à un niveau comparable tout au long de l'été. Ce n'est qu'à la mi-septembre que le cours se redresse pour ensuite progresser jusqu'à la réalisation de l'augmentation de capital le 29 décembre 2006 avec une pointe en séance ce jour à 5,29€ et plus de 800.000 titres échangés sur les deux derniers jours de l'année civile.

Le cours repasse à la baisse le seuil des 4€ dès février 2007 (avec un minimum de 3,10€ en séance le 28 février) pour se stabiliser dans une fourchette de 3,70 € à 3,90 jusqu'à la clôture de l'exercice. Les échanges ont fortement augmenté en 2006/07 avec en moyenne plus de 472 000 titres par mois contre 207.000 à l'exercice précédent.

Depuis le début de l'exercice en cours, le titre reste très actif avec un volume mensuel de 455 236 pièces, les moyennes mensuelles de cours (4,61€ en mai 2007) se sont redressées en anticipation des résultats annuels puis légèrement tassées depuis (4,49€ en juin 2007).

	Cours fin de séance		Volumes échangés	
	Cours le plus haut €	Cours le plus bas €	en titres	en valeur 000 K€
1999	28,50	14,20	777 820	13 669
2000	59,90	25,50	889 784	33 762
2001	48,30	18,90	566 685	18 905
2002	54,15	12,40	866 443	30 529
Total 2003	17,49	8,30	1 223 104	14 215
Total 2004	11,90	3,90	1 315 142	6 017
Total 2005	4,00	2,35	1 950 875	5 972
Janvier	2,65	2,23	227 657	626
Février	2,74	2,35	96 932	266
Mars	2,58	2,35	589 627	1 707
Avril	2,57	2,39	334 321	899
Mai	2,65	2,07	533 360	1 408
Juin	2,28	1,92	85 300	196
Juillet	2,35	1,96	153 896	367
Août	2,19	1,95	96 935	214
Septembre	2,61	2,02	662 425	1 752
Octobre	2,61	2,32	210 466	555
Novembre	2,92	2,51	475 847	1 436
Décembre	4,44	2,91	1 557 563	6 453
Total 2006	4,44	1,92	5 019 951	15 879
Janvier	4,57	4,19	735 218	3 184
Février	4,75	3,70	502 302	2 122
Mars	4,14	3,65	322 050	1 228
Avril	4,50	3,63	253 861	1 031
Mai	5,12	4,39	627 565	2 950
Juin	4,88	4,16	484 282	2 262
Total 2007	5,12	3,63	2 925 278	12 778

Le nombre de titres échangés en moyenne par mois a été de 586 283 titres en 2006-07. Les extrêmes auront été atteints le 29 décembre 2006 (cours au plus haut à €5,29) et le 29 juin 2006 (cours au plus bas à €2,06).

Le nombre d'actions détenus par les salariés et faisant l'objet d'une gestion collective (FCPE Bigben Interactive Actionnariat) est de 17 539 titres au 31 mars 2007.

La société détient 37.138 titres de ses propres actions acquises en 1999-2000 dans le cadre du contrat d'animation initial, aucune vente ou achat n'a été réalisé par la société au cours de l'exercice écoulé. Au cours de l'exercice 2006-07, le conseil d'administration n'a attribué aucune option d'achat d'actions ni de souscription d'actions aux salariés du Groupe.

Le contrat d'animation du 28 avril 2000 a été remplacé depuis le 01 février 2007 par un nouveau contrat conforme à la charte AFEI. S'il fait maintenant intervenir la Société comme signataire, le mandat d'intervention est toujours donné à la société de bourse Oddo par l'actionnaire fondateur (M. Alain Falc) qui est le seul contributeur au contrat de liquidité. Son fonctionnement est en pratique totalement autonome d'autorisation à recevoir de l'assemblée.

Il n'a pas été demandé de renseignements depuis juin 2002 auprès de l'organisme chargé de la compensation des valeurs mobilières au titre de la procédure d'identification des titres au porteur.

4. LES RESULTATS

4.1 L'AFFECTATION DU RESULTAT

La proposition d'affectation du résultat de votre Société, soit un bénéfice de 274.295 euros, est conforme à la loi et à nos statuts. Elle devra être approuvée par votre assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes annuels.

Origine		
Résultat de l'exercice : bénéfice de	274 294,67 EUR)	
Report à nouveau débiteur (au titre de l'exercice antérieur)	(55 790 055,86 EUR)	
Report à nouveau rectifié	(55 515 761,19 EUR)	
Affectation		
Report à nouveau débiteur		(55 515 761,19 EUR)
TOTAUX :	(55 515 761,19 EUR)	(55 515 761,19 EUR)

4.2 LE PAIEMENT DES DIVIDENDES

Compte tenu de la faiblesse des fonds propres redevenus positifs à l'issue de l'exercice, il ne sera pas procédé à la distribution d'un quelconque dividende.

4.3 LES DISTRIBUTIONS ANTERIEURES DE DIVIDENDES (CGI 243 BIS)

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous signalons qu'au cours des trois derniers exercices, aucune distribution de dividendes par action n'a été effectuée :

Exercice	Dividende distribué	Avoir fiscal	Revenu réel
31-03-2004	0 €	0 €	0 €
31-03-2005	0	0	0
31-03-2006	0	0	0

4.4 LES AMORTISSEMENTS EXCEDENTAIRES NON DEDUCTIBLES (CGI 39-4)

Nous vous demanderons d'approuver le montant global des dépenses et charges visées par les articles 39-4 du Code Général des Impôts, soit la somme de 1.784 Euros et l'impôt correspondant, soit 595 euros.

5. LES MANDATAIRES

5.1 LA POLITIQUE EN MATIERE DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

▪ Mode d'exercice de la direction générale (D 148 al 1)

Nous vous précisons en outre qu'au cours de sa séance du 27 septembre 2001, le Conseil a décidé de confier la direction générale au président du Conseil d'Administration.

a) Composition du conseil d'administration

▪ Liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux (225-102-1 al. 3)

Nom et Prénom ou dénomination sociale des mandataires	Mandat dans la société	Date de nomination	Date de fin de mandat	Autre(s) fonction(s) dans la société	Mandats et/ou fonctions dans une autre société (groupe et hors groupe)*
M. Alain FALC	Président Directeur Général	12-09-2000	2012		Pdt SAS Espace 3 Games Pdt SAS King Games Video Gérant SCI FALC Gérant SCI Jafa Adm Atoll Soft (Beneluxl) Adm.BBI UK Holdings Ltd Adm BBI HK Ltd
M. Maxence HECQUARD **	Administrateur	12-09-2000	2012	Directeur Gal délégué ****	Néant
M. Nicolas HOANG ***	Administrateur	23-08-2004	2012	Néant	Néant
Mme Jacqueline de VRIEZE	Administrateur	30-09-2003	2009	Néant	Responsable SAS Espace3- Game's
M. Jean-Marie BOISSON	Administrateur	30-09-2003	2009	Néant	Néant

* quelle que soit la forme de la société, française ou étrangère

** en remplacement de M. Roland de Saint Victor pour la durée résiduelle de son mandat

*** en remplacement de M. Raymond Wahba pour la durée résiduelle de son mandat

**** M. Maxence Hecquard est Directeur Général Délégué de BBI SA depuis le 17 août 2006

▪ Administrateurs indépendants :

A ce jour, le conseil d'administration n'a pas défini de critères devant servir à la qualification d'administrateur indépendant.

▪ Nombre d'actions devant être détenues par un administrateur :

Chaque administrateur doit être titulaire d'au moins une action.

▪ Nombre d'administrateurs élus par les salariés :

La participation des salariés telle que définie à l'article 225-102 du code de commerce étant inférieure à 3% du capital social de la société, l'assemblée n'a pas eu, et n'a pas, à ce jour, à procéder à la nomination d'un ou plusieurs administrateurs désignés sur proposition des salariés actionnaires.

b) Rôle et fonctionnement du conseil d'administration

▪ **Le règlement intérieur du conseil :**

A ce jour, le conseil d'administration n'a pas mis en place de règlement intérieur

▪ **L'évaluation du conseil d'administration et ses suites**

Le conseil s'est réuni 10 fois au cours de l'exercice clos le 31 mars 2007.

▪ **Activité des comités au cours de l'exercice écoulé**

Le Comité de Direction Groupe se réunit mensuellement pour faire le point de la marche des affaires dans chaque territoire et au niveau du Groupe, suivre l'avancement des chantiers Groupe et d'une manière générale, prendre toutes décisions nécessaires à la mise en oeuvre des orientations générales données par le Conseil d'administration.

Composition du Comité de Direction Groupe au 31.03.2007

Nom	Fonctions
Alain FALC	Président Directeur Général
Maxence HECQUARD	Directeur Général Délégué
François BOZON	Secrétaire Général
Daniel JANSSENS	Responsable ATOLL SOFT (Benelux)
Hans Josef LEY	Responsable BBI GmbH (Allemagne)
Roland de SAINT VICTOR	Responsable BBI HK Ltd (Hong Kong)

Le comité de Direction de Bigben Interactive se réunit d'une manière générale deux fois par mois pour examiner la marche des affaires, suivre l'avancement des chantiers en cours sur la période (logistique, administration, contrôle de gestion etc) avec les responsables opérationnels et prendre toutes décisions nécessaires à la mise en oeuvre des orientations générales données par le Conseil d'administration.

Composition du Comité de Direction BIGBEN INTERACTIVE SA.

Nom	Fonctions
Alain FALC	Président Directeur Général
Maxence HECQUARD	Directeur Général Délégué
François BOZON	Secrétaire Général

5.2 LES NOMINATIONS, RENOUVELLEMENTS ET RATIFICATION DE COOPTATIONS

Aucun mandat d'Administrateur n'arrive à expiration à l'Assemblée générale à tenir au cours de l'année 2007 pour statuer sur les comptes clos le 31 mars 2007 .

Du fait du changement de la géographie de l'actionnariat, deux administrateurs représentant le concert majoritaire ont été en revanche cooptés en remplacement des administrateurs démissionnaires. L'Assemblée Générale Mixte du 20 juillet 2007 sera appelée à ratifier leur nomination.

5.3 LES JETONS DE PRESENCE

Nous rappelons que dans sa huitième résolution, l'Assemblée générale mixte ordinaire annuelle et extraordinaire du 14 septembre 2006 a décidé de fixer à 6 000 EUR le montant global annuel des jetons de présence alloués au conseil d'administration.

▪ **Règle de répartition des jetons de présence**

Le mode de répartition des jetons de présence a été fixé par le conseil d'administration du (06 février 2003) selon une répartition égalitaire entre ses membres soit €1.200 pour chaque administrateur.

▪ **Fixation du montant global de jetons de présence à verser**

Nous vous suggérons de maintenir à 6.000 €UR le montant global de jetons de présence à verser aux membres du conseil d'administration au titre de l'exercice en cours. Le montant des jetons de présence sera maintenu pour les exercices à venir, et ce jusqu'à décision contraire.

5.4 LES REMUNERATIONS DES MANDATAIRES (225-102-1 AL 1 ET 2)

▪ **Politique de fixation des rémunérations**

Les rémunérations des mandataires sont strictement liées à leurs fonctions dans les sociétés du groupe et au niveau général de rémunération pratiqué dans le territoire de leur société.

	Rémunération fixe perçue	Rémunération variable perçue	Charge relative aux stocks options	Jetons de présence	Avantages en nature perçus	Prime d'arrivée et/ou de départ	Régime spécifique de retraites complément
Alain FALC	159 000	0	0	1 200	0	0	0
Jacqueline De VRIEZE	52 250	0	0	1 200	0	0	0
Raymond WAHBA	0	0	0	1 200	0	0	0
Jean Marie BOISSON	0	0	0	1 200	0	0	0
Roland de SAINT VICTOR	37 543	0	0	1 200	0	0	0
Maxence HECQUARD *	0	0	0	0	0	0	0
Nicolas HOANG	0	0	0	0	0	0	0
Total	248 793	0	0	6 000	0	0	0

(*) M. Maxence Hecquard n'a pas reçu de rémunération directe mais a fait l'objet d'un contrat de mise à disposition de personnel par Efficap puis MI29 sur l'exercice 2006-07

Il n'existe, au profit des mandataires sociaux, aucun engagement correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieures à celles-ci, non plus que d'attribution de titres de capital ou autre à quelque occasion que ce soit.

6. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous rappelons que le contrôle de la société est exercé par les commissaires aux comptes suivants : KPMG Audit, 159 avenue de la Marne, 59705 Marcq en Baroeul représenté par Monsieur Christian de Brianson et Fiduciaire Métropole Audit (FMA), 22 rue du Château, 59100 Roubaix, représentée par Monsieur Jean-François Pansard.

Le mandat de KPMG Audit, renouvelé le 23 août 2004, prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale à tenir au cours de l'année 2010 pour statuer sur les comptes clos le 31 mars 2010.

Le mandat de FMA, nommé le 30 septembre 2005, prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale à tenir au cours de l'année 2011 pour statuer sur les comptes clos le 31 mars 2011.

Les honoraires suivants leur ont été versés par votre Société pour les deux derniers exercices :

Honoraires des CAC	31 mars 2006			31 mars 2007	
	KPMG	FMA	HCD	KPMG	FMA
Commissariat aux Comptes					
Emetteur	173 718	95 000	5 000	263 164	81 530
Sociétés intégrées globalement (*)	64 302			23 416	14 000
Autres diligences liées à la mission					
Emetteur (**)	4 260	0	0	17 000	1 100
Sociétés intégrées globalement	0	0	0	0	0
<i>Sous-total</i>	<i>242 280</i>	<i>95 000</i>	<i>5 000</i>	<i>303 580</i>	<i>96 360</i>
Autres prestations	0	0	0	0	0
<i>Sous-total</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Total	242 280	95 000	5 000	303 580	96 360

(*) *il s'agit des honoraires pour Espace 3 sur les deux exercices et de la prise en charge par votre Société en 2005-06 seulement des honoraires de KPMG UK suite à la mise sous Administration de la filiale.*

(**) *Les honoraires de KPMG comprennent entre autre choses la revue de Document de référence pour l'augmentation de capital du 29 décembre 2006.*

7. LES SALARIES

7.1 LA QUOTITE DE CAPITAL DETENU A LA CLOTURE DE L'EXERCICE (225-102)

A la clôture de l'exercice la participation des salariés telle que définie à l'article 225-102 du code de commerce représentait 17.539 titres soit 0,09% du capital social de la Société.

7.2 L'AUGMENTATION DE CAPITAL RESERVEE (225-129 VII)

La présente assemblée devant statuer sur un projet d'augmentation de capital, il lui appartient de se prononcer sur une augmentation de capital réservée aux adhérents d'un P.E.E ou d'un P.P.E.S.V. et effectuée dans les conditions de l'article L 443-5 du code du travail.

A cet effet nous vous proposons de conférer au Conseil d'Administration, tous pouvoirs à l'effet de réaliser une telle augmentation réservée aux salariés de la Société, consistant à augmenter le capital social actuel d'une somme de 250.000 euros par la création et l'émission de 125.000 actions nouvelles de numéraire d'un montant nominal de 2 euros chacune.

7.3 LA NOMINATION D'ACTIONNAIRE(S) SALARIE(S) EN QUALITE D'ADMINISTRATEUR(S)

La participation des salariés telle que définie à l'article 225-102 du code de commerce étant inférieure à 3% du capital social de la société, l'assemblée ne doit pas à ce jour procéder à la nomination d'un ou plusieurs administrateurs désignés sur proposition des salariés actionnaires.

Il n'est pas prévu pour l'instant d'introduire dans nos statuts la possibilité d'une élection d'un ou plusieurs administrateurs par le personnel de la société et de filiales directes ou indirectes françaises.

8. LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

8.1 - CONVENTIONS DE L'ARTICLE L 225-38 DU NOUVEAU CODE DE COMMERCE

Nous vous demandons également d'approuver les conventions visées à l'article L 225-38 du Nouveau Code de Commerce figurant au rapport spécial des commissaires aux comptes.

8.2 - CONVENTIONS DE L'ARTICLE L 225-39 DU NOUVEAU CODE DE COMMERCE

Ces conventions relèvent principalement de l'activité commerciale intragroupe et pour la sécurisation des approvisionnements et la mutualisation des coûts de fonctionnement répartis entre les différentes entités du groupe et de la gestion de trésorerie.

9. RESULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

Nature des Indications (en euros)	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07
<u>1- Capital en fin d'exercice</u>					
Capital social	7 072 542	7 072 542	7 080 342	7 080 342	19 580 346
Nombre d'actions ordinaires existantes	3 536 271	3 536 271	3 540 171	3 540 171	9 790 173
Nombre des actions à dividende prioritaire existantes	-	-	-	-	-
Nombre maximal d'actions futures à créer					
- Par conversion d'obligations	-	-	-	-	-
- Par exercice de droit de souscription	111 091	98 866	78 516	60 316	43 250
- Par exercice de bons de souscriptions (BSA) *	-	-	-	-	9 790 173
<u>2- Opérations et résultats de l'exercice</u>					
Chiffre d'affaires hors taxes	142 575 491	96 563 043	58 970 273	32 042 771	39 739 855
Résultats avant impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	5 065 436	(3 999 010)	(3 280 909)	(13 631 198)	(4 231 890)
Impôts sur les bénéfices	240 668	(76 436)	(3 930 919)	89 250	0
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultats après impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	(2 015 867)	(5 774 012)	(24 858 019)	(23 106 308)	274 295
Montant des bénéfices distribués	-	-	-	-	-
<u>3- Résultats par action</u>					
Résultats après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	1.36	(1.11)	0.18	(3.88)	(0.43)
Résultats après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	(0.57)	(1.63)	(7.02)	(6.53)	0.03
Dividende versé à chaque action					
<u>4-Personnel</u>					
Nombre de salariés	136	150	140	126	94
Montant de la masse salariale	3 512 790	3 925 352	3 789 998	3 337 088	2 884 699
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales, etc...)	1 444 913	1 593 354	1 561 657	1 430 557	1 232 933

(*) 1 action pour 6 BSA

10. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés pour la société	Montant du CA hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
Filiales (détenues à + de 50 %) en K€										
Espace 3 Game's S.A.S.	2 000	(2.862)	100%	2 849	-	-	-	5.875	(1.207)	-
Atoll Soft SA, Belgique	300	1.170	100%	2 896	2 896	-	-	17.011	129	-
Bigben Interactive Holdings UK Ltd – Royaume Uni	124	(124)	100%	12.692	-	-	-	-	-	-
Bigben Interactive HK Ltd – Hong-kong	192	657	100%	269	269	-	-	12.774	274	-
Bigben Interactive GmbH Allemagne	500	(5.247)	100%	500	-	5.000	107	8.965	11	-
Participations (détenues entre 10 et 25 %)										
Cadonor Sarl (*)	13	157	25%	46	46	-	-	710	(44)	-

(*) états financiers disponibles au 31 mars 2006.

11. CONCLUSION

Votre Conseil vous invite à approuver par votre vote, le texte des résolutions qu'il vous propose.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

RAPPORT DU PRESIDENT SUR LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LA SOCIETE.

(article L225-37 du Code de Commerce)

1 - CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DE CONSEIL.

Structure juridique

La société Bigben Interactive SA est une société anonyme régie par la loi du 24 juillet 1966 relatives aux Sociétés Commerciales et le décret du 23 mars 1967. Les Statuts ont été harmonisés suite à la codification du Code de Commerce et l'adoption de la loi du 15 mai 2001.

La Direction Générale a été confiée au Président du Conseil d'Administration par le Conseil d'Administration du 14/09/2006. Un Directeur Général Délégué a par ailleurs été nommé le 17 août 2007 avec une mission d'assistance à la décision en matière de stratégie industrielle, commerciale et financière.

Règles de fonctionnement du Conseil

Le Conseil d'Administration se réunit au minimum chaque trimestre, afin d'étudier la situation commerciale et financière du Groupe. Il n'existe pas de règlement intérieur propre au fonctionnement du Conseil d'Administration.

Du fait du changement de la géographie de l'actionariat, deux administrateurs représentant le concert majoritaire ont été en revanche cooptés les 7 février et 9 mars 2007 en remplacement d'administrateurs démissionnaires. L'Assemblée Générale Mixte du 20 juillet 2007 sera appelée à ratifier leur nomination.

Le Conseil s'est réuni 11 fois au cours de l'année, le taux de présence moyen est de 64 %

Existence de Comités

Le principe du Comité d'Audit a été mis en place par le Conseil d'Administration du 01/10/2004. Il a vocation à accélérer et accroître la formalisation du contrôle interne existant au sein du Groupe ainsi qu'à développer la notion de contrôle interne à tout niveau. Pour ce faire, il serait en principe composé d'un administrateur, du Directeur Général Siège, du Directeur Général Délégué Siège, du Responsable Europe, des Contrôleurs de Gestion Groupe, et du Secrétaire Général. Le Comité d'Audit aurait notamment pour mission de rendre un rapport sur le contrôle des filiales du Groupe par une action de recensement, d'évaluation et de suivi des risques, ainsi que de donner son avis au Conseil d'Administration sur les comptes semestriels et annuels.

Compte tenu des chantiers de réorganisation au cours de l'exercice 2006-07 (processus de liquidation de l'ancienne filiale d'exploitation au Royaume Uni, restructuration financière et adossement capitalistique de la Société en France, recentrage de l'activité Accessoires au sein des filiales au Benelux et en Allemagne, préparation de l'automatisation du site logistique de Libercourt) mobilisant à plein temps ses membres, le Comité d'Audit ne s'est pas réuni et n'a donc pas engagé de chantier spécifique sur l'exercice écoulé.

2 LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LA SOCIETE

Rappel des objectifs retenus pour le contrôle interne

Le contrôle interne est l'ensemble des processus mis en œuvre par le Conseil d'Administration et les dirigeants de Bigben Interactive destiné à fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs suivants :

- Le suivi et l'optimisation de l'exécution des opérations,
- La fiabilité des informations financières
- La conformité aux lois et aux réglementations en vigueur

Aussi, ces procédures visent à vérifier :

- Le respect de la politique générale de l'entreprise,
- L'exactitude et l'exhaustivité des enregistrements comptables,

- L'établissement en temps voulu d'informations comptables et financières fiables, donnant une image fidèle de la situation économique de l'entreprise.

Présentation de l'organisation générale des procédures de contrôle interne

Acteurs du contrôle interne

Pour l'exercice 2006-07, l'organisation du contrôle interne au sein de la société a, comme pour l'exercice antérieur, reposé sur la combinaison d'un organe de pilotage de type comité stratégique dit « Eurometing Group » géré par la maison-mère Bigben Interactive SA, qui s'appuie sur les directions logées au sein de 4 territoires géographiques (France, Benelux, Allemagne, HongKong), avec le Contrôle de Gestion Groupe et la Direction Financière du Siège.

Champ de compétence et rattachement des acteurs du contrôle interne

Les directions opérationnelles et fonctionnelles sont responsables, dans leur périmètre respectif d'intervention et de responsabilité, de la gestion des risques inhérents à leur champ de compétence.

Chaque acteur du contrôle interne des Filiales rend compte à son autorité hiérarchique et fonctionnelle de niveau immédiatement supérieur par le biais d'une information diffusée dans le cadre de réunions périodiques instaurées par les filiales (Comité de Direction ou Conseil d'Administration).

La Direction Financière du Siège et le Contrôle de Gestion Groupe sont informés périodiquement des risques significatifs et de leur traduction dans les comptes financiers locaux ainsi que dans le reporting financier du Groupe par les responsables administratifs et comptables de chaque filiale.

La mesure et la gestion des risques à caractère juridique (opérations contractuelles et litiges avec tout tiers) est prise en charge par les directions de chaque filiale. Les risques les plus significatifs au niveau d'une filiale ou impactant plusieurs entités du Groupe (contrats d'édition, de licence ou distribution exclusive, protection de la propriété intellectuelle, etc) sont centralisés par le Secrétariat Général du Siège qui peut solliciter et avoir recours, le cas échéant à des fonctions externalisées.

Le Groupe a également engagé un processus de centralisation des polices d'assurance couvrant les principaux risques liés à l'activité.

Hormis les affaires les plus courantes durant l'exercice 2006-07 dont la réalisation de l'augmentation de capital et de l'attribution de BSA consécutives au rachat et à la conversion de la dette bancaire de la Société ainsi que la mise en place des nouveaux financements, le Secrétariat Général Siège a poursuivi le processus de liquidation de la filiale BBI UK Ltd.

Organisation du contrôle interne visant à l'élaboration de l'information financière et comptable

Ce rôle est assigné à la Direction Financière Siège qui définit (i) le cadre et le calendrier de production de l'information financière et comptable de même que (ii) les processus de contrôle interne destinés à la fiabilisation de cette information.

Le respect des règles comptables locales et Groupe par le Siège et les Filiales du Groupe est du ressort des Directions Générales desdites entités conjointement avec le Contrôle de gestion Groupe.

La Direction Financière du Siège assure la liaison avec les organes de contrôle (commissaires aux comptes) de la Société et des Filiales (avec délégation aux directions financières locales pour les Filiales) et rend compte à l'Eurometing Group (comité stratégique) des travaux et des observations faites dans le cadre de leur mission.

Evolution de l'organisation pour les prochains exercices

Un contrôle au niveau du Groupe de type « corporate » pourra être assuré par une cellule « Audit » rattachée hiérarchiquement au Président du Conseil d'Administration. Il lui sera confié des missions d'audit ponctuelles déterminées par le Conseil d'Administration, l'Eurometing Group (comité stratégique) ou le Comité d'Audit, l'ordre de mission décrivant le champ d'investigation défini, la nature du risque décelé, les objectifs d'audit assignés et le délai de réalisation de l'audit.

La cellule « Audit » fonctionnera selon le principe de la « task force », utilisant toutes les compétences fonctionnelles existantes au sein du Groupe. Celles-ci seront, dans le cadre d'une mission, détachées temporairement et répondront hiérarchiquement pour ce laps de temps à la cellule d'Audit.

Compte tenu des contraintes liées à la gestion quotidienne de la restructuration et de l'emploi du temps des titulaires des compétences fonctionnelles nécessaires, la cellule audit n'a pas été mise en oeuvre au cours de l'exercice écoulé.

Description des procédures de contrôle interne mises en place pour la maison- mère

Recensement des risques

Les zones de risques identifiées par nature sont relatives (i) aux activités d'exploitation de la Société Bigben Interactive et des Filiales et (ii) aux engagements donnés et reçus de toute nature dans le cadre de la gestion des affaires.

Principales procédures de contrôle interne

- Dans le cadre de sa gestion au quotidien, la société Bigben Interactive a complété les procédures budgétaires et de reporting Siège et Groupe par la mise en place de fiches de gestion de type « memo deals » pour le suivi des contrats de distribution exclusive qui comportent des engagements financiers et/ou volumétriques.

- Le nouveau logiciel de prévision de trésorerie développé avec un conseil externe en février 2006 pour la société Bigben Interactive SA est devenu un outil de gestion courante, après avoir fait l'objet d'ajustements successifs afin d'obtenir la plus grande fiabilité possible. L'outil permet de corriger -des positions réelles à chaque fin de mois- le plan de trésorerie initial et de réajuster les positions prévisionnelles en conséquence, il est complété d'un module permettant d'avoir une approche de la trésorerie Groupe.

- En tant que société mère d'un Groupe gérant des flux de trésorerie significatifs, Bigben Interactive a pour objectif de mettre en place diverses procédures visant à protéger ses actifs circulants ainsi que celui de ses Filiales. Pour cela, la centralisation des flux de trésorerie Groupe effectuée par le Siège se traduirait par le suivi quotidien des flux de trésorerie et des remontées d'information permettant d'avoir une image prospective de la trésorerie à court et moyen terme plus fidèle.

La reconfiguration de l'environnement bancaire qui est toujours d'actualité dans plusieurs territoires n'a pas permis de finaliser la centralisation des flux qui doit obligatoirement utiliser les services d'un banquier centralisateur idéalement présent dans tous les pays où le Groupe est implanté. Compte tenu du rétablissement progressif des équilibres financiers au sien du Groupe, le chantier sera relancé en 2007-08 pour aboutir à la mise en place d'un cash reporting quotidien.

La gestion quotidienne de la trésorerie du Siège devrait en revanche être facilitée par la mise en place d'un logiciel dédié avant la fin du premier semestre de l'exercice 2007-08.

- La procédure de suivi -à la ligne- des stocks, des actions de déstockage et des utilisations/ reprises de provisions, a été complétée par la mise en place d'un suivi prévisionnel des stocks par métier, révisé sur base mensuelle.

- Si les procédures relatives aux niveaux d'engagements contractuels pris par les directions opérationnelles du Siège et des Filiales n'ont pas encore fait l'objet de finalisation détaillée, un processus d'autorisation systématique par le Siège des investissements et des recrutements de chaque entité du Groupe a été en revanche imposé.

- La procédure et la base de données (TBBI) dédiées, mises en place par la Société en 2005-06 pour assurer le suivi mensuel à la ligne des charges d'exploitation avec remontée vers chaque responsable de service sont désormais intégrées dans la gestion courante de la Société. En revanche, le chantier d'automatisation de la procédure d'engagement de dépenses et de remboursement des frais initié en 2006-07 n'a pas encore abouti à un système opérationnel au cours de l'exercice.

- Des réunions trimestrielles sont tenues avec l'ensemble des responsables de service pour la présentation des résultats par activité de chaque trimestre écoulé et la confrontation des données réelles par rapport au budget (ventes, charges, effectif)
- Dans le cadre de la communication financière, Bigben Interactive a mis en place des procédures visant à délivrer à l'ensemble de la communauté financière et plus généralement à l'ensemble des tiers avec laquelle elle-même ou une de ses filiales est en relation, une information homogène et fiable. Elle a fait enregistrer son premier document de référence au 31 mars 2006 par l'AMF le 12 décembre 2006 et s'est préparée à assurer de manière récurrente la production de ce document.

Procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information financière et comptable.

- Dans le cadre de l'élaboration et du traitement de l'information financière, Bigben Interactive a en 2006-07 mis en place :
 - Le reporting Groupe sous la forme de Flash results des données commerciales et financières mensuelles (principaux éléments d'un compte de résultat ainsi du « bas de bilan de toutes les entités du Groupe) fait l'objet non seulement d'un ajustement trimestriel a posteriori afin de se conformer à la comptabilité mais surtout d'un reformatage pour prendre en compte les normes IFRS lors de leur établissement.
 - Les processus comptables des Filiales intègrent une formalisation de l'ensemble de leurs contrôles comptables et de leurs travaux de clôture. A l'issue de l'exercice 2006-07, l'ensemble des entités du Groupe (France, Benelux, HongKong et Allemagne) est en mesure de produire des clôtures trimestrielles, le Benelux ayant déjà une production mensuelle (cut-off et établissement régulier d'un compte de résultat synthétique, bilan à la demande).

Compte tenu du dispositif décrit ci-dessus, la Société estime être en mesure de respecter les obligations fixées par la Directive Transparence en matière de délais de production des informations financières compte.

- Dans le cadre du contrôle de gestion assuré en tant que Société détenant un ensemble de participations majoritaires, Bigben Interactive avait déjà mis en place avant l'exercice écoulé :
 - une procédure visant à vérifier la mise en œuvre de la stratégie du Groupe ainsi que de mesurer et valider la traduction financière de la stratégie au travers de business plan à un an.
 - une procédure visant à contrôler la conformité des résultats avec les engagements budgétaires pris par les filiales.

L'élaboration des budgets annuels, le suivi budgétaire et l'élaboration des prévisions font l'objet de procédures au niveau de chaque territoire.

Au cours de l'exercice 2006-07, Bigben Interactive a poursuivi le processus de planification pour l'ensemble des entités du Groupe (aujourd'hui dans le même format que les Flash Results prévisionnels pour une homogénéité de présentation) et a produit un nouveau document prévisionnel de ce type.

Des réunions de cadrage sont organisées régulièrement avec les entités Groupe pour actualiser le formatage des flash results et approfondir l'analyse des prévisionnels de trésorerie

- Enfin la société Bigben Interactive SA avait procédé à (i) une refonte de sa comptabilité analytique (opérationnelle à l'ouverture de l'exercice 2006-07) pour permettre une lecture fine selon un axe croisé Métier/Service et à (ii) la rédaction d'un manuel des procédures comptables et analytiques afin de fiabiliser le processus de comptabilisation des charges et produits d'exploitation. Cet outil a permis l'élaboration systématique d'un compte de résultat analytique trimestriel en 2006-07, l'objectif étant aujourd'hui de passer à la production d'un compte de résultat analytique mensuel au cours de l'exercice 2007-08.

Passage de l'information financière et comptable aux normes IFRS.

Conformément au règlement européen n° 1606-2002 du 19 juillet 2002, le Groupe Bigben Interactive a adopté les normes internationales à compter de l'exercice 2005-06, la transition vers les nouvelles normes ayant été effectuée directement sans passer par une phase projet sous l'autorité de la Direction Financière du Siège..

La formation des collaborateurs des services comptables et financiers des entités du Groupe a été effectuée dans chaque territoire.

Dans le cadre de la transition aux nouvelles normes IFRS,

- les retraitements effectués dans les comptes des différentes filiales pour répondre aux impératifs des normes IFRS ont permis d'obtenir à la source l'homogénéité des données remontées vers le Siège et de remettre à plat certaines procédures,
- les procédures de préparation des comptes consolidés ont fait l'objet d'une refonte par le Siège qui suit l'adaptation nécessaire sur les systèmes d'informations dans les différentes entités.

3. LIMITATIONS EVENTUELLES AUX POUVOIRS DU DIRECTEUR GENERAL

Le Président du Conseil d'Administration représente la société dans ses rapports avec les tiers sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires ainsi que des pouvoirs qu'elle réserve de façon spéciale au conseil d'administration.

Dans la limite de l'objet social, il est investi, en sa qualité de Directeur Général, des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toute circonstance.

Le Président
Alain FALC

Rapport des commissaires aux comptes, établi en application du dernier alinéa de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du conseil d'administration de la société Bigben Interactive S.A., pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Exercice clos le 31 mars 2007

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Bigben Interactive S.A. et en application des dispositions l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 mars 2007.

Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du Président ;
- prendre connaissance des travaux sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du conseil d'administration, établi en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Les commissaires aux comptes

Marcq en Baroeul, le 4 juillet 2007

Roubaix, le 4 juillet 2007

KPMG Audit

Département de KPMG S.A.

Fiduciaire Métropole Audit

Christian de Brianson

Associé

Jean-François Pansard

Associé

DOCUMENT D'INFORMATION ANNUEL

Conformément aux dispositions des articles L.451-1-1 du code monétaire et financier et 221-1-1 du règlement général de l'autorité des marchés financiers, le présent document liste les informations publiées par la société BIGBEN INTERACTIVE du 1^{er} avril 2006 au 31 mars 2007.

DATE	TYPE DE DOCUMENT	REFERENCE
31/05/2006	Convocation de l'Assemblée Générale Extraordinaire : le 3 juillet 2006	www.bigben.fr + Balo n°65 du 31/05/2006 + Journal Agriculture Horizon du Nord - Pas de Calais n°24 du 16/06/2006
01/08/2006	Communiqué : Chiffre d'affaires trimestriel au 30/06/06	www.bigben.fr + diffusion AMF + Balo n°105 du 01/09/2006
07/11/2006	Communiqué : Chiffre d'affaires semestriel au 30/09/2006	www.bigben.fr + diffusion AMF + Balo n°146 du 06/12/2006
27/12/2006	Communiqué relatif à l'émission d'ABSA et de BSA	www.bigben.fr + diffusion AMF + Balo n°156 du 29/12/2006
27/12/2006	Document de référence, enregistré sous le numéro R.06-192 en date du 12/12/2006 et note d'opération, visée par l'AMF sous le numéro 06-487 du 22/12/2006.	www.bigben.fr + diffusion AMF
14/12/2006	Communiqué : Résultats du 1 ^{er} semestre 2006-07	www.bigben.fr + diffusion AMF + Balo n°156 du 29/12/2006
13/02/2007	Communiqué : Chiffre d'affaires au 31/12/2006	www.bigben.fr + diffusion AMF + Balo n°21 du 16/02/2007
10/05/2007	Communiqué : Chiffre d'affaires consolidé annuel au 31/03/2007	www.bigben.fr + diffusion AMF + Balo n°63 du 25/05/2007
15/06/2007	Convocation de l'Assemblée Générale Mixte : le 20/07/2007 à 10 h 00 au siège de la société.	www.bigben.fr + Balo n°72 du 15/06/2007
07/06/2007	Communiqué : Résultats annuels 2006-07	www.bigben.fr + diffusion AMF
04/07/2007	Comptes sociaux, comptes consolidés.	www.bigben.fr + Balo n°80 du 04/07/2007
24/07/2007	Communiqué : compte-rendu de l'AGM du 20/07/2007	www.bigben.fr + diffusion AMF
27/08/2007	Compte rendu de l'AGM du 20/07/2007, dépôt des comptes annuels et rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux et les comptes consolidés.	www.bigben.fr + diffusion AMF + Balo n°103 du 27/08/2007
	Rapport Financier annuel 2006-07	www.bigben.fr